Titel Werk: Adversus Iudaeos orationes 1-8 Autor: Chrysostomus Identifier: CPG 4327 Time: 4. Jhd.

Titel Version: Discours contre les juifs Sprache: französisch Bibliographie: SAINT JEAN CHRYSOSTOME OEUVRES COMPLÈTES TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS SOUS LA DIRECTION DE M. JEANNIN, licencié ès-lettres professeur de rhétorique au collège de l’Immaculée-Conception de Saint-Dizier. Bar-le-Duc, L. Guérin & Cie, éditeurs, 1864

# DISCOURS CONTRE LES JUIFS.

(Voir t. I, chap. XI, p. 125.)

## PREMIER DISCOURS.

ANALYSE.

Saint Jean Chrysostome interrompt la suite de ses discours contre les Anoméens pour combattre les Judaïsants.— Les Chrétiens ne doivent pas participer aux jeûnes ni aux fêtes des Juifs : 1° Parce que les Juifs sont des misérables qui font tout à contretemps ; ils ne jeûnaient pas quand il fallait. jeûner, et ils jeûnent maintenant qu’il ne faudrait plus ; aussi ont-ils été rejetés et les chrétiens mis à leur place; 2° parce que leur synagogue n’est pas plus respectable qu’un théâtre, un lieu de débauche et une caverne de brigands ; elle est l’hôtellerie des démons, tandis que l’église est la maison de Dieu,

La possession des Livres saints ne rend pas la synagogue vénérable,et ne peut être une excuse pour ceux qui y courent: 1° parce que les Juifs outragent ces livres, en disant qu’ils ne parlent pas de Jésus-Christ; 2° parce qu’ils s’en servent pour tromper plus aisément les faibles ; 3° parce que, non-seulement la synagogue, mais l’âme même des Juifs est la demeure des démons; aussi Dieu a-t-il rejeté leurs sacrifices, leurs fêtes, et même le temple, en le livrant aux mains des Gentils.

L’espoir d’obtenir la guérison de quelque maladie n’est pas non plus une raison d’aller à la synagogue : 1° parce que les démons qui l’habitent ne peuvent guérir ; 2° parce que, quand même ils le pourraient, on ne doit pas perdre son âme pour guérir le corps.— Il faut donc user de tous les moyens pour empêcher ses frères de judaïser, principalement parce que, en ne le taisant pas, l’on participe à leur crime, et l’on se rend passible de la même peine qu’eux.

### 1.

Je me proposais de compléter aujourd’hui ce qui me. reste à dire sur le sujet dont je vous ai entretenus récemment, et de vous montrer avec plus d’évidence que Dieu est incompréhensible. C’est sur ce sujet, en effet, que, dimanche dernier, je vous ai parlé longuement et abondamment, en apportant le témoignage d’Isaïe, de David et de Paul. Qui racontera sa génération (Isaïe, LIII, 8) ? s’écriait le premier. Le second lui rendait grâces de ce qu’il est incompréhensible, en disant : Je vous louerai, parce que vous vous êtes montré admirable d’une manière effrayante : admirables sont vos œuvres. (Ps. CXXXVIII, 14.) Et encore : Votre science est élevée d’une manière merveilleuse, au-dessus de moi : elle est si sublime que je ne pourrai y atteindre. (Ibid. 6.) Paul, lui, ne portait pas sa recherche sur l’essence même de Dieu, mais, seulement sur sa providence, et encore n’embrassant que ce seul petit point de la providence qu’il avait démontré dans la vocation des Gentils, et le voyant comme une mer vaste et immense, il s’écriait : O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la science de Dieu! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables! (Rom. XI, 33.)

Ces preuves , en vérité, étaient suffisantes ; cependant, je ne me suis pas contenté des prophètes, je ne m’en suis pas tenu aux apôtres j’ai monté dans le ciel, et je vous ai montré le choeur des anges, qui disait : Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre, bienveillance aux hommes! (Luc, XI, 14.) Vous avez entendu les séraphins crier encore dans la stupeur et l’effroi : Saint, saint, saint, le Seigneur des armées, toute la terre est pleine de sa gloire ! (Is. VI, 3.) J’y ai joint les chérubins s’écriant: Bénie soit sa gloire du lieu où il réside. (Ezéch. III, 12.) Sur la terre, trois témoins, trois témoins au ciel vous ont donc démontré l’inaccessibilité de la gloire de Dieu. Aussi, la démonstration atteignit une éclatante évidence, et les applaudissements étaient nombreux; la scène s’échauffait, et l’assemblée était embrasée. Pour moi, je rendais grâces, non de ce qu’on me louait moi-même, mais de ce que mon Maître était glorifié. Car, ces applaudissements et ces éloges montraient l’amour de vus âmes pour Dieu. Des serviteurs sincèrement attachés à leur maître, ressentent aussi une vive affection pour celui qu’ils entendent faire l’éloge de ce maître; ainsi avez-vous fait alors l’ardeur de vos applaudissements a montré la grandeur de votre amour pour le divin Maître. Je me proposais donc de livrer aujourd’hui encore les mêmes combats. Car, si les ennemis de la vérité ne se rassasient pas de blasphémer contre le Bienfaiteur du genre humain, combien plus faut-il que nous soyons enflammés du désir insatiable de publier la louange du Dieu de l’univers.

— Mais que faire ? Une autre maladie, la plus grave qui se puisse imaginer, demande tous nos soins : il faut lui appliquer le remède de nos instructions; il s’agit d’une maladie qui affecte le corps même de l’Eglise. Il faut la guérir avant tout; les,malades du dehors viendront ensuite. Nos premiers soins doivent être pour ceux de la famille, les étrangers n’y ont droit qu’après.

Mais quelle est cette maladie ? Les fêtes de ces malheureux Juifs vont arriver; fêtes continuelles, incessantes : les trompettes, les tabernacles, les jeûnes; et beaucoup de ceux qui font avec nous une même société, qui disent avoir les mêmes sentiments que nous, assistent à ces fêtes : les uns vont les voir, d’autres même y prennent part, et observent les jeûnes judaïques. C’est cette coutume, perverse dont je veux délivrer l’Eglise maintenant. Car les discours contre les Anoméens peuvent aussi bien se prononcer en un autre temps, sans que vous ayez aucunement à souffrir de ce retard; mais nos frères, qui sont atteints du mal judaïque, si on ne leur donnait des soins, maintenant que les fêtes des Juifs sont proches, et que nous touchons à l’époque où elles se célèbrent, il serait à craindre que quelques-uns, par suite d’une mauvaise habitude et d’une grande ignorance, ne participassent à leurs iniquités, et dès lors à quoi serviraient nos discours? En effet, s’ils ne sont pas prévenus aujourd’hui, ils jeûneront avec les Juifs, et quand le péché aura été commis, vainement viendrons-nous appliquer le remède. C’est pourquoi je me hâte d’aller au-devant. Les médecins agissent de la sorte ; les maladies les plus pressantes et les plus aiguës sont celles qu’ils attaquent d’abord. Il y a, du reste, une affinité parfaite entre les deux controverses que nous soutenons. Il y a du rapport entre l’impiété des Anoméens et celle des Juifs : il y en a par conséquent entre nos combats précédents et ceux d’aujourd’hui. Les Anoméens se heurtent aujourd’hui contre la même pierre d’achoppement où se sont brisés les Juifs. De quoi les Juifs accusaient-ils Jésus-Christ? De dire que Dieu est son propre Père, se faisant ainsi lui-même égal à Dieu. (Jean, V, 18.) C’est la même chose que lui reprochent aujourd’hui les Anoméens, ou plutôt ce n’èst pas un reproche qu’ils font, mais ils effacent les paroles et le sens des Ecritures, sinon de la main, du moins par la pensée et la volonté.

### 2.

Et ne vous étonnez pas que j’aie appelé les Juifs malheureux. Ils sont, en effet, malheureux et bien à plaindre, eux qui ont repoussé tant de biens venus du ciel en leurs mains, et qui les ont rejetés avec la plus criminelle obstination. Le soleil matinal de justice s’est levé sur eux, mais ils en ont repoussé les rayons et ils sont assis dans les ténèbres; nous, au contraire, nourris dans les ténèbres, nous avons attiré la lumière à nous, et nous avons été délivrés de l’obscurité de l’erreur. Ils étaient les rameaux de la racine sainte, et ils ont été brisés (Rom. XI, 16, 17) ; mais nous qui ne tenions pas à la racine, nous avons porté des fruits de piété. Ils ont connu les prophètes dès le premier âge, et ils ont crucifié Celui qui était annoncé par les prophètes ; nous, qui n’avions pas entendu les divins oracles, nous avons adoré Celui que les prophètes annonçaient. Ils sont malheureux, parce que les biens qui leur étaient envoyés, ils les ont repoussés, tandis que d’autres les ravissaient et les attiraient à eux. Ces mêmes Juifs, qui étaient appelés à l’adoption des enfants, sont descendus dans la famille des chiens; mais nous qui étions des chiens, nous avons pu, par la grâce de Dieu, déposer notre irrationnabilité première, et nous élever à la dignité des enfants. Je vais vous le prouver par l’Ecriture? Il n’est pas bon de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens (Matth. XV, 26), disait le Christ à la Chananéenne. Ici ce sont les Juifs qui sont appelés enfants, et le nom de chiens est donné à ceux qui sortaient des nations. Mais, voyez comme cet ordre a été renversé, comme ils sont devenus des chiens, et nous des enfants. Gardez-vous des chiens, dit d’eux saint Paul (Philip. III, 2, 3) ; gardez-vous des mauvais ouvriers, gardez-vous des faux circoncis, car c’est nous qui sommes les vrais circoncis. (Philip. III, 2, 3.) Vous le voyez, saint Paul traite de chiens ceux qui, dans l’Evangile, sont appelés les enfants. Voulez-vous voir le nom d’enfants accordé aux Gentils flétris autrefois par l’épithète de chiens? Ecoutez : Tous ceux qui l’ont reçu, est-il dit (Jean, I, 12), il leur a donné la faculté de devenir enfants de Dieu. Rien de plus misérable que ces Juifs, courant en toute circonstance à leur perte. Quand il fallait observer la loi, ils l’ont foulée aux pieds, et maintenant que la loi a cessé, ils mettent un zèle excessif à l’observer. Rien de plus digne de pitié que ce peuple qui, non-seulement par la transgression, mais encore par l’observation de la loi, a toujours excité la colère de Dieu. C’est pourquoi, il est dit : Vous qui avez la tête dure et le coeur incirconcis, vous avez toujours résisté à l’Esprit-Saint (Act. VII, 51), non-seulement en violant les lois, mais encore en voulant les observer à contre-temps.

Têtes dures ! rien de plus juste que cette qualification; car ils n’ont pas porté le joug de Jésus-Christ, encore qu’il soit suave, et qu’il n’ait rien d’onéreux ni de pénible. Apprenez de moi, dit-il en effet, que je suis doux et humble de coeur, et mettez mon joug sur vous, parce que mon joug est suave et mon fardeau léger. (Matth. XI, 29, 30.) Cependant, à cause de la dureté de leurs têtes ils ont refusé de le porter; et non-seulement ils ne l’ont pas porté, mais ils l’ont brisé et rompu. Car, dés le commencement, est-il dit, vous avez brisé mon joug, vous avez rompu mes liens. (Jérém. II, 20; V, 5; et Ps. II, 3.) Et ce n’est pas saint Paul qui parle ainsi, c’est le Prophète qui pousse ce cri de douleur ; par les termes de joug et de liens, il entend les symboles de l’autorité; or, les Juifs ont rejeté la royauté du Christ, quand ils disaient : Nous n’avons pas d’autre roi, que César. (Jean, XIX, 15.)

Par cette parole, peuple Juif, tu as brisé le joug légitime, tu as rompu le lien de Dieu; tu t’es exclu toi-même du royaume des cieux, et tu t’es soumis aux puissances humaines. Considérez, mes frères, avec quelle précision le Prophète fait entendre qu’ils sont impatients de tout frein. Il ne dit pas, en effet : tu as rejeté le joug, mais : tu as brisé le joug, ce qui est le vice propre des animaux fougueux, emportés et rebelles à tout commandement.

Mais, d’où leur est venue cette dureté? De la gourmandise et de l’ivresse. Qui a dit cela? Moïse lui-même. Israël a mangé, et il a été rempli et engraissé, et le bien-aimé a regimbé. (Deut. XXXII, 15.) Les animaux sans raison, qui se sont engraissés d’une nourriture abondante, deviennent plus rétifs et plus indociles : ils ne souffrent ni le joug, ni le frein, ni la main du conducteur; ainsi le peuple juif, ivre et trop gras, s’est précipité dans une malice extrême, il a rué, il n’a pas accepté le joug de Jésus-Christ, ni tiré docilement la charrue de la doctrine. C’est encore ce qu’un autre prophète a fait entendre, en disant: Israël s’est livré à des transports frénétiques comme une génisse furieuse. (Osée, IV, 16.) Un autre les appelle : Un jeune taureau indompté. (Jérém. XXXI, 18.) Mais si ces animaux sont impropres au travail, ils sont bons pour la boucherie. Semblable chose est arrivée aux Juifs; s’étant rendus impropres au travail, ils sont devenus bons pour la boucherie. C’est pourquoi Jésus-Christ lui-même a dit : Amenez ici mes ennemis, ceux qui ne veulent pas que je règne sur eux, et immolez-les. (Luc, XIX, 27.) C’était alors, ô Juif, qu’il fallait jeûner, c’était quand ton ivresse te poussait dans l’abîme de tous les maux, quand la gourmandise te conduisait à l’impiété et non maintenant; car maintenant ton jeûne est inopportun et abominable. Qui a prononcé cette sentence? Isaïe lui-même, criant d’une voix forte: Je n’ai pas approuvé ce jeûne, dit le Seigneur, pourquoi? Parce que vous jeûnez pour vous livrer aux procès et aux querelles, et vous frappez à coups de poing vos subordonnés. (Is. LVIII, .4, 5.) Si, quand tu frappais tes compagnons d’esclavage, ton jeûne était déjà abominable, après que tu as immolé le Maître, ton jeûne sera-t-il agréé? Est-ce possible et vraisemblable?

Ceux qui jeûnent doivent être réservés, contrits, humbles, non pas ivres de colère; et toi tu frappes tes compagnons d’infortune? Autrefois, les Juifs jeûnaient pour se, livrer aux procès et aux querelles; maintenant, c’est pour s’adonner au libertinage et à une extrême licence, en dansant nu-pieds sur les places publiques. Il est vrai, le prétexte, c’est que l’on jeûne, mais l’action est celle de gens ivres. Entendez de quelle manière le Prophète ordonne de jeûner : Sanctifiez le jeûne, dit-il. Il ne dit pas : Donnez le jeûne en spectacle ; faites publier le culte divin, rassemblez les anciens. (Joël, I, 14.) Mais eux, ils réunissent des troupes d’efféminés; ils ramassent des prostituées, ils introduisent dans la synagogue le théâtre tout entier avec les comédiens ; car entre la synagogue et le théâtre, il n’y a pas de différence. Je sais bien que quelques-uns m’accuseront d’être téméraire dans mes paroles, pour avoir dit que la synagogue ne diffère en rien du théâtre; mais j’accuserai moi-même de témérité ceux qui ne penseront pas comme moi à cet égard; si l’accusation vient de moi seul, que l’on me condamne, j’y consens; mais, si je ne fais que rapporter les paroles du Prophète, que l’on ajoute foi à ma déclaration.

### 3.

Je sais que beaucoup respectent les Juifs, et pensent que leurs rites sont honnêtes, même aujourd’hui ; c’est pourquoi j’ai hâte de déraciner cette pernicieuse opinion. J’ai dit que la synagogue n’offre rien qui la rende préférable au théâtre, et j’en prends le Prophète à témoin : les Juifs ne sont pas plus dignes de foi que les prophètes. Que dit donc le Prophète? Ton front est devenu celui d’une prostituée; tu n’as plus rougi devant personne. (Jérém. III, 3.) Le lieu où reste une prostituée est un lieu de débauche; mais c’est peu que la synagogue soit un lieu de débauche et un théâtre ; elle est encore une caverne de brigands et un refuge de bêtes féroces. Car, est-il dit : Votre maison est devenue pour moi une caverne d’hyène (Jérém. VII, 11), non pas simplement d’animal féroce, mais d’animal impur. Et encore : J’ai délaissé ma maison , j’ai abandonné mon héritage. ( Idem , XII , 7. ) Or, quand Dieu délaisse, quel espoir de salut reste-t-il ? Quand Dieu délaisse un lieu, ce lieu-là devient la demeure des démons. A la vérité, ils affirment absolument qu’ils adorent, eux aussi, le vrai Dieu; mais, à Dieu ne plaise que nous le disions ! Aucun Juif n’adore Dieu. C’est le Fils de Dieu lui-même qui le déclare. Car, dit-il, si vous connaissiez mon Père , vous me connaîtriez,, mais vous ne connaissez ni moi ni mon Père. (Jean, VIII, 19.) Quel témoignage apporterai-je plus digne de foi que celui-là?

Si donc, ils ne connaissent pas le Père, s’ils ont crucifié le Fils et rejeté l’assistance de l’Esprit, qui oserait nier que la synagogue ne soit l’hôtellerie des démons? Dieu n’est pas adoré en ce lieu, loin de là ! mais c’est désormais le temple de l’idolâtrie; quelques-uns cependant s’approchent de ces lieux comme d’un sanctuaire.

Et je ne parle pas ainsi sur une simple conjecture, mais instruit par l’expérience même. Il y a trois jours (croyez-moi, je ne mens pas), j’ai vu un homme infâme et stupide, un soi-disant chrétien, car jamais un chrétien sincère ne ferait ce que je lui ai vu faire; je l’ai vu, dis-je , qui voulait contraindre une femme libre, honnête, distinguée, d’entrer dans la synagogue; il était engagé dans un procès, et il voulait obtenir de cette femme un serment favorable à sa cause. En approchant de l’endroit où on l’entraînait malgré elle , cette femme appelait au secours, et repoussait cette injuste violence avec indignation, parce qu’il ne lui était pas permis d’entrer dans un tel lieu , à elle qui avait participé aux divins mystères ; enflammé de zèle et plein d’ardeur, je volai à son secours, et je m’opposai à l’injuste violence qui lui était faite, et je l’arrachai des mains de cet insolent. Je demandai ensuite à l’auteur de cette agression s’il était chrétien, et il me l’avoua, alors, je le pressai fortement , lui reprochant sa folie et son extrême démence, et j’allai jusqu’à lui dire qu’il fallait qu’il n’eût pas plus d’esprit qu’un âne, puisque ; se disant adorateur de Jésus-Christ , il entraînait quelqu’un dans les antres des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ. Allant plus loin, je lui montrai d’abord , par les divins Evangiles (Matth. V, 34), qu’il n’est pas permis de jurer, ni de mettre personne dans la nécessité de faire des serments; que c’était un crime de pousser à cette extrémité, une fidèle et une initiée, et même quelqu’un qui n’est pas initié. Lorsque, à force de discours et de ,preuves, j’eus banni de son âme l’opinion détestable qui l’aveuglait, lorsqu’il fut convaincu qu’il ne fallait ni jurer ni pousser les autres à jurer, je lui demandai pour quelle raison il avait voulu pousser cette femme dans l’assemblée des Juifs et non pas dans l’église : Beaucoup, me répondit-il, m’ont assuré que les serments faits en ce lieu sont plus redoutables que les autres. Une pareille réponse, après avoir excité en moi des sentiments de douleur et d’indignation, finit par me faire rire. En voyant l’astuce du diable, je gémis de ce qu’il avait le pouvoir de persuader de telles choses aux hommes; songeant ensuite à la sottise de ceux qui se laissent prendre à ces sortes de piéges, je fus enflammé de colère; puis, considérant ce qu’il y avait de burlesque et de fou dans une pareille opinion je me mis à rire.

Les faits de cette nature ne font pas naître en vous le sentiment d’indignation ou de pitié qu’ils devraient vous inspirer pour ceux qui en sont les auteurs ou les victimes, et c’était pour avoir l’occasion devons faire ce reproche que je vous ai fait le récit que vous venez d’entendre. Quand vous voyez quelqu’un de vos frères tomber dans de semblables fautes, vous croyez que c’est là un malheur qui ne vous touche pas et dans lequel vous êtes complètement désintéressé, et vous pensez vous justifier des reproches que l’on vous fait, en disant: Que m’importe cela? qu’y a-t-il de commun entre cette personne et moi? Paroles qui respirent une haine mortelle des hommes et une cruauté diabolique. Que dites-vous? vous êtes homme, membre de la famille humaine, de ce grand corps qui a pour chef Jésus-Christ, et vous osez dire que vous n’avez rien de commun avec les autres membres de ce même corps ! Jésus-Christ n’est-il pas la tête de l’Eglise? et la tête n’unit-elle pas naturellement tous les membres? N’est-elle pas le centre commun où ils convergent tous? Si vous n’avez rien de commun avec celui qui est avec vous membre du même corps, rien de commun avec votre frère, vous n’avez pas Jésus-Christ pour chef. Les Juifs vous effrayent comme de petits enfants, et vous ne vous en apercevez pas. Vous connaissez ces masques, épouvantails ridicules, dont les valets bouffons se servent pour faire peur aux petits enfants; ils n’ont rien de terrible en réalité, et vous ne pouvez voir sans rire l’effet qu’ils produisent sur ces imaginations enfantines : eh bien ! les spectres qu’emploient les Juifs pour effrayer les chrétiens faibles n’ont rien de plus sérieux; et les terreurs qu’ils inspirent sont aussi vaines et aussi ridicules. Au lieu de vous inspirer de la crainte, il mérite bien plutôt de vous faire rire ou rougir, ce judaïsme, avec ses sectateurs odieux; hommes flétris et condamnés par les arrêts de la justice divine.

### 4.

Il n’en est pas ainsi de nos Eglises; elles sont réellement terribles et pleines d’une sainte horreur. Le lieu où réside le Dieu qui commande à la vie et à la mort, est un lieu terrible. (Matth. X, 28.) C’est là que vous entendez ces instructions salutaires sur les châtiments éternels, sur les fleuves de feu, sur le ver à la morsure empoisonnée, sur les liens qu’on ne peut rompre , sur les ténèbres extérieures. (Ibid. XXII, 13.) Les Juifs ne savent rien de ces choses, la plus légère idée de cet avenir n’a pas même traversé leurs rêves; ils ne vivent que pour leur ventre, n’aspirent qu’après les choses présentes, n’ont rien qui les rendent supérieurs à des pourceaux et à des boucs, tant ils sont lascifs et gourmands. Ils ne savent qu’une chose : remplir leur ventre et s’enivrer, se battre pour des danseurs et se blesser pour des cochers. Sont-ce là des choses saintes et terribles ? Qui le soutiendra? Que voyez-vous là de terrible, à moins que l’on ne dise que des esclaves misérables, sans le moindre crédit auprès de Dieu, qui se sont enfuis de la maison de leur maître, sont terribles pour les hommes qui jouissent de l’estime publique et de la liberté de parler? Mais il n’en est pas ainsi; non, il n’en est pas ainsi. Une auberge, en effet, est moins digne de respect que les cours des rois, et la synagogue est encore moins honorable qu’une auberge quelconque. C’est une hôtellerie de brigands, de coquins, même de démons; j’en dirais autant des âmes des Juifs. C’est ce que je m’efforcerai de vous démontrer à la fin de ce discours. Je vous exhorte donc à vous souvenir surtout de cette partie de mon instruction. Car, ce n’est pas par ostentation ni pour les applaudissements que nous parlons maintenant, mais pour la guérison de vos âmes. Que vous restera-t-il encore à dire pour votre justification, quand, avec tant de médecins, quelques-uns d’entre vous sont encore malades?

Les apôtres étaient au nombre de douze, et ils ont attiré le monde entier à l’Evangile ; la plus grande partie de la ville est chrétienne, et il y en a encore quelques-uns qui sont malades de judaïsme. Quelle excuse apporterons-nous nous-mêmes qui sommes sains? Sans doute, ceux qui sont atteints de cette peste sont très-coupables, mais nous-mêmes nous ne sommes pas exempts de blâme, en les abandonnant dans leur maladie. Nos soins les guériraient nécessairement s’ils ne leur étaient pas épargnés. C’est pourquoi il faut que chacun de vous empêche son frère de fréquenter les Juifs : je vous y exhorte, faites-le quand même il faudrait le contraindre, user de violence, le quereller, le maltraiter; ne négligez rien pour l’arracher au filet du diable, et le délivrer de toute société avec les assassins de Jésus-Christ. Dites-moi, si sur la place publique, vous voyiez conduire au supplice un homme condamné par une juste sentence, et que vous fussiez le maître de l’arracher aux mains du bourreau, ne feriez-vous pas tout au monde pour le délivrer? Maintenant, vous voyez votre frère entraîné injustement, cruellement, non par le bourreau, mais par le diable, dans l’abîme de la perdition, et vous ne vous décidez pas à lui offrir votre concours pour le délivrer des liens de l’iniquité ? Quelle impardonnable négligence? — Mais il est plus fort que moi, direz-vous.— Montrez-le moi, et j’y laisserai la vie plutôt que de permettre à ce prévaricateur l’entrée du vestibule sacré, s’il résiste et s’opiniâtre dans les mêmes sentiments. Car qu’y a-t-il de commun entre vous, chrétiens judaïsants, et la libre, la céleste Jérusalem? Vous avez choisi la terrestre, soyez esclaves avec elle; car elle est esclave avec ses enfants, selon la parole de l’Apôtre. (Gal. IV, 25.) Vous jeûnez avec les Juifs: eh bien ! donc, ôtez aussi votre chaussure avec les Juifs, allez nu-pieds, sur la place publique, et prenez part à leurs actes indécents et à leur ridicule. Mais vous n’oseriez, vous auriez honte, vous rougiriez ! Eh quoi ! vous avez honte de leurs gestes, et vous n’avez pas honte de leur impiété ! N’espérez pas que Dieu vous pardonne de n’avoir été chrétiens qu’à demi. Croyez-moi, je ferai le sacrifice de ma vie, plutôt que de négliger quelqu’un qui souffre de cette maladie, si j’en vois; mais si je n’en connais pas, Dieu ne m’imputera pas d’avoir négligé ceux que je ne connais pas.

Que chacun de vous aussi réfléchisse et qu’il ne croie pas que ce soit une chose de peu d’importance que cette responsabilité réciproque, que cette solidarité humaine. N’avez-vous pas fait attention aux paroles que le diacre prononce fréquemment et à haute voix dans les mystères : Faites connaissance les uns avec les autres; remarquez comme il vous charge d’examiner attentivement vos frères. Suivez ce conseil à l’égard die judaïsants. Quand vous connaissez quelqu’un qui judaïse, arrêtez-le, dénoncez-le, de peur que vous n’ayez part, vous aussi, au péril. Dans les camps, lorsque, parmi les soldats, on en surprend un qui favorise les Barbares, et qui partage les sentiments des Perses , ce n’est pas lui seulement qui est sous le coup d’une condamna. lion capitale, mais encore tous ceux qui ont eu connaissance du fait et qui ne l’ont pas dénoncé au général. Puisque vous êtes les soldats de Jésus-Christ, examinez donc avec soin et recherchez si quelque étranger ne s’est pas mêlé parmi vous, et dénoncez-le, non pour que nous lui donnions la mort, non pour que nous le punissions et lui infligions un supplice, mais pour que nous le délivrions de l’erreur et de l’impiété, et le rendions tout à fait nôtre. Si vous ne voulez pas, et que vous le cachiez sciemment, sachez bien que vous encourez la même peine que lui. Saint Paul aussi (Rom. I, 32), soumet à la peine et au supplice non-seulement ceux qui font le mal, mais encore ceux qui l’approuvent. Et le Prophète (Ps. XLIX, 18) assujettit au même châtiment les voleurs et leurs complices, et c’est à bon droit. Car, celui qui connaît un homme faisant le mal, et qui le cache et le couvre, donne un encouragement à sa malice, et le met en état de commettre le mal avec plus de sécurité.

### 5.

Mais il faut revenir à nos malades. Songez donc avec qui vous voulez jeûner-: c’est avec ceux qui criaient : Crucifiez-le, crucifiez-le (Luc, XXIII, 21); avec ceux qui disaient : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants. (Matth. XXVII, 23, 25.) Si quelqu’un avait été condamné pour crime de haute trahison, est-ce que vous oseriez l’approcher et converser avec lui ? Je ne le pense pas. N’est-il donc pas absurde de fuir avec tant de soin des hommes coupables envers un homme, et de faire alliance avec ceux qui ont outragé Dieu lui-même? Vous adorez le Crucifié, et vous allez pratiquer les fêtes de ceux qui l’ont attaché à la croix ! Ce n’est pas seulement de la folie, c’est de la folie au suprême degré.

Mais, puisqu’il y en a qui pensent que la synagogue est un lieu saint, il est nécessaire de dire quelques mots pour les désabuser. Pourquoi, en effet, vénérez-vous ce lieu qui doit être méprisé, exécré, et dont il faut s’éloigner? La loi, disent-ils, y est déposée, ainsi que les livres prophétiques. Et qu’est-ce que cela fait? Quoi donc ! Suffit-il que les Livres saints soient quelque part, pour que le lieu soit saint aussi? Nullement. Pour moi, j’en déteste d’autant plus la synagogue ; elle a les prophètes, et elle ne croit pas aux prophètes, elle connaît les Ecritures, et elle n’en accepte pas le témoignage : n’est-ce pas pousser l’injure jusqu’à la dernière limite? Dites-moi, si vous voyiez un homme vénérable, célèbre, illustre, conduit dans un cabaret ou dans un repaire de brigands, et que là, il fût injurié, frappé et eût à souffrir les derniers outrages, est-ce que vous admireriez l’auberge ou la taverne , par la raison que ce grand homme, cet homme distingué y est entré et y a été bafoué et insulté? Je ne le pense pas ; ce serait principalement pour cela que vous le haïriez et que vous l’auriez en aversion. Raisonnez de même pour la synagogue. Les Juifs y ont apporté avec eux les prophètes et Moïse, mais ce n’est pas pour les honorer, c’est au contraire pour les injurier et les déshonorer. Ils disent que ces saints personnages n’ont pas connu Jésus-Christ, et qu’ils n’ont pas parlé de son avènement, peuvent-ils leur faire une plus grande injure? Ils ont l’audace de vouloir faire de ces grands hommes les complices de leur impiété ! Il faut donc les haïr, et eux et leur synagogue, pour la raison surtout qu’ils ont outragé les saints prophètes.

Mais, que parlé ;je des livres et des lieux ? en temps de persécutions, les bourreaux tiennent dans leurs mains les corps des martyrs, ils les déchirent, ils les flagellent; leurs mains sont-elles donc saintes pour avoir torturé les corps des saints? Loin de là ! Leurs mains qui ont touché les corps des saints restent souillées, par cette raison-là même qu’elles les ont touchés pour les maltraiter ; et ceux qui retiennent les écrits des saints pour les outrager, non moins que les bourreaux outragent les corps des martyrs, seront vénérables ! Quelle absurdité! Si les corps que l’on garde, pour les maltraiter, non-seulement ne sanctifient pas ceux qui les gardent, mais, au contraire, ajoutent à leurs souillures, les écrits, lus sans foi, pourront bien moins être utiles à ceux qui les lisent. Rien ne montre mieux l’impiété des Juifs, que de retenir comme ils font les Livres saints avec ce parti pris. Ils ne seraient pas aussi coupables qu’ils le sont, s’ils n’avaient pas les prophètes ; leur impiété serait moindre, s’ils n’avaient pas lu les Livres saints; maintenant, ils n’ont aucun pardon à espérer parce que, possédant les hérauts de la vérité, ils sont animés contre eux et contre la vérité de sentiments hostiles. S’ils ne gardent les prophètes que pour les traiter en ennemis, il est clair que cette circonstance aggrave leur culpabilité. Je vous exhorte donc à fuir leur réunion et à vous en tenir aussi éloignés que vous pourrez. En y allant vous êtes pour vos frères un sujet de grave scandale, en même temps que vous donnez lieu aux Juifs de se livrer à un orgueil insensé. Car, en vous voyant, vous, les adorateurs de Jésus-Christ que les Juifs ont crucifié, rechercher les cérémonies de ces mêmes Juifs et les respecter, comment les chrétiens faibles ne se persuaderaient-ils pas que ce qui se fait par les Juifs dans leurs réunions, est très-bien, tandis que nos mystères à nous n’ont aucune valeur, puisque vous qui les vénérez et les observez, vous courez vous mêler avec ceux qui en sont les plus irréconciliables ennemis? Si quelqu’un vous voit, est-il dit, vous qui avez la science, vous asseoir à table dans un lieu consacré aux idoles, est-ce que la conscience de celui qui est faible, ne sera pas excitée à manger ce qui est consacré aux idoles ? (I Cor. VIII, 10.) Et moi je vous dis : Si quelqu’un vous voit, vous qui avez la science, vous en aller dans la synagogue et regarder les trompettes,’ est-ce que la conscience de celui qui est faible ne sera pas excitée à admirer les cérémonies judaïques? Celui qui tombe ne subit pas seulement le châtiment de sa propre chute, mais il est aussi puni pour avoir fait tomber les autres par son exemple. De même, celui qui demeure forme dans son devoir n’est pas seulement couronné pour sa vigueur personnelle; mais on le loue encore parce qu’il a de plus excité l’émulation des autres. Fuyez donc et les assemblées et les lieux de réunion des Juifs, et que personne n’ait de vénération pour la synagogue à cause des livres qu’elle garde c’est une raison de plus, au contraire, pour la haïr et s’en éloigner, parce que, si elle retient les écrits des saints prophètes, c’est pour les injurier, en ne croyant pas à leurs paroles; parce que ces mêmes écrits ne font que mettre dans tout son jour l’impiété de la,synagogue.

### 6.

Et afin que vous sachiez que les Livres saints ne sanctifient pas les lieux où ils sont gardés, mais que l’intention de ceux qui s’y réunissent les profane et les souille, je vous raconterai un fait déjà ancien. Ptolémée Philadelphe, ayant fait une collection des livres de tous les pays, apprit qu’il y avait aussi chez les Juifs des écrits traitant de Dieu, et contenant les meilleurs préceptes de morale et de politique, il fit donc venir des hommes de la Judée, et les chargea de traduire ces livres qu’il déposa dans le sanctuaire de Sérapis, car cet homme était un païen, et la traduction des livres des Prophètes y est restée jusqu’à présent[[1]](#footnote-25). Quoi donc? Le temple de Sérapis est-il saint parce qu’il renferme les saints Livres ? Evidemment non ! Les Ecritures ont leur sainteté propre qu’elles ne communiquent pas au lieu où elles sont, à cause de la méchanceté de ceux qui s’y rassemblent. Il en est de même de la synagogue. S’il n’y a point là d’idoles, les démons eux-mêmes y habitent. Je le dis de la synagogue qui est ici, je le dis aussi de celle qui est à Daphné : c’est là que se trouve le plus affreux soupirail de l’enfer, qu’on appelle la Matrone. J’ai entendu dire que beaucoup de fidèles montent à ce lieu et dorment auprès. Mais à Dieu ne plaise que je leur donne jamais le nom de fidèles ! A mes yeux, le sanctuaire de la Matrone et celui d’Apollon sont également impurs. Et si quelqu’un me reproche ma témérité, à mon tour, je lui reprocherai son extrême folie. Un lieu où les démons habitent, n’est-ce pas un lieu d’impiété, quand même aucune statue n’y serait érigée? Un lieu où les assassins de Jésus-Christ se rassemblent, où la croix est renversée, où Dieu est blasphémé, où le Père est méconnu, où le Fils est outragé, où la grâce du Saint-Esprit est rejetée; plus encore. un lieu fréquenté par des hommes pires que des démons, un tel lieu n’est-il pas excessivement dangereux à visiter? Dans les temples des idoles, au moins l’impiété est à découvert et visible, et elle ne pourrait aisément attirer ni tromper un homme, pour peu qu’il soit doué d’intelligence, et qu’il soit sain d’esprit ; mais les Juifs, en disant qu’ils adorent Dieu et haïssent les idoles, qu’ils ont les prophètes et les honorent, les Juifs offrent à la crédulité une amorce plus décevante, et jettent dans leurs filets les simples et les sots qui n’y prennent pas garde. Leur impiété est égale à celle des païens, mais leurs artifices les rendent plus pernicieux. Chez eux aussi s’élève l’autel caché de la fraude , sur lequel ils immolent, non des brebis et des veaux, mais les âmes des hommes. Enfin, si vous avez un respect superstitieux pour leur culte, qu’y a-t-il de commun entre vous et nous? Car, si le judaïsme est vénérable et saint, le christianisme est faux ; si le christianisme est vrai, comme il l’est en effet, le judaïsme n’est qu’une indigne supercherie. Je ne dis pas les Ecritures, à Dieu ne plaise ! Car, ce sont elles qui me conduisent à Jésus-Christ comme par la main, mais je parle de l’impiété des Juifs et de leur folie présente. Au reste, l’heure est venue de vous prouver que les démons habitent dans la synagogue, non pas seulement dans la synagogue, mais dans les âmes mêmes des Juifs. Car, est-il dit, quand l’esprit immonde est sorti d’un homme, il erre par des lieux arides, cherchant du repos, et il n’en trouve pas, et il dit : Je retournerai dans ma maison, et revenant il la trouve vide, nettoyée et ornée; et il s’en va, et il prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, et il rentre chez cet homme, dont le dernier état sera pire que le premier. Ainsi en sera-t-il de cette génération. (Matth. XII, 43-45; Luc, XI, 24-26.)

Vous voyez que les démons habitent dans les âmes des Juifs, et que ceux d’aujourd’hui sont pires que les premiers; et il ne faut pas s’en étonner. Autrefois, en effet, ils ne commettaient leur impiété que contre les prophètes ; mais aujourd’hui , c’est contre le Maître même des prophètes qu’ils lancent leurs outrages. Et c’est avec ces démoniaques, dites-moi, avec ces hommes , possédés par tant d’esprits impurs, nourris dans les tueries et les massacres, que,vous vous réunissez, et vous n’en avez pas horreur? Est-il permis même d’échanger le salut et de converser simplement avec eux ? ou ne doit-on pas plutôt s’en détourner comme d’un peuple de lépreux, comme du fléau du genre humain? A quelle sorte de crimes ne se sont-ils pas livrés? Les accusations lancées contre eux ne remplissent-elles pas les écrits des prophètes? Quelle sanglante tragédie, quel genre d’iniquité n’ont-ils pas éclipsés parleurs homicides? Ils ont immolé leurs fils et leurs filles aux démons (Ps. CV, 37) ; ils ont méconnu la nature; ils ont oublié les douleurs de l’enfantement; ils ont foulé aux pieds les soins qu’on doit aux enfants; ils ont renversé jusque dans leurs fondements les lois de la parenté; ils sont devenus plus inhumains que tous les animaux; car, souvent les animaux donnent jusqu’à leur vie, et méprisent leur propre conservation, pour défendre leurs petits. Mais les Juifs, sans aucune nécessité, immolent, de leurs propres mains, ceux à qui ils ont donné le jour, pour honorer les ennemis de notre vie, les démons malfaisants. De quoi s’étonnera-t-on le plus : de leur impiété ou de leur cruauté et de leur inhumanité; de ce qu’ils immolent leurs fils, ou de ce qu’ils les immolent aux démons? Mais, par leur libertinage, n’ont-ils pas dépassé jusqu’à la lubricité des brutes? Entendez ce que dit le Prophète de leur dérèglement : Ils sont devenus des chevaux qui courent et qui hennissent après les cavales; chacun a henni après la femme de son. prochain. (Jérém. V, 8.) Il ne dit pas: Chacun a convoité la femme de son prochain; mais il exprime très-énergiquement, par un cri de bête, la folie où le libertinage les a conduits.

### 7.

Que dirai-je encore? parlerai-je de leurs rapines, de leur avarice, des pauvres qu’ils trompent, des vols qu’ils commettent , des cabarets et autres lieux infâmes qu’ils tiennent ? Mais le jour tout entier ne suffirait pas pour cette narration.— Cependant, disent quelques-uns, leurs fêtes ont quelque chose de grave et de grand? — Ecoutez donc les prophètes, ou plutôt écoutez avec quelle énergie Dieu lui-même les repousse J’ai haï, j’ai rejeté vos fêtes. (Amos, V, 21.) Dieu hait ces fêtes et vous y participez ? Et il ne dit pas : Telle ou telle fête, mais toutes également. Il hait aussi le culte qu’ils lui rendent avec des tambours, des harpes, des psaltérions et les autres instruments : en voulez-vous la preuve ? Eloignez de moi le bruit; de vos chants, dit-il (Ibid. V, 23), et je n’écouterai pas l’accord de vos instruments. Dieu dit Eloignez de moi, et vous, vous courez pour entendre les trompettes? Mais les sacrifices même et les offrandes ne sont-ils pas abominables ? Si vous m’apportez de la fleur de farine, c’est inutilement; l’odeur de votre encens m’est en abomination. (Is. I, 13.) L’odeur de l’encens est en abomination, et le lieu où il fume n’est pas abominable? Et quand, en abomination? En abomination avant qu’ils aient commis leur crime capital, avant qu’ils aient mis à mort leur Maître, avant la croix, avant le déicide ; ne l’est-il maintenant beaucoup plus? — Qu’y a-t-il cependant de plus odorant que la fumée de l’encens ? — Oui, mais ce n’est pas à la nature des dons, c’est à l’intention de ceux qui les présentent, que Dieu regarde, c’est par là qu’il juge des offrandes. Il regarda Abel, et, en même temps, ses dons avec complaisance ; il vit aussi Caïn, mais il rejeta ses sacrifices. Il ne regarda pas Caïn, est-il dit, ni ses sacrifices. (Gen. IV, 5.) Noé offrit en sacrifice à Dieu des brebis, des veaux et des oiseaux; et l’Ecriture dit : Que le Seigneur en respira l’odeur suave (Gen. VIII, 21), c’est-à-dire qu’il agréa ce qui lui était offert : car Dieu n’a pas de narines, la Divinité est incorporelle. Ce qui montait de là était une odeur et une fumée de corps brûlés, et il n’y a rien de plus infect; mais, afin que vous sachiez que Dieu agrée ou rejette les oblations. en ne tenant compte que de l’intention de ceux qui les offrent, l’Ecriture appelle odeur suave cette odeur et cette fumée de l’holocauste, et abomination la fumée de l’encens, parce que l’intention de ceux qui offraient cet encens était comme infecte et corrompue.

Outre les sacrifices, les instruments, les fêtes et la fumée des aromates, il a encore le temple en horreur, à cause de ceux qui y entrent? Il l’a prouvé par les effets, en le livrant, un jour, aux mains des Barbares, et enfin, en le renversant de fond en comble. Même avant la destruction du temple, Dieu publiait par la bouche du Prophète : Ne vous laissez pas abuser par des paroles trompeuses, parce qu’elles ne vous serviront de rien, quand vous dites : le temple du Seigneur, le temple du Seigneur. (Jér. VII, 4.) Ce n’est donc pas le temple qui sanctifie ceux qui s’y rassemblent; mais ceux qui se rassemblent rendent le temple saint, s’ils sont saints. Que si le temple ne servait de rien, quand les chérubins, quand l’arche s’y trouvaient, beaucoup moins servira-t-il après que tous ces précieux symboles ont été détruits; quand l’aversion de Dieu est devenue extrême, quand une nouvelle et plus grande cause de haine s’est ajoutée à toutes les autres. Quelle démence est-ce donc et quelle folie, quand des hommes sont flétris, abandonnés de Dieu; quand ils ont irrité le maître,, d’en faire ses compagnons pour célébrer des fêtes ! Dites-moi, si quelqu’un avait mis à mort votre fils, est-ce que vous consentiriez à le voir, à l’entendre, à lui adresser la parole? Ne le fuiriez-vous pas comme un mauvais démon, comme le diable lui-même? Ils ont mis à mort le fils de votre Maître, et vous osez vous unir à eux? Jésus-Christ qu’ils ont mis à mort vous a honorés jusqu’à vous faire ses frères et ses cohéritiers, et vous l’outragez jusqu’à honorer et servir ses meurtriers et ceux qui l’ont crucifié, en participant à leurs fêtes; jusqu’à courir à leurs infâmes réunions, à entrer dans leurs vestibules impurs et à participer à la table des démons, car leur déicide me porte à appeler ainsi le jeûne des Juifs. Comment, en effet, ne seraient-ils pas des démons ceux qui combattent contre Dieu?

Vous demandez la santé aux démons? Mais lorsque Jésus-Christ leur eut permis d’entrer dans des pourceaux, ils les précipitèrent aussitôt dans la mer; et ils épargneront les corps des hommes ! (Matth. VIII, 31 et suiv.) Plût à Dieu seulement qu’ils ne fussent pas homicides ! Plût à Dieu qu’ils ne dressassent pas d’embûches ! Ils ont fait jeter hors du paradis notre premier père, ils ont exclu les hommes de l’héritage des cieux autant qu’ils ont pu, et ils guériront le corps ? Quelles ridicules fables ! Les démons savent dresser des embûches et nuire, mais non guérir. Dites-moi, ils n’épargnent pas l’âme et ils épargneront les corps? Ils font tous leurs efforts polir nous priver de la royauté céleste à laquelle Dieu nous appelle, et ils entreprendront de nous délivrer de nos maladies? Vous n’avez pas entendu le Prophète qui disait, ou plutôt Dieu par le Prophète, qu’ils ne peuvent faire ni bien ni mal. Et quand même ils pourraient et voudraient guérir (ce qui est impossible), encore ne faut-il pas, pour un intérêt de peu de valeur et périssable, s’attirer un supplice impérissable et éternel. Vous guérirez le corps pour perdre l’âme? Votre marché n’est pas bon : vous irritez Dieu qui a fait le corps, et vous implorez pour votre guérison celui qui vous dresse des embûches? Mais un homme superstitieux vous entraînera facilement, par cette même science médicale, à adorer les dieux des Gentils. Les païens ont souvent guéri beaucoup de maladies par leur art, et rendu à la santé des gens infirmes. Quoi donc? Faut-il pour cela participer à l’idolâtrie? A Dieu ne plaise ! Entendez ce que Moïse dit aux Juifs : S’il s’élève au milieu de vous un prophète, quelqu’un ayant un songe, et qu’il donne un signe ou un prodige, et que le signe ou le prodige annoncé arrive, et que cet homme prenne la parole pour vous dire : Allons et adorons des dieux étrangers que n’ont pas connus nos pères, vous n’écouterez pas la voix du prophète ou du songeur. (Deut. XIII, 1.) Cs qu’il veut dire, le voici : S’il s’élève un prophète, et qu’il fasse un miracle, ou ressuscite un mort, ou purifie un lépreux, ou guérisse un infirme, et qu’en faisant le miracle, il vous invite à l’impiété, ne vous laissez pas persuader par l’accomplissement du miracle. Pourquoi? Parce que le Seigneur votre Dieu vous tente pour savoir si vous l’aimez de tout votre coeur et de toute votre âme. (Ibid. V, 3.) Il est certain que les démons ne guérissent pas. Que si, quelquefois, avec la permission de Dieu, ils parviennent, comme les hommes eux-mêmes, à guérir quelqu’un, cette permission leur est donnée pour vous éprouver, non parce que Dieu ignore quoi que ce soit, mais pour que vous appreniez à repousser tous les démons, même ceux qui guérissent.

Mais que parlé-je de la guérison du corps? Si quelqu’un vous menaçait de l’enfer pour vous porter à renier Jésus-Christ, vous ne devriez pas consentir à le faire. Si quelqu’un vous promettait la royauté, pour vous faire renoncer au Fils unique de Dieu, repoussez-le, haïssezle, soyez disciple de Paul, et montrez-vous fidèle à ces paroles, à ce cri poussé par cette bienheureuse et grande âme : Car, je suis persuadé, dit-il, que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni la hauteur ni la profondeur, ni aucune autre créature ne pourra nous séparer de la charité de Dieu qui est en Jésus-Christ Notre-Seigneur (Rom. VIII, 38, 39). Ni les anges, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses futures, ni une autre créature ne le sépare de la charité de Jésus-Christ, et vous, la guérison du corps vous porte à y renoncer? Quel pardon pouvez-vous donc espérer? Il faut, certes, que Jésus-Christ nous soit plus redoutable que l’enfer, et plus désirable que la royauté; et, quand nous serions malades, il, vaut mieux que nous demeurions dans notre infirmité que de tomber dans l’impiété, pour être délivrés de la maladie. Quand le démon nous aurait guéris, il nous serait plutôt nuisible qu’utile. A la vérité, il a été utile au corps, qui doit peu après mourir tout à fait et tomber en pourriture, mais il a nui à l’âme qui est immortelle. De même que souvent les marchands d’esclaves présentent aux petits enfants des friandises, des gâteaux, des osselets et autres objets semblables, pour les attirer par cette amorce, et les priver de la liberté et même de la vie; ainsi les démons promettent la guérison d’un membre, pour perdre complètement et à jamais la santé de l’âme. Nous, mes bien-aimés, rejetons de telles promesses, et cherchons avant tout à nous préserver de l’impiété. Est-ce que Job n’aurait pas pu, cédant aux sollicitations de sa femme, blasphémer contre Dieu, et se délivrer de l’adversité qui l’opprimait? Car, lui disait-elle, Dis une parole contre Dieu, et finis-en. (Job, II, 9.) Mais il aima mieux souffrir, se consumer et endurer l’affreuse plaie qui couvrait tout son corps que de se délivrer par le blasphème des maux qui l’accablaient. Imitez-le ; vous êtes affligés, le démon vous offre son concours pour sortir de l’épreuve que vous subissez, ne vous laissez pas persuader, et, à l’exemple de cet homme juste que sa femme ne put persuader d’offenser Dieu, repoussez les suggestions flatteuses du démon ; supportez patiemment une maladie corporelle, plutôt que de perdre la foi et le salut de votre âme. Dieu ne vous abandonne pas, il veut épurer de plus en plus votre vertu au creuset de la souffrance. Supportez-la donc avec persévérance, afin que vous entendiez cette parole : Crois-tu que je t’aie rendu un oracle pour une autre cause, que pour te faire paraître juste. (Job, XI., 3.)

### 8.

Je pourrais m’étendre encore sur ce sujet, mais pour ne pas surcharger votre mémoire, je le terminerai ici, en vous adressant ces paroles de Moïse : Je prends à témoin contre vous le ciel et la terre. (Deut. XXX, 19.) Que si quelqu’un de vous, présent ou absent, s’en va voir les trompettes des Juifs, ou se présente à la synagogue, ou monte au temple de la Matrone, ou participe au jeûne, ou prend part au sabbat, ou observe quelqu’autre rite judaïque, petit ou grand, qu’il sache que je suis innocent de sa perte , et que son sang ne retombera pas sur moi. Ces enseignements nous seront rappelés à vous et à moi au jour de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et, si vous obéissez, ils seront pour vous un grand motif de confiance, en ce jour terrible , mais , si vous n’écoutez pas ou si vous cachez quelques-uns des coupables, ils se dresseront contre vous comme d’ardents accusateurs; car, je n’ai point évité de vous annoncer toute la volonté de Dieu (Act. XX, 27), mais j’ai versé l’argent aux banquiers. C’est à vous désormais d’augmenter ce qui a été déposé, et d’user, pour le salut de vos frères, du profit que vous avez fait en écoutant.— Mais il est fâcheux et honteux de dénoncer ceux qui commettent ces sortes de fautes ? — Il est certes fâcheux et honteux aussi de se taire. Car, ce silence cause la perte, et de vous qui le gardez et de ceux en faveur de qui il est gardé : il vous rend ennemi de Dieu. Combien est-il préférable de s’attirer la haine des hommes, nos compagnons d’esclavage, pour leur salut, que d’irriter Dieu, notre Maître, contre nous ! La colère de l’homme ne peut vous nuire; elle se changera même tôt ou tard en reconnaissance pour le service que vous aurez rendu ; tandis que, si vous vous taisez sur les désordres de votre frère, pour l’obliger à son détriment, Dieu vous fera subir le dernier châtiment. De sorte que votre silence vous attirera l’inimitié de Dieu, en même temps qu’il sera nuisible à votre frère, tandis qu’en le dénonçant et en le déclarant, vous vous rendrez Dieu propice, et vous gagnerez à la vérité cet homme dont vous vous ferez un ami qui comprendra votre bienfait avec le temps.

Ne pensez donc pas que vous obligez vos frères, si, quand vous les voyez se livrer à quelque chose d’inconvenant, vous ne les réprimandez pas avec la plus grande véhémence. Si vous perdez votre manteau, ce n’est pas seulement celui qui l’a dérobé, mais aussi celui qui connaît le voleur et ne le dénonce pas, que vous tenez pour votre ennemi. Notre mère commune a perdu, non-seulement un manteau, mais un fils; le diable l’a enlevé et le retient maintenant dans le judaïsme ; vous connaissez le voleur, vous connaissez celui qui a été enlevé ; vous me voyez allumer comme un flambeau la parole de l’enseignement, et, tout éploré, chercher partout, et vous vous tenez silencieux ? Et vous ne dénoncez pas? Quel pardon pouvez-vous espérer? Comment l’Eglise ne vous comptera-t-elle pas parmi ses plus grands ennemis, et ne vous regardera-t-elle pas comme un adversaire et un fléau ? Mais, à’Dieu ne plaise qu’aucun de ceux qui entendent ce conseil commette jamais cette faute de trahir un frère pour lequel Jésus-Christ est mort! Jésus-Christ a versé son sang pour lui ; et vous, vous n’auriez pas le coeur de proférer pour lui une parole? Il n’en sera pas ainsi, non, je vous en conjure; mais aussitôt sortis d’ici, livrez-vous avec ardeur à cette chasse aux âmes, et que chacun de vous m’amène un malade. Mais plutôt, à Dieu ne plaise qu’il y ait autant de malades que j’ai ici d’auditeurs. Mettez-vous à deux ou trois, à dix ou vingt pour m’en amener un, afin que ce jour-là, voyant dans le filet la pêche qui a été faite, je vous serve un repas plus abondant. Car, si je vois le conseil que je vous donne aujourd’hui mis en pratique, je me livrerai avec plus d’ardeur à la guérison de ces hommes, et il y aura un plus grand profit et pour vous et pour eux. Ne le négligez donc pas, ce conseil; mais, que les femmes poursuivent les femmes, et les hommes, les hommes, et les esclaves, les esclaves, et ceux qui sont libres, ceux qui sont libres, et les enfants, les enfants; que tous, en un mot, vous livrant, avec le plus grand soin, à la chasse de ceux qui ont ces maladies, vous vous présentiez à la prochaine réunion de telle sorte que nous vous accordions des louanges, et que, avant nos éloges,. vous obteniez de Dieu une récompense grande, ineffable, et surpassant de beaucoup les travaux de la vertu; plaise à Dieu que nous y arrivions tous par la grâce et l’amour pour les hommes de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui et avec qui soit gloire au Père et tout ensemble au Saint-Esprit, maintenant et toujours et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## DEUXIÈME DISCOURS. CONTRE CEUX QUI OBSERVENT LE JEUNE DES JUIFS ET CONTRE LES JUIFS EUX-MÊMES.

ANALYSE.

Il ne faut pas observer le jeûne des Juifs : 1° parce que Jésus-Christ ne sert de rien à celui qui observe la Loi judaïque, ne fût-ce qu’en un seul point; 2°ù parce que celui qui observe la Loi en un point s’oblige par là même à l’observer en tout le reste, sous, peine de malédiction.— La Loi est bonne, il est vrai, mais à la condition qu’elle conduise à Jésus-Christ ; elle est mauvaise pour ceux qu’elle n’y conduit pas, par conséquent pour les judaïsants.— Dieu se montre jaloux de l’honneur des fidèles plus que de sa propre gloire; qu’en retour les fidèles se montrent jaloux de l’honneur de Dieu, et empêchent leurs femmes de courir aux synagogues.

### 1.

Le jeûne inique et impur des Juifs va commencer. Ne vous étonnez pas si j’appelle ce jeûne impur, car ce qui se fait contre la volonté de Dieu, quand même ce serait un sacrifice ou un jeune, est ce qu’il y a de plus immonde. Encore cinq jours, et leur jeûne inique arrive donc; mais déjà, prenant les devants, je vous ai fait une exhortation, il y a dix jours ou même davantage, pour prémunir vos frères. Que personne, cependant, ne m’accuse d’avoir fait un discours inopportun, parce que je l’ai prononcé tant de jours par avance. Dans l’attente de la fièvre, en effet, ou de quelque autre maladie, par précaution, l’on prémunit, à l’aide de remèdes, le corps de celui qui est sur le point d’en être pris; et avant qu’il ait éprouvé l’attaque redoutée, on se hâte de le préserver des maux qui le menacent. Telle a été notre conduite; quand nous avons vu une maladie très-cruelle sur le point de se déclarer, nous l’avons signalée dès l’origine, et nous avons préparé le remède avant que le mal ait exercé ses ravages. Nous n’avons pas attendu ces jours-ci pour prendre la parole, dans la crainte que la brièveté du temps ne vous empêchât de rechercher ceux de vos frères qui seraient atteints de la maladie du judaïsme; nous avons voulu vous donner le temps et la latitude suffisante pour que vous pussiez vous appliquer à découvrir et à guérir ces pauvres malades. C’est à peu près ce que font ceux qui célèbrent des noces et préparent des repas somptueux; ils n’attendent pas que le jour soit venu, ils traitent longtemps d’avance avec les pêcheurs et les oiseleurs, afin de n’être pas pris au dépourvu dans leurs préparatifs.

Comme nous avons, nous aussi, l’intention de vous servir un repas spirituel pour vous fortifier et vous prémunir contre la stupidité judaïque, nous nous sommes adressé à vous, mes frères, comme à des pêcheurs, et nous vous avons priés de prendre dans vos filets ceux de vos frères qui sont atteints de judaïsme, et de les amener ici pour entendre nos discours. Vous dont les efforts ont été couronnés de succès, ne laissez pas échapper ceux que vous avez si heureusement capturés, entourez-les de votre sollicitude et de vos exhortations. Pour vous, qui n’avez encore rien pris, vous avez un délai suffisant, il vous reste encore cinq jours, pour exercer votre zèle, il n’en faut pas tant pour faire quelque bonne capture. Développons donc ensemble les filets de l’enseignement, formons-nous en cercle, comme des chiens de chasse, entourons nos judaïsants et resserrons-les de toutes parts dans les lois de l’Eglise. Appelons à notre aide, si vous le trouvez bon, un excellent chasseur, le bienheureux Paul, qu’il leur dise avec toute la force et toute l’autorité de sa parole : Voici que je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous sert de rien. (Gal. V, 2.) Les animaux sauvages s’élancent saisis de frayeur, lorsque , cachés sous des buissons, ils ont entendu par hasard la voix terrible du chasseur; pressés par cette voix d’un être supérieur à eux, poussés en avant malgré eux par les cris qu’ils entendent, ils tombent inévitablement dans les piéges qui les attendent. Ainsi en sera-t-il de vos frères : cachés dans le judaïsme comme sous des buissons, s’ils entendent la voix de Paul, ils tomberont facilement, je le sais, dans les filets du salut, et ils renonceront pour toujours à l’erreur judaïque. Ce n’est pas Paul, en effet, qui parle, mais Jésus-Christ qui l’inspirait. En sorte que quand vous l’entendez qui s’écrie et qui dit : Voici que je vous dis, moi Paul, que si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous sert de rien, croyez que la voix est celle de Paul, mais que la pensée et le dogme sont de Jésus-Christ qui instruit intérieurement son apôtre.

Mais, dira-t-on, la circoncision est-elle si nuisible qu’elle aille jusqu’à rendre inutile la dispensation de la grâce par Jésus-Christ? Oui, la circoncision a ce funeste pouvoir, non par sa nature, mais par la malice humaine. Il fut un temps où la Loi était utile et nécessaire, mais maintenant elle a cessé de l’être et elle n’a plus d’objet. Si donc vous recourez à elle mal à propos, elle vous rendra le don de Dieu inutile. Jésus-Christ ne vous servira de rien, si vous ne voulez pas vous donner à lui sans restriction. Quelqu’un a été surpris en adultère ou dans quelque autre délit grave, il est en prison; on est sur le point de lui faire son procès et de prononcer contre lui une sentence de condamnation; sur ces entrefaites arrive une lettre du roi qui renvoie sans examen ni enquête tous ceux qui sont en prison; mais notre homme ne veut pas profiter de l’amnistie, il préfère subir son jugement, il veut rendre compte, il exige l’enquête; évidemment il ne pourra plus ensuite profiter de la grâce accordée par le monarque; en réclamant la juridiction du tribunal, la sentence et l’enquête, il s’est privé de son plein gré de la faveur royale. Voilà précisément ce qui est arrivé aux Juifs. Voyez, en effet: toute la nature humaine avait été surprise dans des actions honteuses, car, est-il dit, tous ont péché (Rom. III, 23) ; tous les hommes étaient enfermés, emprisonnés dans la malédiction de l’iniquité ; la sentence sortie du scrutin allait être portée contre eux; une lettre du Roi des cieux arriva, ou plutôt le roi vint lui-même, et, sans exiger ni examen ni enquête, délivra tout le monde des liens du péché.

### 2.

Tous ceux qui accourront profiteront du bienfait, étant sauvés par la Grâce, mais ceux qui veulent être sauvés par la Loi perdront encore la grâce. Ils. ne pourront profiter de la bienveillance royale, en prétendant se sauver par eux-mêmes; et ils attireront sur eux la malédiction de la loi, parce que aucune chair ne sera justifiée par les oeuvres de la Loi mosaïque. C’est. pourquoi l’Apôtre dit: Si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous sert de rien. (Gal. V, 2.) Celui qui prétend être sauvé par les oeuvres légales n’a rien de commun avec la grâce. C’est ce que Paul donné à entendre quand il dit : Si c’est par la grâce que les hommes sont sauvés, ce n’est pas par les oeuvres légales, autrement la grâce n’est plus grâce; si c’est par les oeuvres légales, ce n’est plus par la grâce, autrement l’oeuvre n’est plus oeuvre. (Rom. XI, 6.) Et encore : Si la justice est produite par la Loi des Juifs, Jésus-Christ est donc mort gratuitement. (Gal. II, 21.) Et aussi : Vous qui cherchez la justification dans la Loi judaïque vous êtes déchus de la grâce. (Gal. V, 4.) Vous êtes morts pour la loi, vous êtes devenus pour elle des cadavres, vous n’êtes plus désormais sous son joug, ni soumis à la nécessité qu’elle impose. Pourquoi donc vous efforcez-vous de vous susciter des embarras inutilement et sans raison?

Cependant, pourquoi saint Paul se nomme-t-il dans le passage que nous venons de citer? Pourquoi ne dit-il pas simplement : Voici que je vous dis ? C’est parce qu’il voulait rappeler aux Galates le zèle qu’il avait montré autrefois pour le judaïsme. Car, dit-il, si j’étais sorti des Gentils, si j’ignorais les usages judaïques, peut-être pourrait-on dire que c’est pour n’avoir pas pris part à ces rites, et pour n’avoir pas compris la vertu de la circoncision, que je l’exclus des dogmes de l’Eglise. Voilà pourquoi saint Paul se nomme; il veut rappeler aux Galates, ce qu’il a fait pour la Loi; c’est comme s’il disait : Je ne fais pas cela par haine de la circoncision, mais pour reconnaître la vérité. C’est moi, Paul, qui vous dis cela, moi Paul, qui ai été circoncis le huitième jour, qui suis de la race d’Israël, hébreu né d’hébreux (Phil. III, 5), de la tribu de Benjamin; pour ce qui est de la Loi, pharisien; pour ce qui est du zèle, persécuteur de l’Eglise ; qui suis entré dans les maisons des chrétiens pour en tirer les hommes et les femmes, et les jeter en prison ; autant de choses par lesquelles je puis convaincre, même les moins intelligents, que ce n’est point par haine ni par ignorance des pratiques judaïques, mais par la connaissance que j’ai de la vérité éminente de Jésus-Christ, que j’ai promulgué cette loi. Or, je vous atteste encore, dit-il, que tout homme qui se fait circoncire est obligé d’accomplir toute la Loi. (Gal. V, 3.) Pourquoi ne dit-il pas : Or, je vous annonce; ou bien : je vous enjoins; ou bien : je vous dis; mais : je vous attesté? C’est afin de nous faire souvenir, par cette parole, du jugement à venir. L’idée de témoin rappelle celle de jugement et de sentence. Il effraie donc l’auditeur en rappelant le tribunal redoutable, il montre aussi qtu>ces paroles mêmes lui seront des- témoins, en ce jour où chacun rendra compte de ce qu’il a fait et de ce qu’il a dit, et de ce qu’il a entendu. Adressées aux Galates par l’Apôtre, ces paroles peuvent aussi s’adresser à ceux qui ont la maladie des Galates ; s’ils ne sont pas présents, redites-leur les paroles de saint Paul, qui s’écrie : Or, j’atteste ci tout homme circoncis qu’il est obligé d’accomplir toute la Loi. (Ibid.)

Et ne me dites pas que la circoncision n’est qu’un commandement isolé : ce seul commandement vous impose le joug tout entier de la Loi. Vous vous placez en partie sous l’empire de la Loi, il est nécessaire que vous lui obéissiez aussi dans tout le reste de ses prescriptions; si vous ne l’accomplissez pas, il est de toute nécessité que vous soyiez puni et que vous attiriez sur vous la malédiction. Lorsqu’un passereau est tombé dans le filet, quand même il ne serait retenu que par le pied, tout le reste du corps est pris; ainsi, celui qui accomplit un seul commandement de la Loi, que ce soit la circoncision ou le jeûne, transmet par ce seul commandement qu’il observe toute sa puissance à la Loi, et il ne pourra recouvrer sa liberté tant qu’il voudra obéir à la Loi, ne fût-ce qu’en partie. Nous ne disons pas ces choses pour blâmer la Loi, à Dieu ne plaise ! mais dans le dessein de montrer la richesse surabondante de la Grâce de Jésus-Christ. La Loi, en effet, n’est pas contraire à Jésus-Christ; comment le serait-elle, puisqu’elle a été donnée par lui, et qu’elle nous prépare à le recevoir? Mais, nous sommes contraint de dire ce que nous disons par l’obstination coupable de ceux qui l’observent à contre-temps. Ceux qui outragent la Loi, ce sont ceux qui y renoncent pour venir à Jésus-Christ, puis qui se rattachent de nouveau à la Loi. La Loi a été d’une grande utilité pour les hommes, je le confesse, moi aussi, et je ne le nierai jamais; mais vous, qui vous y attachez à contre-temps, vous empêchez d’apprécier sa grande utilité. Le plus grand éloge que puisse recevoir un maître, c’est que le jeune homme formé par ses soins n’a plus besoin de sa vigilance pour pratiquer la sagesse; tant il a fait de grands progrès dans la vertu ; de même le plus bel éloge que puisse obtenir la Loi, c’est que nous n’avons plus besoin de son secours. Nous devons à là Loi le grand avantage - que notre âme est devenue susceptible d’une perfection plus haute. Celui qui reste obstinément sous la tutelle de la Loi et ne peut rien voir de plus que ce qui est écrit, n’en retire aucun profit considérable. Mais moi qui l’ai abandonnée pour m’attacher aux dogmes plus sublimes de Jésus-Christ, je puis l’exalter extrêmement de ce qu’elle m’a rendu capable de m’élever au-dessus de son imperfection, et de monter au sommet de l’enseignement qui nous a été donné par Jésus-Christ.

La Loi a été très-utile à l’humanité, mais c’est comme préparation à Jésus-Christ; si, au lieu d’amener les hommes à Jésus-Christ, elle les en sépare, elle devient alors très-mauvaise et très-nuisible, puisqu’en nous leurrant d’une manière déplorable, par des avantages d’un ordre très-inférieur, elle notas fait perdre le souverain bonheur que nous trouverions à la suite de Jésus-Christ. Voici deux médecins, l’un plus habile, l’autre moins; l’un, après avoir appliqué ses remèdes sur les plaies, n’a pu délivrer tout à fait le malade de sa douleur. (Il y a une lacune ici.)

3….. Votre frère, laissez votre présent-devant l’autel, et allez vous réconcilier d’abord avec votre frère, et puis venez offrir votre présent. (Matth. V, 23, 24.) Le Sauveur ne dit pas : abrégez le sacrifice, et puis, allez; mais, laissez-le incomplet, et allez vous réconcilier avec votre frère. Autre exemple des égards que Dieu a pour les hommes : le mari qui a une femme infidèle, païenne, n’est pas obligé de la renvoyer. Saint Paul le déclare : Si quelqu’un a une femme infidèle, et qu’elle consente à habiter avec lui, qu’il ne la renvoie pas (I Cor. VII, 12) , s’agit-il d’une prostituée et d’une adultère, il n’est pas défendu au mari de la chasser : Celui, dit l’Evangile, qui renvoie sa femme, excepté pour cause de fornication, lui fait commettre l’adultère. (Matth. V, 32.) En sorte que pour cause de fornication il est permis à un mari de renvoyer sa femme. Voyez l’amour et la sollicitude de Dieu pour les hommes. Si la femme est païenne, dit-il, ne la chassez pas.; mais, si c’est une prostituée, je ne vous défends pas de le faire. Si elle commet l’impiété contre moi, dit-il, ne la chassez pas; mais si elle vous outrage, personne ne vous défend de la chasser. Quoi donc ! Dieu nous fait un tel honneur, et nous ne le jugeons pas digne de semblables égards; nous le laissons outrager par nos femmes, et cela, quand nous savons que le plus grand châtiment nous est réservé pour cette négligence ! C’est afin que vous veilliez à son salut que Dieu vous a fait le chef de la femme; c’est aussi pour cela que saint Paul a donné ce commandement: Si les femmes veulent apprendre quelque chose, qu’elles interrogent leurs maris à la maison (I Cor. XIV, 35), et les maris faisant les fonctions de maîtres et de tuteurs les exciteront à la piété. Mais vous, quand l’heure de l’assemblée appelle les fidèles à l’église, vous ne savez même pas secouer la paresse d’une femme qui veut rester à la maison. Quand c’est au contraire le diable qui les convoque par les trompettes des Juifs, vous ne songez pas à réprimer l’empressement qu’elles mettent à répondre à l’appel; vous souffrez qu’elles encourent le reproche d’impiété, et qu’elles soient entraînées au dérèglement. Car la synagogue est un mauvais lieu où afflue tout ce qu’il y a de plus dépravé: c’est un rendez-vous pour les prostituées, et pour les efféminés; le théâtre, enfin, y vomit tout son personnel.

Mais que parlé-je des prostitutions qui sont admises dans la synagogue? Ne craignez-vous pas que votre femme n’en revienne possédée par le démon? N’avez-vous pas entendu, dans le précédent entretien, la parole par laquelle il nous était clairement démontré que les démons habitent, et les âmes mêmes des Juifs, et les lieux dans lesquels ils se rassemblent? Comment donc, dites-moi, osez-vous, après avoir formé des chœurs avec les démons, revenir dans l’assemblée des apôtres ? Comment ne frémissez-vous pas, après que vous êtes allé vous réunir et communiquer avec ceux qui ont versé le sang de Jésus-Christ, de revenir, de communier à la sainte Table, et de participer au précieux sang? Vous ne frémissez pas, vous ne tremblez pas, lorsque vous commettez ces iniquités ? Quoi ! vous ne respectez pas même la Table sainte? J’ai discouru avec vous sur les dangers du judaïsme, vous en discourrez avec nos judaïsants, et eux avec leurs femmes : Edifiez-vous l’un l’autre. (I Thess. V, 11.) Si celui qui souffre de ces maladies est un catéchumène, qu’il soit éloigné du vestibule de l’église; et si c’est un fidèle et un initié, qu’on le chasse de la sainte Table. Il n’est pas besoin, en effet, d’user d’exhortation et de conseil à l’égard de tous les péchés; il y en a que l’on corrige communément par une prompte et courte séparation. Et de même que les blessures peu graves cèdent à des remèdes doux, tandis que pour celles qui sont gangrenées, incurables, et qui rongent le corps, il faut la pointe du fer et le feu ; ainsi parmi les péchés, il en est qui ont besoin d’une longue exhortation, et, les autres, d’une réprimande sévère. C’est pourquoi Paul ordonne de ne pas toujours exhorter, mais de reprendre quelquefois avec vigueur, quand il dit : Pour cette cause, reprends-les durement. (Tite, I,13.) Reprenons-les donc durement aujourd’hui, afin que, dans la honte de leur passé, ils s’accusent eux-mêmes et qu’ils évitent ce jeûne inique si dangereux pour le salut de leurs âmes. Pour ces raisons, m’abstenant, moi aussi, d’exhorter désormais, j’atteste et je proclame que: Si quelqu’un n’aime pas le Seigneur Jésus-Christ, qu’il soit anathème! (I Cor. XVI, 22.) Et quel signe plus certain peut-il y avoir que l’on n’aime pas le Seigneur que de partager les fêtes de ceux qui l’ont mis à mort? Ce n’est pas moi qui les ai anathématisés, c’est Paul, ou plutôt, ce n’est pas Paul, mais Jésus-Christ qui parle par lui, et quia dit précédemment: Ceux qui cherchent la justification dans la Loi sont déchus de la Grâce. (Gal. V, 4.) Dites-leur ces paroles, et lisez-leur ces sentences; et quand vous les aurez sauvés par toute espèce de soins, et arrachés de la gorge, du diable, amenez-les-nous le jour du jeûne, afin que, acquittant le reste de notre promesse, unanimement et d’une seule voix avec nos frères, nous glorifiions Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce qu’à lui est la gloire dans les siècles. Ainsi soit-il.

## TROISIÈME DISCOURS. CONTRE CEUX QUI JEUNENT A LA PREMIÈRE PAQUE.

ANALYSE.

Il ne faut pas participer au jeûne que les Juifs observent avant leur pâque : 1° parce que c’est une cause de schisme et dé dissension, et que la dissension est le plus grand des maux : telle est la doctrine de saint Paul et des Pères rassemblés à Nicée ; 2° parce que Dieu , en détruisant la seule ville où pouvait légalement se faire la pâque, a suffisamment déclaré qu’il rejetait toutes tes fêtes des Juifs, et nous délivrait de l’obligation d’observer les jours fixés par la Loi ; 3° parce que chez les Juifs mêmes l’observation du lieu devait l’emporter sur l’observation du temps ; 4° parce que l’observation du temps est le plus souvent impossible.

### 1.

Une affaire nécessaire, urgente, interrompant de nouveau la suite de nos instructions contre les Anoméens, demande toute notre attention, toutes nos paroles. Nous étions prêt à vous entretenir encore de la gloire du Fils unique, mais l’obstination malencontreuse de ceux qui veulent jeûner à la première pâque nous oblige d’employer encore aujourd’hui toute cette instruction à les guérir de leur folie. Et en effet le bon pasteur ne chasse pas ’seulement les loups, mais il soigne encore les brebis malades avec toute sorte de sollicitude. Car, quel profit y a-t-il à ce que les ouailles échappent à la dent des bêtes féroces, si elles sont dévorées par la maladie ? De même encore un excellent général ne repousse pas seulement les attaques du dehors, mais auparavant il réconcilie avec elle-même la ville agitée par des factions, sachant bien que la victoire sur les ennemis du dehors ne servira de rien, tant, que les dissensions continueront au dedans. Et afin que vous appreniez que rien ne contribue à la ruine autant que la sédition et la rivalité, écoutez ce que dit Jésus-Christ : Un royaume divisé contre lui-même ne subsistera pas. (Matth. XII, 25.) Et pourtant, quoi de plus puissant qu’un royaume avec ses revenus, ses armes, ses murailles, ses forteresses, et le nombre si grand des soldats, et de ses chevaux, et mille autres choses qui lui procurent une force considérable ? Néanmoins, une si grande puissance se dissout quand elle s’insurge contre elle-même. Car rien n’affaiblit autant que la rivalité et les querelles, de même que rien ne produit tant de force et de puissance que la charité et la concorde. C’est aussi ce que sentait Salomon, quand il disait : Le frère secouru par le frère est comme une ville forte et un royaume fermé. (Prov. XVIII, 19.) Voyez combien grande est la force de la concorde? combien grand est le dommage causé par la rivalité? Un royaume agité par les factions se dissout, tandis que deux hommes qui sont d’accord et unis ensemble sont plus solides qu’aucune muraille.

Je sais bien que, par la grâce de Dieu, la plus grande partie de ce troupeau est exempte de cette infirmité, et que la maladie n’a envahi que le petit nombre; néanmoins, ce n’est pas une raison pour négliger la cure. Quand même il n’y en aurait que dix, ou bien cinq, ou bien deux, ou même un seul qui fût infirme, il ne faudrait pas le mépriser pour cela. Oui, quand même il n’y en aurait qu’un seul, et encore petit et abject, c’est un frère pour lequel Jésus-Christ est mort. Et Jésus-Christ a fait voir qu’il fait grand cas de ceux qui sont petits. Celui, dit-il, qui scandalise un des plus petits qui croient en moi, il lui est avantageux qu’une meule de moulin soit suspendue à son cou, et qu’on le plonge dans la mer. (Matth. XVIII, 6.) Et encore : Toutes les fois que vous ne l’avez pas fait à l’un de ces petits, vous ne me l’avez pas fait non plus. (Ib. XXV, 45.) Et encore : Votre Père qui est aux cieux ne veut pas qu’un de ces petits périsse. (Ib. XVIII, 14.) Comment donc ne serait-t-il pas absurde, tandis que Jésus-Christ fait tant de cas des petits, que nous les abandonnassions par négligence? Ne dites pas : Il n’y en a qu’un; mais, un seul, s’il est négligé, communiquera encore le mal aux autres. Car un peu. de levain, est-il dit, fait lever toute la pâle. (Gal. V, 9.) Et ce qui perd et détruit tout, c’est que nous dédaignons les petits. C’est pourquoi les plaies deviennent grandes; comme les grandes aussi deviennent facilement petites, quand on leur donne des soins convenables.

Voici donc ce que nous leur dirons d’abord: Il n’y a rien de pire que de se livrer à la contention et à la disputé; que de déchirer l’Eglise et de diviser en beaucoup de parties cette tunique que les larrons n’ont pas osé déchirer. N’est-ce pas assez des autres hérésies, sans que nous nous divisions nous-mêmes? N’entendez-vous pas Paul qui dit : Si vous vous mordez et vous mangez les uns les autres, prenez garde d’être détruits les uns par les autres. (Gal. V,15.) Dites-moi, vous vous égarez loin du troupeau, et vous ne craignez pas le lion qui rôde au dehors. Car, est-il dit : Notre ennemi, comme un lion, rôde à l’entour en rugissant et en cherchant quelqu’un dont il se saisisse. (I Pierre, V, 8.) Voyez la sagesse du pasteur : il ne le laisse pas demeurer au dedans parmi les brebis, afin qu’il n’épouvante pas le troupeau; il ne le chasse pas non plus du dehors, afin de les tenir toutes unies au dedans par la crainte de la bête féroce. Vous ne respectez pas le Père ? craignez l’ennemi. Il vous prendra bon gré mal gré, si vous vous séparez vous-mêmes du troupeau. Il est vrai, Jésus-Christ pouvait le chasser même du dehors; mais pour vous rendre vigilants et prêts à combattre, pour que vous cherchiez constamment un refuge auprès de l’Eglise votre mère, il a permis au lion de rugir au dehors, afin que ceux qui sont au dedans, en entendant sa voix, s’unissent plus fortement, et cherchent un refuge les uns auprès des autres. C’est ainsi qu’agissent les mères qui aiment leurs enfants : quand ces enfants pleurent, elles les menacent souvent de les jeter à la gueule des loups : non qu’elles veuillent les y jeter, mais pour faire cesser leur colère. Jésus-Christ a tout fait pour que nous vivions en paix, et que nous soyons attachés les uns aux autres.

### 2.

C’est pourquoi Paul, qui avait des réprimandes aussi graves que nombreuses à faire aux Corinthiens, n’en trouve pas qui fiassent plus importantes que celle d’avoir manqué à ce devoir. Il avait à leur faire des reproches au sujet de la fornication, de leur arrogance, des tribunaux du dehors, des festins dans les temples d’idoles, et sur ce que les femmes ne se couvraient pas la tête, tandis que les hommes le faisaient; il en avait encore, des reproches à leur faire, concernant le mépris des pauvres, l’arrogance que les dons divins avaient fait naître en eux, et aussi relativement à la résurrection des corps; il avait en outre à les blâmer au sujet de leurs querelles et de leurs procès ; il passe sur tout le reste , et c’est contre leurs divisions et leurs schismes qu’il s’élève tout d’abord. Et si vous le permettez, je vous montrerai jusqu’à l’évidence par les paroles mêmes de saint Paul, que c’est là le reproche auquel il attache le plus d’importance. Ils s’étaient livrés à la fornication, écoutez comment il en parle : C’est un bruit constant que la fornication existe parmi vous. (I Cor. V, 1.) Ils s’étaient livrés à des pensées d’orgueil . Quelques-uns se sont enflés comme si je ne devais pas aller vers vous. (Ib. IV, 18.) Ils en avaient appelé, pour juger leurs différends, aux tribunaux du dehors : Quelqu’un d’entre vous ayant une affaire contre un autre ose faire porter le jugement par des infidèles. (Ib. VI, 1.) Ils avaient mangé des viandes consacrées aux idoles : Vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons. (Ibid. X, 21.) Et sur ce que les femmes ne se voilaient pas, tandis que les hommes le faisaient, écoutez comment il les reprend, quand il dit: Tout homme qui prie ou qui prophétise, ayant la tête couverte, déshonore sa tête, mais toute femme qui prie ou qui prophétise sans avoir la tête voilée, déshonore sa tête. (Ibid. XI, 4, 5.) Ils avaient méprisé les pauvres, l’Apôtre le fait voir clairement par ces paroles : L’un a faim et l’autre est ivre (I Cor. XI, 21); et encore : Ou méprisez-vous l’Église de Dieu, et couvrez-vous de confusion ceux qui n’ont rien? (Ib. 22.) Ils ambitionnaient les plus grands dons du Saint-Esprit et ils dédaignaient les moindres; on le voit par ces paroles de l’Apôtre: Est-ce que tous sont apôtres ? est-ce que tous sont prophètes ? (Ibid. XII, 29.) Ils avaient douté de la résurrection, en voici la preuve. Mais dira quelqu’un : comment ressuscitent les morts? dans quel corps viennent-ils ? (Ibid. XV, 35.) Ayant à leur reprocher tant de choses, il ne leur en dit rien cependant avant de leur avoir parlé de la division et du déchirement de l’Église. Dès le commencement de l’Épître, il leur en parle en ces termes : Je vous conjure, mes Frères, par le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de dire tous la même chose, et qu’il n’y ait point de schisme parmi vous. (Ib. I, 10.) Il savait, certes, il savait parfaitement que c’était ce qui pressait le plus. Le fornicateur, s’il entre habituellement à l’église, celui que l’orgueil ou un autre vice domine; s’ils profitent des instructions ordinaires, se corrigeront aisément; mais celui qui s’est séparé lui-même de l’assemblée des fidèles, qui s’est soustrait à l’enseignement des pères et aux remèdes du médecin, celui-là, encore qu’il paraisse se bien porter, tombera bientôt malade. Semblable à un médecin habile qui éteint d’abord le feu de la fièvre avant d’appliquer le remède aux plaies et aux ruptures, saint Paul veut avant tout supprimer les schismes, et ce n’est qu’après qu’il songe à soigner les blessures de chaque membre. Voilà pourquoi ce reproche vient avant tous les autres, et pourquoi il leur recommande d’éviter les divisions, de ne pas se choisir des maîtres particuliers et de ne pas séparer les membres du corps de Jésus-Christ. Et ce n’est pas seulement aux Corinthiens que s’adressent ces paroles de l’Apôtre, mais encore, après eux, à ceux dont les âmes sont travaillées des mêmes maladies. Il en est à qui je demanderais volontiers ce que c’est que la pâque, ce que c’est que le carême, qu’est-ce que le judaïsme et qu’est-ce que le christianisme; pourquoi telle cérémonie n’arrive qu’une seule fois dans toute l’année, tandis que telle autre s’accomplit à chaque réunion; que signifient les azymes et beaucoup d’autres choses semblables? L’embarras où ils seraient de répondre montrerait clairement qu’ils se livrent mal à propos à la contention, eux qui ne peuvent pas même rendre raison de ce qu’ils font chaque jour. Cela rie les empêche pas de se croire plus sages que tous les autres, et, chose extrêmement condamnable, de n’accepter de leçons de personne, malgré l’excessive ignorance où ils sont de tout; de refuser toute espèce d’ordres et de conseils, et de faire dépendre témérairement leurs intérêts d’une coutume dont ils ne peuvent rendre compte, et de rouler ainsi dans les abîmes et les précipices.

### 3.

Quelle réponse sage font-ils à ces objections? Vous-même, disent-ils, n’avez-vous jamais observé ce jeûne? Ce n’est pas à vous de m’interroger ; toutefois, je vous répondrai avec raison que si nous avons observé le jeûne judaïque, nous avons sacrifié cette habitude à l’harmonie, à l’unité de l’Église. Et ce que Paul disait aux Galates, je vous le dis, moi aussi : Soyez comme moi, puisque moi aussi j’ai été comme vous. (Gal. IV, 12.) Que veut dire cette parole ? Il leur avait persuadé de renoncer à la circoncision, de mépriser les sabbats, les jours légaux et toutes les autres pratiques de l’Ancien Testament; puis, comme il les voyait craindre et redouter d’encourir un châtiment et une peine par la transgression de la Loi mosaïque, il les rassurait par son exemple, en disant: Soyez comme moi, puisque, moi aussi, j’ai été comme vous. Comme s’il disait Est-ce que je suis sorti du milieu des Gentils? -Est-ce que j’ignore les observances légales et la peine portée contre les infracteurs de la Loi? Fiez-vous donc à moi sur cette question. Hébreu né d’hébreux, pharisien pour ce qui est de la manière d’observer la Loi; quant au zèle pour le judaïsme, persécutant l’Église. Mais, ce qui me paraissait un gain pour moi, je le regarde, à cause de Jésus-Christ, comme une perte (Phil. III, 5-7) ; c’est-à-dire, j’ai renoncé au judaïsme d’une manière absolue. Soyez donc comme moi, puisque j’ai été comme vous.

Mais que parlé-je de moi-même? Trois cents Pères, ou même davantage, assemblés dans une ville de la Bithynie, ont décrété ce que je vous prêche en ce moment, et vous ne faites aucun cas de leur décision ? Dès lors de deux choses l’une: il faut que ces hommes aient ou ignoré, ou trahi la vérité; à votre sens, c’étaient des ignorants ou des hypocrites. Puisque vous ne respectez pas ce qu’ils ont décrété, ces conséquences sont rigoureuses; mais elles sont démenties par les faits qui ont montré leur sagesse d’une manière éclatante, et leur sagesse apparaît dans cette exposition de la foi qui ferma la bouche aux hérétiques, et, comme un mur inébranlable, repoussa toutes leurs machinations; quant à leur courage, la persécution qu’ils venaient de traverser et la guerre qu’ils avaient soutenue contre le monde, dans l’intérêt de l’Eglise, l’avaient suffisamment éprouvé.

En effet, comme de vaillants guerriers qui ont érigé d’innombrables trophées, et reçu de nombreuses blessures, ainsi revenaient alors de toutes parts les chefs des Eglises, portant les stigmates de Jésus-Christ, et pouvant compter les nombreux supplices qu’ils avaient endurés pour la confession de la foi. Les uns pouvaient parler des mines et de la misère qu’ils y avaient endurée; d’autres, de la confiscation de tous leurs biens; d’autres, de la faim qu’ils avaient soufferte ; d’autres, des blessures dont tout leur corps était couvert; les uns aussi pouvaient montrer leurs côtés labourés avec les ongles de fer; d’autres, leur dos meurtri; d’autres, les orbites d’où leurs yeux avaient été arrachés ; et d’autres , quelqu’autre membre de leur corps mutilé pour Jésus-Christ. Et c’est de la réunion de ces athlètes que fut alors formé le Concile entier; et, d’accord sur la foi, ils décrétèrent aussi que l’on célébrerait la fête de Pâques en commun et tous ensemble. Ainsi, des hommes qui n’avaient pas trahi la foi dans des temps si difficiles, ces mêmes hommes ont dû, selon vous , recourir à la dissimulation pour fixer le jour où une fête sera observée? Songez-vous à ce que vous faites, en condamnant tant de Pères si courageux et si sages? Si l’orgueil avec lequel le pharisien se préféra au publicain, rendit nulles toutes ses vertus, quel pardon obtiendrez-vous et quelle sera votre défense, à vous qui condamnez tant de docteurs chéris de Dieu, et cela injustement et contre toute raison? N’avez-vous pas entendu Jésus-Christ dire lui-même : Quand deux ou trois sont rassemblés en mon nom, je suis au milieu d’eux ? (Matth. XVIII, 20. ) Quoi ! Jésus-Christ est au milieu de deux ou trois hommes qui prient ensemble, et il n’aurait pas été au milieu de ces trois cents évêques dictant tout, décrétant tout ! En les condamnant, vous condamnez aussi la terre entière qui a approuvé leur sentence. Pensez-vous donc que les Juifs soient plus sages que tous les Pères de toutes les contrées de la terre, et cela, quand ils ne jouissent plus des institutions de leurs pères, et ne célèbrent plus aucune fête ? Il n’y a plus chez eux ni d’azymes ni de pâques (j’en entends beaucoup, en effet, dire que la pâque ne peut se passer des azymes); il n’y a plus, je le répète, d’azymes parmi eux; apprenez-le de la bouche de leur législateur lui-même : Vous ne pourrez pas immoler la pâque indifféremment dans toutes les villes que le Seigneur votre Dieu doit vous donner, mais seulement dans le lieu qu’il aura choisi pour y établir son nom. Le lieu choisi par le Seigneur fut Jérusalem (Deut. XVI, 5, 6) : Vous le voyez, après avoir désigné une ville , une seule, pour la célébration de cette fête, le Seigneur a ensuite ruiné jusqu’à la ville même, pour les détourner, même malgré eux, de cette institution ; car, Dieu savait apparemment ce qui devait arriver. Pourquoi donc a-t-il rassemblé les Juifs de tous les points de la terre dans une ville qu’il prévoyait devoir être détruite? N’est-il pas évident que c’est parce qu’il voulait abolir la fête? Dieu l’a abolie, et vous vous faites le disciple des Juifs dont le Prophète a dit : Et qui est aveugle, sinon mes enfants; et sourd, sinon ceux qui exercent l’empire sur eux ? (Is. XLII,19.) Envers qui, en effet, n’ont-ils pas été ingrats et stupides? Envers les apôtres, envers les prophètes, envers leurs docteurs? Et qu’est-il besoin de parler des docteurs et des prophètes, puisqu’ils ont égorgé jusqu’à leurs fils mêmes? Car, ils ont immolé leurs fils et leurs filles aux démons. (Ps. CV, 37.) Ils ont méconnu la nature, et observé les jours de fêtes !

Ils ont foulé aux pieds la parenté; ils ont oublié leurs enfants; ils ont oublié Dieu même, leur Créateur. Car, est-il dit : Tu as oublié Dieu qui t’a engendré, et tu as oublié Dieu qui te nourrit. (Deut. XXXII, 18.) Ils ont abandonné Dieu , et ils gardent scrupuleusement leurs fêtes ! Quelle inconséquence ! Il est vrai, Jésus-Christ a fait la pâque avec les Juifs, mais ce n’était pas pour que. nous la célébrassions avec eux, c’était afin que la figure se rencontrant avec la vérité servît à l’introduire et à la faire reconnaître dans le monde. Il a aussi enduré la circoncision, il a observé les sabbats, sanctifié les fêtes, et mangé les azymes; tout cela à Jérusalem. Mais, nous ne sommes plus assujettis à aucune de ces observances, et Paul s’écrie : Si tous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous sert de rien (Gal. V, 2) ; et encore au sujet des azymes : C’est pourquoi, célébrons la fête, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la méchanceté et de la perversité, mais avec les azymes de la sincérité et de la vérité. (I Cor. V, 8.) Car, nos azymes ne sont pas de la farine pétrie, mais une conduite sincère, et une vie vertueuse.

### 4.

Pourquoi donc Jésus-Christ a-t-il fait la pâque en même temps que les Juifs ? Parce que l’ancienne pâque était la figure de celle qui devait venir, et qu’il fallait que la vérité s’ajoutât à la figure ; après avoir montré sombre, il produisit la vérité pendant. la même scène; mais, la vérité étant une fois apparue, l’ombre dès lors est effacée , et n’est plus de saison. Ne m’alléguez donc pas cette raison. Montrez-moi, si vous le pouvez, que Jésus-Christ a ordonné de faire la pâque avec les Juifs. Car, c’est le contraire que je soutiens : je soutiens que non-seulement il n’a pas ordonné d’observer les jours de fêtes marqués dans la loi mosaïque, mais qu’il nous a même délivrés de l’obligation de célébrer ces fêtes. Ecoutez, en effet, ce que dit Paul, et quand je nomme Paul, c’est de Jésus-Christ que je parle, puisque c’est lui qui meut l’âme de Paul. Que dit donc le grand Apôtre? Vous observez les jours, et les mois, et les saisons, et les années. J’appréhende pour vous que je n’aie peut-être travaillé en vain parmi vous. (Gal. IV, 10, 11.) Et encore : Chaque fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort dit Seigneur. (I Cor. XI, 26.) En disant: Chaque fois, il a donné plein pouvoir à celui qui s’approche des saints mystères de choisir le temps qu’il veut. Il ne fixe pas de jours à garder invariablement. Car, la pâque et le carême ne sont pas la même chose; mais, autre chose est la pâque , autre le carême. Le carême n’arrive qu’une seule fois l’an, la pâque, trois fois la semaine, et parfois même quatre fois , ou plutôt, chaque fois que vous voulez ; car la pâque n’est pas un jeûne, mais l’oblation et le sacrifice qui se fait dans chaque réunion. Entendez saint Paul vous le dire lui-même : Jésus-Christ, notre pâque, a été immolé pour nous; et chaque fois que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. (I Cor. XI, 26.) C’est pourquoi, chaque fois que vous vous approchez des saints mystères avec une conscience pure, vous célébrez la pâque; vous la célébrez, dis-je, non pas quand vous jeûnez, mais quand vous participez au sacrifice. Chaque fois, en effet, que vous mangerez ce pain, et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Seigneur. Célébrer la pâque, c’est annoncer la mort; car, l’oblation faite aujourd’hui, et celle qui a été célébrée hier, et celle de chaque jour, est semblable à celle qui s’est accomplie en ce grand jour du sabbat, où Jésus-Christ fut sacrifié sur la croix; elle est la même; et celle-là n’est en rien plus vénérable que celle-ci, ni celle-ci, de moindre valeur que celle-là; mais, c’est une seule et même oblation également redoutable et salutaire.

Pourquoi donc, dit-on, jeûnons-nous ces quarante jours? Beaucoup autrefois s’approchaient des mystères témérairement et comme à l’aventure, et surtout dans ce temps où Jésus-Christ les a institués. Or, les Pères, sachant le danger qu’il y avait à s’en approcher avec négligence, désignèrent lorsqu’ils furent réunis, quarante jours consacrés au jeûne, aux prières, à l’audition de la parole de Dieu, aux assemblées, afin qu’étant tous soigneusement purifiés en ces jours, par les prières, par l’aumône, par le jeûne, par les veilles, par les larmes, par la confession et par toutes les autres oeuvres dé. piété, nous pussions nous approcher des sacrements avec une conscience aussi pure que possible. Qu’ils aient obtenu un grand et heureux résultat par cette condescendance, en nous faisant contracter l’habitude de jeûner, voici qui le prouve. Pour nous, prédicateurs, quand même pendant toute l’année, nous ne cesserions de prêcher le jeûne de toutes nos forces, personne ne ferait attention à ce que nous dirions. Mais, que le temps du carême arrive seulement; sans que personne les exhorte ou les avertisse, les plus nonchalants se lèvent , recevant du temps avertissement et exhortation. Si donc un Juif ou un Gentil vous demande pourquoi vous jeûnez, ne dites pas que c’est en mémoire de la pâque ou de la croix, car ce serait lui donner prise contre vous; nous ne jeûnons pas, en effet, en mémoire de la pâque, ou de la croix, mais pour effacer nos péchés, avant de nous approcher des mystères. Si ce n’était cette raison, la pâque serait plutôt pour nous une occasion de joie et d’allégresse, que de jeûne et de tristesse. La croix, en effet, a ôté le péché, elle a été l’expiation du monde, la réconciliation d’une haine invétérée; elle a ouvert les portes du ciel; elle a rendu amis de Dieu ceux qui lui étaient en aversion; elle a rouvert à notre race l’entrée du ciel; elle a placé notre nature à la droite du trône éternel, et nous a procuré une infinité d’autres biens. Il ne faut donc pas pleurer et avoir le coeur serré, mais être content et se réjouir de toutes ces choses. C’est pourquoi, Paul aussi a dit : Loin de moi que je me glorifie, sinon dans la croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ (Gal. VI, 14) ; et encore : Dieu prouve sa charité pour nous, en ce que, quand nous étions encore pécheurs, Jésus-Christ est mort pour nous (Rom. V, 8) ; et Jean exprime ainsi la même pensée : Dieu a tant aimé le monde. (III, 16.) Par quelle marque Dieu a-t-il surtout signalé son amour pour le monde ? Par la croix : car écoutez ce qu’ajoute l’apôtre saint Jean : Dieu a tant aimé le monde, qu’il a donné son Fils unique, pour être crucifié, afin que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu’il ait la vie éternelle. La croix est donc une occasion de témoigner de l’amour pour Dieu, et:un sujet de se glorifier: rie disons donc pas que nous pleurons à cause d’elle. Car, nous ne pleurons pas à cause d’elle, à Dieu ne plaise ! mais à cause de nos propres péchés. Voilà pourquoi nous jeûnons.

### 5.

Le catéchumène ne célèbre certainement jamais la pâque, bien ’qu’il jeûne chaque année, parce qu’il ne communie pas à l’oblation; au contraire, le chrétien qui ne jeûne pas, s’il s’approche du sacrement avec une conscience pure, célèbre la pâque, qu’il participe à la communion aujourd’hui, demain ou n’importe quel jour. Ce n’est pas par l’observation des temps mosaïques, c’est par la pureté de la conscience que l’on juge de la disposition de celui qui s’approche de la table sainte; cependant nous sommes si peu raisonnables que nous faisons le contraire. Nous ne purifions pas l’âme; et pourvu que nous nous approchions des saints mystères le jour de Pâques , nous croyons que nous célébrons Pâques, quand même nous serions tombés dans une infinité de péchés. Mais nous nous trompons; non, quand vous vous approcheriez du banquet sacré, le jour même du sabbat, si votre conscience est mauvaise, votre communion ne vaut rien; vous sortez de l’église sans avoir satisfait au devoir pascal; au contraire si vous communiez après avoir purifié votre conscience, quand ce serait aujourd’hui, vous avez parfaitement célébré la pâque. Il vous faudrait donc appliquer toute votre diligence et votre ardeur, non pas à observer exactement les temps mosaïques, mais à vous approcher dignement des saints mystères. Vous préféreriez maintenant tout endurer plutôt que de rompre entièrement avec les coutumes judaïques ; gardez cette fermeté, maïs transportez-la à un autre objet plus digne; ce souci que vous avez pour observer les coutumes des Juifs, ayez-le pour vous approcher sans péchés des sacrements.

Pour vous convaincre, en effet, que Dieu ne fait aucun cas des temps fixés pour les fêtes de l’Ancien Testament, ni de tant d’autres vaines observances, écoutez ce qu’il dira au jugement dernier : J’ai eu faim, et vous m’avez nourri; j’ai eu soif, et vous m’avez donné â boire J ai été nu, et vous m’avez revêtu (Matth. XXV, 35) ; ceux qui sont à la gauche, il leur reproche le contraire; vient ensuite un autre pécheur qu’il châtie pour son ressentiment et son manque de charité : Méchant serviteur, dit-il en effet, je vous ai remis toute votre dette; ne deviez-vous pas, vous aussi, avoir compassion de votre frère, comme j’ai eu compassion de vous? (Ib. XVIII, 32.) Il exclut aussi des vierges de la chambre nuptiale, parce qu’elles n’avaient pas d’huile dans leurs lampes (Ib. XXV, 7 et suiv.) ; un autre, parce qu’il était entré sans avoir l’habit nuptial (Ib. XXII, 4l et suiv.), et couvert de sordides vêtements, et rempli de fornication et d’impureté ; mais, on ne voit pas que jamais personne ait été châtié ni repris pour avoir fait la pâque en tel mois ou en tel autre.

Mais que parlé-je des chrétiens qui ont été délivrés de toute obligation semblable, et dont la conversation est en haut, dans les cieux, où il n’y a ni mois, ni soleil, ni lune, ni révolution des années? Les Juifs eux-mêmes, si l’on veut faire attention à ce qui se passe parmi eux, les Juifs ne considèrent l’observation fidèle des temps que comme un devoir d’une importance secondaire, le point capital de leur loi, le devoir auquel il leur est rigoureusement interdit de manquer, c’est l’observation du lieu, c’est de sacrifier à Jérusalem. Des hommes, en effet, s’étant approchés de Moïse, et lui ayant dit: Nous sommes impurs parce que nous avons approché d’un corps mort; comment, serons-nous privés pour cela d’offrir les dons au Seigneur ? (Nomb. IX, 7.) Tenez-vous là, leur répondit-il, et j’en référerai à Dieu. (Ibid. V, 8.) Puis, quand il en eut référé, il porta une loi par laquelle il était dit que si quelqu’un était impur pour avoir approché d’un corps mort ou si quelqu’un faisait un long voyage, et qu’il leur fût impossible de faire la pâque dans le premier mois, ils la feraient dans le second. (Ibid. V, 10.) Quoi donc ! chez les Juifs l’observation du temps est supprimée pour que la pâque se fasse à Jérusalem; et vous, vous ne préférez pas à l’observation servile du temps l’accord et l’union de l’Eglise ! vous affectez d’observer rigoureusement les jours, et dans votre égarement, vous osez insulter à notre commune Mère; vous divisez la sainte assemblée ! N’espérez aucun pardon, vous qui n’avez aucune excuse pour commettre de tels péchés.

Mais je vais plus loin et j’affirme qu’avec la meilleure volonté du monde;. il nous est tout à fait impossible d’observer le jour dans lequel Jésus-Christ a été crucifié. Je vais vous le prouver d’une manière évidente. Oui, quand même les Juifs n’auraient pas transgressé la loi de Dieu et ne seraient ni ingrats, ni stupides, ni plongés dans l’insouciance et le mépris des choses du salut; quand ils ne seraient pas déchus des institutions de leurs pères; quand ils les garderaient maintenant avec soin, il nous serait impossible, même alors, en marchant sur leurs traces, d’observer le jour dans lequel Jésus-Christ a été crucifié et a célébré la- pâque. Pourquoi ? Je vais vous le dire. Le jour où il a été crucifié était le premier jour des azymes et la veille du sabbat, coïncidence qui n’arrive pas tous les ans. Voici, en effet, que dans, l’année présente, le premier jour des azymes tombe un jour de dimanche, et c’est une nécessité de jeûner toute la semaine : la passion est passée, nous avons assisté au supplice de la croix, à la résurrection même, et le jeûne dure encore. II arrive donc souvent que le jeûne se prolonge après la croix, après la résurrection, la semaine n’étant pas encore finie: ainsi, il n’y a aucune observation du temps.

### 6.

Ne nous obstinons donc pas, et gardons, nous de dire : il y a si longtemps que je jeûne à telle époque et je changerais maintenant cette habitude ? Pour cette raison-là même, vous devez la changer; puisque vous vous êtes tenu si longtemps éloigné de l’Eglise, revenez désormais à cette bonne mère. Serait-il raisonnable de dire : Puisque j’ai si longtemps persévéré dans la haine, j’aurais honte de me réconcilier maintenant? Il n’y a pas de honte à changer pour devenir meilleur, il y en a à persister dans une obstination à contre-temps. C’est là ce qui a perdu les Juifs ; leur opiniâtreté à garder l’ancienne Loi les a entraînés dans l’impiété.

Mais que parlé je du jeûne et de l’observation légale des jours? Zélé partisan de la Loi ancienne, saint Paul avait enduré pour elle sueurs, peines, fatigues; il avait entrepris de nombreux voyages, surpassé tous ceux de son temps dans l’observation exacte des institutions judaïques; néanmoins, quand, après tous les efforts et les sacrifices qu’il avait faits pour atteindre à la perfection légale et mosaïque, il s’aperçut que tout ce qu’il faisait, loin de lui être utile, tournait à son préjudice et à sa ruine, il ne balança pas un instant à quitter la Loi de Moïse pour celle de Jésus-Christ. Et il ne se dit pas en lui-même : Quoi donc! Aurai-je pour rien dépensé tant de zèle? Perdrai-je le fruit de si grands travaux? Ce fut précisément cette raison qui le poussa à changer plus promptement, pour ne pas travailler davantage en pure perte; et il méprisa la justice qui vient de la Loi, afin de recevoir celle qui vient de la foi; et il S’écrie : Tout ce qui a été un gain pour moi, je le regarde; ci cause de Jésus Christ, comme une perte. (Phil. III, 7.)

Si vous apportez voire présent à l’autel, est-il dit, et que là, vous vous souveniez que votre frère a quelque chose contre vous, allez, réconciliez-vous d’abord avec votre frère, et après venez offrir votre présent. (Matth. V, 93.) Quoi donc? Si votre frère a quelque chose contre vous il ne vous est pas permis d’offrir le sacrifice, jusqu’à ce que vous vous soyez réconcilié avec lui; et tandis que l’Eglise tout entière, et tant de Pères ont quelque chose contre vous, vous ne craignez pas d’approcher des divins mystères sans avoir mis fin à cette haine si funeste pour vous? Comment donc pourrez-vous célébrer la pâque dans de telles dispositions? Je ne dis point cela pour les judaïsants seuls, mais pour vous aussi, mes Frères, qui êtes exempts de cette maladie, afin qu’avec toute la diligence et la douceur dont vous êtes capables, vous rassembliez tous les chrétiens judaïsants pour les ramener dans le sein de l’Eglise notre mère.

Et quand même ils se roidiraient, regimberaient, et feraient toutes les résistances imaginables, ne cédez pas, insistez, persistez jusqu’à ce que vous les ayez persuadés; on ne saurait faire trop de sacrifices quand il s’agit de ramener dans l’Eglise la paix et l’union. C’est pour cela que, quand l’évêque, votre Père entre, il ne monte pas sur son trône avant de vous avoir souhaité la paix à tous ; et quand il s’est levé il ne commence pas à vous faire l’instruction qu’il ne vous ait d’abord donné la paix à tous. Lorsque les prêtres vous bénissent, c’est là ce qu’ils vous souhaitent tout d’abord, c’est ainsi qu’ils commencent la bénédiction.

Et quand le diacre avertit de prier avec les autres, il ordonne aussi d’invoquer l’ange de la paix dans la prière; et tout ce qui est offert dans le sacrifice symbolise la paix; et celui qui vous renvoie de cette réunion vous fait ce souhait: Retirez-vous en paix; et rien absolument ne peut ni se dire ni se faire sans la paix. Car elle est notre nourrice et notre mère, qui nous entretient avec beaucoup de soin. Et quand je dis la paix, je ne parle pas de celle qui consiste dans un simple salut ni dans la communion de la table, mais de la paix qui est selon Dieu, qui procède de la concorde spirituelle, paix que beaucoup troublent aujourd’hui, que détruisent surtout ceux qui, par une obstination coupable, rabaissent le christianisme et exaltent le judaïsme, croyant les Juifs des maîtres plus dignes de foi que nos propres Pères spirituels, et s’en rapportant pour connaître la passion de Jésus-Christ, aux meurtriers de Jésus-Christ : n’est-ce pas là ce que l’on peut concevoir de plus déraisonnable? Ne savez-vous pas que les Juifs ont eu la figure, et nous la vérité ? Voyez donc combien grande est la différence. La Loi ancienne défendait la mort corporelle, la Loi nouvelle a apaisé la colère divine soulevée contre toute la terre; la Loi ancienne a fait sortir, un jour, de l’Egypte, le peuple hébreu, celle-ci nous a délivrés de l’idolâtrie; celle-là a dompté Pharaon, celle-ci le diable; après celle-là la Palestine, après celle-ci le ciel.

Pourquoi donc demander encore la lumière à la lampe, quand le soleil a lui? Pourquoi vouloir encore vous nourrir de lait, quand on vous présente une nourriture plus solide? C’est pour que vous ne vous en teniez pas au lait, qu’on vous a d’abord nourris de lait; c’est pour vous diriger vers le soleil, que le flambeau a été allumé. Quand un état plus parfait est arrivé, ne demeurons pas obstinément attachés à ce qui existait d’abord, ne nous occupons plus de jours, de saisons et d’années, mais suivons partout l’Eglise avec ardeur; préférant la charité et la paix à toutes choses. Quand même l’Eglise se tromperait dans l’observation des jours, l’avantage qu’on retirerait de l’exactitude la plus grande en cette matière ne serait pas assez considérable pour compenser le dommage résultant de la division et du schisme. Je ne tiens aucun compte du temps, parce que Dieu lui-même, non plus, n’y a nul égard, comme je vous l’ai démontré assez longuement; je ne demande qu’une seule chose, c’est que, dans toutes nos actions , nous soyons fidèles à la paix et à la concorde; et que, tandis que nous jeûnons , ainsi que tout le peuple, et que les prêtres font des prières communes pour le monde entier, vous ne restiez pas, vous, à vous enivrer à la maison. Pensez que c’est là le fruit de l’opération du diable, et qu’agir de la sorte ce n’est pas commettre seulement un péché, ni deux, ni trois, mais beaucoup plus. C’est vous séparer du troupeau, c’est condamner les décisions de nos Pères spirituels, vous jeter dans la contention, vous précipiter dans le judaïsme, et vous exposer comme un scandale, et à ceux de la maison et aux étrangers. Comment pourrons-nous, nous qui sommes chargé d’annoncer la parole de Dieu, faire un reproche à tels ou tels, de ce qu’ils demeurent nonchalamment dans leurs maisons pendant les offices de l’Eglise, quand vous courez, vous autre§, vous mêler aux fêtes des Juifs? Ce sont là des fautes graves; ajoutez-y le tort immense que vous vous faites à vous-mêmes, puisque pendant ces jeûnes vous ne profitez ni des Ecritures, ni des réunions, ni de la bénédiction, ni des prières communes; mais que vous passez tout ce temps avec une conscience mauvaise, craignant et tremblant d’être surpris, comme un homme d’une autre race et d’un autre pays, tandis qu’il faudrait avec confiance, avec plaisir, avec joie et en toute liberté, accomplir tous les exercices religieux en union avec l’Eglise. L’Eglise ne s’occupe pas d’observer exactement les temps; mais puisqu’il a plû à tous les Pères de se réunir ensemble, de toutes les régions de la terre, et de fixer un jour, comme l’Eglise estime pardessus tout l’unité, l’harmonie et la concorde, elle a admis ce qui a été ordonné par un concile. Car, il est impossible, à nous comme à vous, comme à tout autre, de célébrer les mystères les jours mêmes où ils furent accomplis nous l’avons suffisamment démontré dans ce qui précède. Ne nous battons donc pas contre des fantômes; et ne nous nuisons pas dans des choses importantes , en querellant sur des choses de peu de valeur. Jeûner en tel ou tel temps importe peu; mais diviser l’Eglise, se tenir dans des dispositions querelleuses , faire naître des dissensions, se priver constamment soi-même de la réunion : voilà ce qui est impardonnable, digne d’accusation et puni d’une grande peine.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce sujet; mais, pour ceux qui sont attentifs, ce qui a été dit suffit; quant à ceux qui ne sont pas attentifs, en vain en dirions-nous davantage, ils n’en profiteraient pas. C’est pourquoi, mettant fin ici à ce discours, supplions ensemble tous nos frères de revenir à nous, de s’attacher à la paix , de renoncer aux contentions et aux querelles inutiles. Exhortons-les à se moquer de ces misères, à prendre des pensées plus hautes et plus grandes, et à se délivrer de l’observation judaïque des jours ; afin que tous, unanimement et d’une seule voix, nous glorifiions Dieu, le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et la puissance, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## QUATRIÈME DISCOURS. CONTRE LES JUIFS, LEURS TROMPETTES, LEUR PAQUE. PRONONCÉ A ANTIOCHE, DANS LA GRANDE ÉGLISE.

ANALYSE.

Pour juger si une action est bonne ou mauvaise, il faut moins considérer sa nature que sa conformité avec la volonté de Dieu.— Or, le jeûne des Juifs est opposé à la volonté de Dieu.— Tous les actes du culte, en effet, doivent s’accomplir à Jérusalem et non ailleurs, comme le prouvent : 1° la Loi même; 2° d’exemple des saints.— in détruisant Jérusalem, Dieu a donc montré clairement qu’il n’agréait plus le culte des Juifs.

### 1.

Les plus misérables et les derniers des hommes, les Juifs, se préparent à jeûner de nouveau, et de nouveau nous sommes obligé de prémunir le troupeau de Jésus-Christ. Tant que les bergers n’ont rien à craindre de la bête féroce, ils se jettent sous un chêne ou sous un sapin, jouent du chalumeau et laissent paître les brebis en toute liberté; mais, dès qu’ils prévoient l’attaque des loups, aussitôt, jetant le chalumeau et la flûte, ils prennent en main la fronde, ils s’arment de bâtons et de pierres, et, se mettant devant le troupeau , ils poussent de grands cris et des clameurs retentissantes, et la voix suffit souvent, sans les coups, à écarter l’ennemi. Nous agissons comme eux : les jours précédents, nous vous expliquions tranquillement les saintes Ecritures; avec vous, nous parcourions en toute sécurité ces pâturages sacrés, laissant de côté l’arme de la polémique parce qu’aucun ennemi ne nous menaçait; mais, puisqu’aujourd’hui les Juifs, plus cruels que tous les loups, s’apprêtent à tendre des piéges à nos brebis, c’est une nécessité pour nous de nous préparer à la lutte et au combat, pour que rien de ce qui est à nous ne devienne la proie des bêtes; féroces. Quoique ce jeûne ne doive arriver que dans dix jours et davantage, ne vous étonnes pas si nous nous occupons déjà d’armer et de fortifier vos âmes.

Lorsqu’un torrent voisin menace d’emporter les terres de leurs champs, les cultivateurs n’attendent pas le temps de l’hiver pour se mettre en garde; longtemps avant cette saison ils consolident les bords, élèvent des digues, creusent des fossés, et se mettent en défense par tous les moyens possibles. Il est aisé de se rendre maître du torrent tant qu’il est tranquille dans son lit resserré ; mais quand il aura crû, et qu’il roulera ses eaux avec une grande impétuosité, il ne sera plus aussi facile de le dompter. On en prévient donc les ravages longtemps d’avance, en préservant par de sûres défenses tout ce qui redoute ses attaques. Ainsi ont coutume de faire les soldats, les matelots et les moissonneurs. Les soldats fourbissent leurs cuirasses avant le combat, inspectent avec soin leurs boucliers, préparent les rênes, donnent une meilleure nourriture aux chevaux , en un mot mettent tout en ordre. Les matelots, avant de traîner le navire au port, en radoubent et réparent la carène et les flancs , polissent les rames, raccommodent les voiles et disposent tout le reste de l’armement. Les moissonneurs également, bien des jours à l’avance , aiguisent la faux et préparent l’aire, les boeufs, le char, et tous les instruments qui doivent leur servir à faire la moisson. Enfin, il n’y a pas d’affaire qui ne demande à être précédée de certains préparatifs qui en facilitent l’exécution. .

Nous suivons la même marche, nous prémunissons vos âmes longtemps à l’avance, en vous exhortant à fuir ce jeûne impie et inique. Ne me dites donc pas que les Juifs jeûnent; il s’agit de me montrer qu’ils le font selon le dessein de Dieu. S’il n’en est pas ainsi, leur jeûne est plus inique et plus coupable que ne le serait l’ivresse et la débauche. Il ne faut pas considérer seulement les actions en elles-mêmes, il faut encore en examiner le principe.

Tout ce qui se fait selon le dessein de Dieu est excellent, parût-il mauvais; au contraire, ce qui se fait contre la volonté de Dieu, et lui déplaît, quand on le croirait excellent, est ce qu’il y a de plus mauvais et de plus inique. Le meurtre exécuté selon l’ordre de Dieu, est préférable à l’humanité; le traitement le plus humain, s’il contrarie la volonté de Dieu, rend la clémence plus criminelle que le meurtre. Ce n’est pas la nature des actions, mais ce sont les jugements de Dieu qui rendent les actions bonnes ou mauvaises.

### 2.

Et afin que vous compreniez cette vérité, écoutez : Achab ayant, un jour, pris un roi des Syriens, lui conserva la vie contre la volonté de Dieu, lui fit partager son siège, et le renvoya avec beaucoup d’honneur. Alors, un prophète s’approchant) dit à un de ses compagnons : Par l’ordre du Seigneur, frappe-moi. Et l’homme ne voulut pas le frapper. Le prophète lui dit : Parce que tu n’as pas écouté la parole du Seigneur, voilà que tu vas t’éloigner de moi, et le lion te tuera. Il le quitta, en effet, et le lion le trouva et le tua. Le prophète trouva un autre homme, et lui dit : Frappe-moi; et l’homme le frappa et le chargea de coups; alors il se banda le visage. (III Rois, XX, 35-38.) . Peut-on concevoir rien de plus étonnant? Celui qui a frappé le prophète a la vie sauve, et celui qui l’a épargné est puni. Sachez donc que, quand Dieu commande, il ne faut pas rechercher curieusement la nature des actions, mais seulement obéir. De peur, en effet, que le premier n’épargnât le prophète par respect, celui-ci ne lui dit pas simplement : Frappe-moi; mais : Par l’ordre du Seigneur; c’est-à-dire, Dieu a commandé, n’en demande pas davantage ; l’auteur de cet ordre, c’est le roi suprême, respecte la majesté de celui qui commande, et soumets-toi avec le plus grand empressement. Mais cet homme ne put s’y résoudre ; c’est pourquoi il subit le dernier châtiment, pour avertir tous les hommes qu’il faut céder et obéir toutes les fois que Dieu commande. Puis, quand le second l’eut frappé, et l’eut encore chargé de coups, le prophète s’enveloppa la tête d’un bandeau , se couvrit les yeux, et se rendit méconnaissable. Pourquoi agit-il de la sorte ? Parce que Dieu lui avait donné ordre de réprimander et de condamner Achab, coupable d’avoir sauvé la vie au roi des Syriens. Le prophète ne voulait pas être reconnu de ce prince impie qui, haïssant les prophètes, l’aurait éloigné de sa présence et l’aurait empêché de remplir sa mission. Voilà pourquoi le prophète cache son visage, use de dissimulation pour pouvoir parler au roi. En effet, le roi étant venu à passer, le prophète cria après lui et lui dit : Votre serviteur partit pour combattre dans l’armée; et voilà qu’un homme m’en amena un autre, et me dit : Gardez-le-moi ; s’il parvient à s’échapper, votre vie répondra de sa vie, ou vous paierez un talent d’argent. Or, il arriva que votre serviteur se mit à regarder çà et là, de tous côtés, et voilà que cet homme n’était plus là. Le roi d’Israël lui dit : Tu es juge toi-même en ma présence : tu as tué. Alors, le prophète se hâta d’ôter le bandeau de dessus ses yeux, et le roi d’Israël le reconnut pour être un des fils des prophètes, et celui-ci dit au roi : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous avez renvoyé un homme digne de mort qui était en vos mains, votre vie répondra pour sa vie, et votre peuple pour son peuple. (III Rois, XX, 36 et suiv.)

Vous le voyez, les hommes, aussi bien que Dieu, ont égard dans leurs jugements, non à la nature des actions, mais à la fin et aux causes. Voilà donc, lui dit à son tour le roi, que tu es juge toi-même en ma présence : tu as tué. Tu as commis un homicide, puisque tu as laissé partir l’ennemi. Le stratagème dont le prophète s’était servi, avait pleinement réussi, il avait amené le roi à prononcer lui-même sa condamnation en croyant juger la cause d’un autre; ne se doutant pas qu’il était intéressé dans la question, il prononça une sentence parfaitement juste.

Quand le roi eut prononcé, le prophète, découvrant son visage, dit : Parce que vous avez renvoyé un homme digne de mort qui était en vos mains, votre vie répondra pour sa vie, et votre peuple pour son peuple. Voyez-vous quel châtiment il subit pour son humanité, et quelle peine il endure pour une clémence inopportune? Celui-ci est puni pour avoir laissé la vie; et un autre reçoit l’approbation générale pour avoir donné la mort. Phinées commet deux meurtres d’un seul coup : il tue à la fois un homme et une femme, et il est honoré du sacerdoce (Nomb. XXV) ; loin de souiller sa main, le sang l’a rendue plus pure. Vous le voyez, celui qui avait frappé le prophète a eu la vie sauve, et celui qui n’avait pas voulu le frapper, périt; celui qui l’a épargné est châtié, et celui qui ne l’a pas épargné, reçoit l’approbation générale; considérez donc partout avec soin les arrêts de Dieu, avant d’examiner la nature des actions, et approuvez ce qui est conforme à la volonté divine, et rien que cela.

### 3.

Examinons aussi le jeûne des Juifs suivant cette règle. Agir autrement et considérer les choses seulement en elles-mêmes, c’est vouloir aboutir au doute et à la confusion pour tout résultat. On déchire, en effet, les côtés aux voleurs, à ceux qui violent les tombeaux, aux magiciens; cependant les martyrs endurent aussi le même supplice : les faits sont les mêmes, mais la raison et la cause pour lesquelles ils se produisent diffèrent ; et c’est pourquoi il y a une grande différence entre les uns et les autres, au point de vue de la morale. Nous n’examinons pas tant les tourments que l’intention , et la cause pour laquelle les tourments sont endurés; nous aimons les martyrs, non parce qu’ils sont tourmentés, mais parce qu’ils le sont pour Jésus-Christ, tandis que nous avons les voleurs en aversion, non parce qu’ils sont punis, mais parce qu’ils sont punis pour leur méchanceté; jugez de la même manière le jeûne observé par les Juifs; si vous voyez qu’ils jeûnent pour Dieu, approuvez leur conduite, mais s’ils le font contre l’ordre de Dieu, détestez-les, haïssez-les plus que des gens ivres et qui se livrent à l’excès du vin et à l’orgie.

Rechercher la cause de ce jeûne, ce n’est pas assez: il faut encore considérer le lieu et le temps. Mais, avant d’attaquer les Juifs, volontiers m’adresserai-je à ces hommes qui sont chrétiens par le nom et juifs par le culte, qui se donnent toutes les peines du monde pour défendre le judaïsme; gens plus condamnables que les Juifs; je le soutiens, et mon avis sur ce point sera partagé non-seulement par les hommes les plus sages et les plus éclairés, mais par ceux mêmes qui ont tant soit peu de raison et d’intelligence. Il n’est pas besoin des artifices de l’argumentation et du langage ni de longues périodes pour les convaincre, mais il suffit qu’on leur pose une simple question, pour les condamner sur leur réponse. Quoi donc? demanderai-je à chacun de ceux qui sont atteints du mal judaïque: Etes-vous chrétien? Pourquoi donc ce zèle que vous montrez pour les pratiques des Juifs? Etes-vous juif ? Pourquoi, alors, importunez-vous l’Eglise? Le Perse ne partage-t-il pas les sentiments des Perses? Le Barbare n’aime-t-il pas les usages des Barbares? Celui qui vit sur les terres des Romains, n’est-il pas attaché à nos institutions? Si l’on surprenait quelque habitant de ce pays à entretenir des intelligences avec les Barbares, ne le punirait-on pas sur-le-champ, sans examen ni enquête, quelques raisons qu’il alléguât pour sa défense? Que les Barbares à leur tour s’aperçoivent que quelqu’un des leurs veuille suivre les lois des Romains, en useront-ils autrement à son égard ? Et vous qui embrassez une manière de vivre contraire à la loi de Jésus-Christ, vous espérez vous sauver? Est-ce une petite différence que celle qui existe entre nous et les Juifs? Est-ce que notre controverse avec eux tombe sur des points sans importance pour que vous croyiez que le judaïsme et le christianisme ne forment qu’une seule et même religion ? Pourquoi alliez -vous des choses incompatibles? Ils ont crucifié Jésus-Christ, et vous l’adorez. Vous le voyez, la différence est totale. Comment pouvez -vous courir aux réunions de ceux qui ont crucifié Celui que vous faites profession d’adorer? Est-ce moi qui suis l’auteur de la loi qu’ils ont enfreinte, et de cette forme d’accusation? L’écriture n’en a-t-elle pas fait usage contre eux de la même manière? Entendez ce que dit Jérémie : Allez à Cédar, et voyez; envoyez dans les îles de Céthim, et jugez s’il s’y est fait rien de semblable ?Que leur reproche-t-il ? écoutez : Voyez si les nations ont changé leurs dieux, qui pourtant ne sont pas des dieux; mais vous, vous avez changé votre gloire, c’est-à-dire votre Dieu, pour une idole qui ne peut vous être d’aucun secours. (Jérém. II, 10, 11l.) Il ne dit pas: Vous avez changé votre Dieu, mais votre gloire. Et ce qu’il veut dire, le voici : Ces hommes qui adorent les idoles, et servent les démons, ont un attachement si intime et si fort pour l’erreur, qu’ils ne se décident pas à abandonner ce qu’ils regardent comme leurs dieux, et à prendre parti pour la vérité; mais vous, au contraire, qui adorez le vrai Dieu, vous abandonnez la religion de vos pères pour suivre d+es cuites étrangers. Cet attachement intime et fort que les nations ont pour l’erreur, vous ne le montrez pas, vous, pour la vérité. C’est pourquoi le Prophète dit : S’il s’est fait rien de semblable , si les nations ont changé leurs dieux , qui pourtant ne sont pas dieux; vous, tous avez changé votre gloire pour des idoles qui ne vous sont d’aucun secours. (Mal. III, 6.) Il ne dit pas : Vous avez changé votre Dieu , car Dieu ne peut être changé; mais : Vous avez changé votre gloire. Ce n’est pas moi, dit le Seigneur, que vous avez lésé; ce n’est pas à moi que le dommage a été fait; c’est vous-mêmes que vous avez déshonorés : vous n’avez pas diminué ma gloire, mais la vôtre.

Permettez-moi de tenir le même langage à nos judaïsants, si, toutefois, il convient d’appeler nôtres ceux qui partagent les sentiments des Juifs. Allez dans les synagogues, et voyez si let Juifs ont changé leur jeûne, s’ils ont observé le jeûne pascal avec nous, s’ils ont quelquefois mangé pour célébrer le jour de Pâques avec vous. Ce jeûne qu’ils observent le jour même où le Seigneur est ressuscité, n’est pifs un vrai jeûne, un jeûne méritoire, mais c’est une prévarication, une erreur, un péché, et Cependant ils ne l’ont pas changé. Mais vous, vous avez changé votre gloire, sans en retirer aucun profit, et vous avez pris part aux rites judaïques. Quand les avez-vous vus observer le jeûne pascal? Quand ont-ils célébré avec nous la fête des martyrs? Quand se sont-ils joints à nous pour le jour de l’épiphanie? Ils n’accourent pas, eux, vers la vérité, et vous, vous accourez vers l’iniquité. Je dis : iniquité, parce que leurs jeûnes ne se font pas dans leur temps. Il fut un temps où il fallait les observer comme ils les observent, mais ce temps n’est plus. C’est pourquoi, ce qui était alors conforme à la loi divine y est devenu contraire.

### 4.

Permettez-moi de leur adresser la parole que le prophète Elie adressait à ceux de son temps. Ce saint homme voyant les Juifs se livrer à l’impiété, et tantôt obéir à Dieu, tantôt servir les idoles, leur parla ainsi : Jusques à quand serez-vous comme un homme qui boite des deux jambes? Si le Seigneur Dieu est avec vous, allez, marchez et sa suite; mais si c’est Baal qui est Dieu, marchez à sa suite. (III Rois, XVIIII, 21.) J’en dirai autant à nos judaïsants. Si vous croyez que le judaïsme soit la vérité, pourquoi importunez-vous l’Eglise ? Mais, si le christianisme est vrai , comme il l’est en effet, restez-y et suivez-le. Vous participez aux mystères; comme chrétiens, vous adorez Jésus-Christ, vous lui demandez des grâces; et vous célébrez des fêtes avec ses ennemis? Et dans quelle intention, après cela, vous présentez vous à l’église?

J’en ai dit assez pour l’instruction de ceux qui, tout en faisant profession de christianisme, suivent cependant les usages judaïques; mais, comme j’ai l’intention de m’élever aussi contre les Juifs, permettez-moi de faire l’instruction plus longue, et de montrer comment ils outragent la Loi, en jeûnant comme ils font, et foulent aux pieds les commandements de Dieu, eu faisant toujours le contraire de ce qui plaît à Dieu. En effet, quand il leur faisait un devoir de jeûner, ils s’engraissaient au milieu des festins ; mais quand il ne veut plus qu’ils jeûnent, ils s’obstinent à jeûner; quand il leur ordonnait, d’offrir un sacrifice en son honneur, ils couraient sacrifier aux idoles; quand il ne veut plus qu’ils célèbrent leurs fêtes, ils s’empressent de les célébrer. C’est pourquoi Etienne leur dit : Vous résistez toujours à l’Esprit-Saint. (Act. VII, 51.) Vous avez mis toute votre application, dit-il, à faire le contraire de ce que Dieu vous ordonnait, et c’est ce qu’ils font encore maintenant. Qu’est-ce qui le prouve ? La Loi même.

Dans les fêtes des Juifs, en effet, la Loi a prescrit d’observer, non-seulement le temps, mais aussi le lieu des sacrifices. Voici ce que la Loi leur prescrit touchant la pâque: Vous ne pourrez faire la pâque indistinctement dans toutes les villes que le Seigneur votre Dieu vous donne (Deut. XVI, 5-6) ; la Loi ne prescrit donc pas seulement de faire la pâque le quatorzième jour du premier mois, mais encore de la faire à Jérusalem. Elle a également renfermé la célébration de la Pentecôte dans l’observation du temps et du lieu. Ainsi en est-il encore de la fête des Tabernacles. Mais voyons de ces deux prescriptions, le temps et le lieu, laquelle est la plus nécessaire, voyons laquelle des deux doit être observée de préférence lorsqu’il y a impossibilité de les observer toutes les deux. Est-ce le temps qui doit passer avant le lieu, ou le lieu avant le temps? Je m’explique avec plus de précision. La Loi a ordonné de faire la pâque, le premier mois, et à Jérusalem, dans un temps et dans un lieu déterminés. Supposons donc deux hommes faisant la pâque, dont l’un transgresse la Loi sur le lieu , mais observe le temps ; dont l’autre observe le lieu, mais transgresse la Loi sur le temps; que celui qui a observé le temps, mais transgresse la Loi sur le lieu, fasse la pâque dans le premier mois, mais quelque part loin de Jérusalem; et que celui qui a observé le lieu, mais transgressé la Loi sur le temps, la fasse à Jérusalem, non dans le premier mois, mais dans le second ; voyons lequel de ces deux hommes est blâmable, et lequel est louable; si c’est celui qui transgresse la Loi sur le temps, et fait la pâque dans le lieu légal ou celui qui néglige le lieu et garde le temps. Car, si celui qui enfreint la Loi sur le temps, pour faire la pâque dans la ville de Jérusalem, est loué pour sa conduite, et si, au contraire, celui qui observe le temps, mais néglige le lieu, peut être mis en jugement, et accusé pour cause d’impiété, il est bien évident que les Juifs transgressent aussi la Loi, en ne faisant pas la pâque dans le lieu désigné par la Loi : oui, ils auront beau répéter mille fois qu’ils observent le temps, ils n’en violent pas moins manifestement et gravement leur propre Loi. Moïse lui-même nous en fournira la preuve.

Voici ce qui arriva lorsque les Hébreux célébraient la fête de Pâques dans le désert; quelques-uns vinrent trouver Moïse, et lui dirent : Nous sommes devenus impurs parce que nous avons approché d’un corps mort; serons-nous privés d’offrir le don du Seigneur, en son temps, au milieu des enfants d’Israël ? Moïse leur répondit : Tenez-vous là, et j’attendrai ce que le Seigneur ordonnera à votre égard. Alors le Seigneur parla à Moïse, et lui dit Parle aux enfants d’Israël , et dis-leur : L’homme qui sera devenu impur pour avoir approché d’un corps mort, ou qui sera parti pour un long voyage, soit parmi vous, soit parmi vos descendants, fera la pâque dans le second mois. (Nomb. IX, 7-11.) C’est-à-dire Si quelqu’un est en voyage pendant le premier mois, qu’il ne fasse pas la pâque hors de Jérusalem, mais dans le second mois, afin de pouvoir aller à Jérusalem, et qu’il transgresse la Loi sur le temps, afin de ne pas sacrifier hors de la ville; ce qui montre que l’observation du lieu est plus nécessaire que l’observation du temps. Qu’ont-ils donc à dire les Juifs qui font la pâque hors de la ville ? Certes, quand ils transgressent ce qui est plus nécessaire, l’observation de ce qui est moins important ne pourra leur servir de justification. Qu’ils observent tant qu’ils voudront la loi relative au temps, ils n’en violent pas moins la Loi de la manière la plus grave.

Nous pouvons encore le prouver par des textes empruntés aux prophètes. En effet, on ne voit pas les Juifs contemporains des prophètes sacrifier, ni chanter aucun cantique sur la terre étrangère (Ps. CXXXVI, 4), ni observer aucun jeûne : or, les Juifs d’aujourd’hui font tout le contraire; comment donc ne seraient-ils pas condamnés? Les anciens Juifs dociles à la Loi suspendaient leurs sacrifices, leurs jeûnes et leurs fêtes durant la captivité, et cela lorsqu’ils avaient l’espoir, et même l’assurance de recouvrer leurs institutions avec leur premier état et leur patrie. Des prophéties contenues dans leur Loi leur donnaient cette assurance. Les Juifs, aujourd’hui, n’ont plus. d’espérances semblables; car, qu’ils me montrent les prophéties sur lesquelles ils se fonderaient pour espérer de voir renaître leurs premières institutions ; néanmoins ils persistent, en dépit de la Loi, à garder leurs observances. Quand même ils espéreraient recouvrer leur indépendance et leur patrie ; ils devraient encore imiter l’exemple de leurs pères, et comme eux s’abstenir de jeûner et de célébrer leurs fêtes.

### 5.

Pour vous convaincre que les Juifs d’autrefois n’agissaient pas comme ceux d’aujourd’hui, écoutez ce qu’ils répondaient aux étrangers qui les pressaient de chanter en s’accompagnant de leurs instruments : Chantez-nous le cantique du Seigneur, leur disaient ces étrangers; et eux qui savaient que leur loi leur défendait de chanter hors de Jérusalem, répondaient : Comment chanterons-nous le cantique du Seigneur sur la terre étrangère ? (Ps. CXXXVI, 3.) Les trois enfants captifs à Babylone, disaient aussi : Il n’y a plus, en ce temps-ci, parmi nous, de prince, ni de prophète, ni de lieu pour sacrifier en votre présence, et trouver miséricorde. (Dan. III, 38.) Ils ne croyaient donc pas,qu’il leur fût permis de sacrifier ailleurs que dans le temple. Dieu dit encore à d’autres Juifs par Zacharie : Est-ce que vous avez jeûné pour moi, durant les soixante-dix ans de la captivité ? (VII, 5.)

Pourquoi donc jeûnez-vous maintenant, dites-moi, tandis que vos ancêtres n’ont ni sacrifié , ni jeûné , ni célébré de fêtes ? Ils n’ont pas célébré la pâque, ce que je viens de dire le prouve jusqu’à l’évidence.

En effet, là où il n’y avait pas de sacrifice, il n’y avait pas non plus de fêtes, puisqu’elles devaient toutes se célébrer par des sacrifices. Mais voulez-vous une preuve plus explicite, écoutez ce que dit Daniel (X, 2) : En ces jours-là, moi Daniel, je fus dans les pleurs pendant trois semaines, je ne mangeai d’aucun mets agréable au goût, et ni vin, ni chair n’entrèrent dans ma bouche; et je ne me servis d’aucun parfum pendant ces trois semaines; et il arriva que le vingt-quatrième jour du premier mois, j’eus une vision. Ici prêtez-moi soigneusement votre attention; ces paroles démontrent que Daniel ne célébrait pas alors la pâque. Comment cela? Je vais vous le dire. Il n’était pas permis aux Juifs de jeûner les jours des azymes. Or, Daniel jeûna pendant vingt et un jours. Et comment prouverais-je que les jours des azymes étaient compris dans ces vingt et un jours? Par ces paroles : le vingt-quatrième jour du premier mois.

La pâque ne finissait-elle pas le vingt et un du premier mois? ne commençait-elle pas le quatorze du même mois, pour continuer ensuite pendant sept jours, et se terminer au vingt et un? La pâque était donc passée lorsque Daniel jeûnait encore. En effet, il avait commencé le troisième jour du premier mois, et en continuant ensuite vingt et un jours, il passer le quatorzième, et il jeûna encore dix jours après. (Daniel, X, 4.) De quelle prévarication, de quelle impiété ne se rendent donc pas coupables ces Juifs qui gardent par esprit de contention et de contradiction des observances dont leurs pères s’abstenaient sur la terre étrangère? si ceux dont je viens d’invoquer l’exemple et l’autorité, eussent été des hommes négligents et sans religion, on pourrait peut-être attribuer à leur négligence cette suspension des observances légales en pays étranger; mais puisque c’étaient des amis de Dieu, et des hommes pieux, qui ont donné leur vie pour les lois divines, il est donc bien évident que s’ils n’ont pas observé la Loi, ils ne l’ont pas fait par négligence, mais pour obéir à la Loi même, qui défend de garder toutes ces observances hors de Jérusalem.

Il y a encore une remarque à faire : l’institution judaïque, alors, exigeait, par surérogation, l’observation des sacrifices, des sabbats, des néoménies et de beaucoup d’autres pratiques semblables, dont l’observation et l’omission sont parfaitement indifférentes à la sagesse, à la vertu, au bien. Le monde a vu des hommes qui, sans s’astreindre à ces pratiques, sans égorger aucune victime, sans célébrer aucune fête, sans jeûner avec ostentation, ont mené, sur la terre, la vie des anges, attiré sur eux les complaisances de Dieu, surpassé la nature humaine, et amené l’univers à la connaissance de Dieu par les merveilles de leur vertu. Qu’y a-t-il, en effet, d’égal à Daniel? d’égal aux trois enfants qui ont accompli par anticipation le plus grand précepte évangélique, et pratiqué la vertu qui résume toutes les autres ? Personne, est-il dit, ne peut avoir une plus grande charité que de sacrifier sa vie pour ses amis. (Jean, XV, 13.) Or, ils ont donné leur vie pour Dieu. Et ce n’est pas seulement pour cela qu’ils sont dignes d’admiration, mais parce qu’ils l’ont fait sans espoir d’aucune récompense. C’est pourquoi ils disaient: Il est au ciel un Dieu qui a la puissance de nous délivrer, et quand il ne le ferait pas, sache, ô roi, que nous n’adorons pas tes dieux. (Dan. III, 17.) Cette récompense nous suffit, disent-ils, que nous mourons pour Dieu. Voilà ce qu’ils ont fait; voilà à quelle éminente vertu ils se sont élevés, sans observer aucune des prescriptions légales.

### 6.

Et pourquoi, dit-on, Dieu les a-t-il ordonnées, s’il ne. voulait pas qu’elles fussent observées? — Et s’il voulait qu’elles fussent observées, répondrai-je, pourquoi a-t-il renversé la ville de Jérusalem? En effet, si Dieu avait voulu la conservation et la durée des observances légales, il n’avait que deux partis à prendre : il t’allait ou bien ne pas prescrire de ne sacrifier nulle part ailleurs que dans le temple de Jérusalem, puisqu’il se proposait de vous disperser sur tous les points de la terre ; ou bien , s’il voulait que vous lui offrissiez le sacrifice en ce lieu-là seulement, ne pas vous disperser sur tous les points de la terre, ni rendre inaccessible pour vous la ville dans laquelle seule il vous a permis d’offrir le sacrifice.

Quoi donc ? défendre de sacrifier hors de Jérusalem, et ensuite fermer l’entrée de Jérusalem, n’est-ce pas une contradiction ? Dieu se contredit-il? Point du tout; Dieu est parfaitement d’accord avec lui-même. Dès l’origine, il ne voulait pas que vous lui offrissiez de sacrifices, et j’en prends à témoin le Prophète lui-même qui dit: Ecoutez la parole du Seigneur, princes de Sodome; soyez attentifs à la loi de votre Dieu, peuple de Gomorrhe (Is. I, 10); paroles qui ne s’adressent pas aux habitants de Sodome et de Gomorrhe, mais aux Juifs, qu’il appelle ainsi, parce qu’ils ont pour ainsi dire contracté une parenté avec eux, par l’imitation de leur malice. C’est ainsi qu’il les appelle encore des chiens (Is. LVI, 10) et des chevaux lascifs (Jérém. V, 8), non qu’ils soient descendus jusqu’à la nature, mais jusqu’à la lubricité de ces animaux. Qu’ai-je à faire de la multitude de vos victimes ? dit le Seigneur. (Is. I, 11.) Et comme ceux qui habitaient Sodome n’offraient pas de victimes au Seigneur, c’est donc aux Juifs qu’il adresse la parole, en leur donnant les noms de ces peuples abominables dont ils imitaient la corruption : Qu’ai-je à faire de la multitude de vos victimes? dit le Seigneur. Je suis rassasié des holocaustes de béliers, et je ne veux pas de la graisse des agneaux, ni du sang des taureaux et des boucs, même si vous veniez en ma présence. Car, qui vous a demandé d’avoir tous ces dons en vos mains? (Is. II, 11 et suiv.) Vous l’entendez, le Prophète dit assez clairement que Dieu ne demandait pas ces sacrifices à l’origine. S’ils eussent été nécessaires, il les eut imposés à ces grands hommes dont la vertu a jeté un si vif éclat dans les temps anciens. Pourquoi les a-t-il exigés plus tard? C’était pour s’accommoder à notre faiblesse. Quand un médecin voit un homme ayant la fièvre, devenir morose, impatient, désirer boire froid et menacer, si on le lui refuse, de se pendre, ou de se précipiter, il permet un moindre mal pour en éviter un plus grand; il permet les boissons froides pour empêcher une mort violente; telle est la conduite que Dieu a tenue à l’égard des Juifs. Quand il vit ces insensés désirer les sacrifices avec une avidité inquiète, et prêts, si on ne les leur accordait, à passer au culte des idoles, non-seulement prêts à le faire, mais l’ayant déjà fait; il leur permit d’offrir ces sacrifices, objets de leurs désirs.

Que telle ait été la raison de l’institution des sacrifices sanglants , le temps où ils furent établis le prouve suffisamment, En effet, c’est après une fête que les hébreux avaient célébrée en l’honneur des démons, que Dieu leur permit les sacrifices; il semblait leur dire Puisque vous ne pouvez résister à la passion qui vous presse de sacrifier, au moins sacrifiez en mon honneur. Toutefois cette permission ne fut pas accordée pour toujours, et Dieu l’a retirée avec une prudence admirable. Je suppose que le médecin (car rien n’empêche que nous ne nous servions encore une fois de la même comparaison), après avoir cédé au désir du malade, lui ordonne de ne boire froid que dans une fiole qu’il a apportée de chez lui, puis, quand il l’a persuadé de garder fidèlement cette prescription, qu’il commande en secret à ceux qui servent, de briser la fiole, pour faire cesser ce désir dangereux sans exciter la défiance du malade. ainsi Dieu en permettant de sacrifier, n’a souffert qu’on le fit en aucun lieu du monde, si ce n’est à Jérusalem, puis,. quand le peuple Juif eut sacrifié quelque temps, il ruina la ville afin de le détourner de cette couvre, en détruisant la ville, comme le médecin, en brisant le vase. S’il eût dit impérativement : Cessez; ils n’eussent pas aisément renoncé à leur manie des sacrifices , tandis que la nécessité de venir à Jérusalem pour sacrifier devait les délivrer peu à peu de cette folie. Vous comprenez ma comparaison, vous en faites aisément l’application : le médecin, c’est Dieu; la fiole, c’est Jérusalem; le malade, c’est le peuple Juif; le désir et la permission de boire froid , c’est la passion et l’autorisation de sacrifier. En brisant le vase, le médecin fait taire la demande insensée du malade; ainsi Dieu a détourné des sacrifices en ruinant la ville, et en la pendant inaccessible à tous les Juifs: tel est le stratagème dont Dieu s’est servi. Si ce n’était pas un stratagème, pourquoi aurait-il renfermé ce culte en un seul lieu, lui qui est présent partout, et qui remplit tout? Pourquoi, après avoir concentré l’adoration dans les sacrifices, les sacrifices en un lieu, le lieu en un temps, et le temps dans la durée d’une seule ville, a-t-il ruiné la ville choisie? Ce qu’il y a d’étonnant et d’incroyable, c’est que les Juifs ont le pouvoir d’occuper le monde entier, où il ne leur est pas permis de sacrifier, tandis que Jérusalem, la seule ville où il soit permis. de sacrifier, est la seule aussi qui leur soit inaccessible. N’est-elle donc pas claire et évidente, même pour ceux qui sont tout à fait privés d’intelligence, la cause de cette destruction? Comme un architecte qui a posé les fondements, élevé les murs, arrondi les voûtes, et lié toutes les voûtes à une seule pierre placée au milieu, s’il vient à ôter cette pierre, détruit toute la liaison de l’édifice ; ainsi Dieu, ayant fait de la ville de Jérusalem comme une clef de voûte du culte, a détruit, en la renversant ensuite, tout le reste de l’édifice de cette institution.

### 7.

Que la lutte engagée contre les Juifs en reste là: Aujourd’hui nous avons préludé au combat contre eux; nous en avons dit assez pour la sécurité de nos frères. Je dois maintenant vous exhorter, vous qui êtes présents, je vous exhorte donc à prendre beaucoup de soin de nos frères. Ne dites pas : Que m’importe? Pourquoi serai-je curieux, et me mêlerai-je de beaucoup de choses qui ne me regardent pas ? Notre Maître est mort pour les hommes, et vous ne proférerez pas une parole pour eux? Quel pardon obtiendrez-vous ? quelle excuse trouverez-vous? avec quelle confiance vous tiendrez-vous devant le tribunal de Jésus-Christ, après que vous aurez regardé d’un oeil indifférent la perte de tant d’âmes? Plût à Dieu qu’il me fût possible de voir nos chrétiens courir se mêler avec les Juifs, je n’aurais pas besoin de vous pour leur faire la correction la plus prompte et la plus complète.

Quand, pour ramener un frère dans la bonne voie, il vous faudrait sacrifier votre vie, n’hésitez pas. Imitez votre Maître, et si vous avez un domestique, ou une femme, retenez-les à la maison avec beaucoup de fermeté. Si vous ne leur permettez pas d’aller au théâtre, beaucoup moins faut-il leur permettre d’aller à la synagogue, parce que c’est un plus grand mal d’aller à la synagogue qu’au théâtre; aller au théâtre est à la vérité un péché, mais aller à la synagogue, c’est une impiété. Gardez-vous de conclure de là que l’on peut aller au théâtre; non, c’est un mal, mais évitez avec encore plus de soin la synagogue, pire que le théâtre. Qu’allez-vous voir dans la synagogue des Juifs, ennemis de Dieu, dites-moi? Des hommes sonnant de la trompette? Vous allez les entendre lorsque vous devriez, restant dans votre maison, gémir et pleurer sur l’opiniâtreté que ce peuple apporte dans sa lutte contre Dieu ! — Vous allez les voir lorsqu’ils ont le diable qui danse avec eux. Comme je l’ai dit précédemment, tout ce qui se fait contre la volonté de Dieu, quoique permis d’abord, devient une iniquité, quand la défense est portée, et la cause d’une infinité de supplices pour les coupables. Les Juifs sonnaient de la trompette lorsqu’ils avaient les sacrifices; mais maintenant il ne leur est plus permis de le faire. Ecoutez d’où leur sont venues les trompettes. Fais-toi, est-il dit, des trompettes d’argent, battues au marteau. (Nomb. X, 2.) Puis, pour en expliquer l’usage, Dieu poursuit : Vous en sonnerez dans les holocaustes, et dans les sacrifices que vous offrirez en action de grâces pour votre délivrance. Où est donc l’autel? où est l’arche? où sont le tabernacle et le saint des saints? où est le prêtre? où sont les chérubins de gloire? où est l’autel des parfums, couvert d’or? où est le propitiatoire? où est la coupe? où sont les vases pour les libations? où est le feu tombé d’en-haut? Vous avez vu se perdre toutes ces choses, et vous ne gardez que les trompettes? Vous le voyez, de leur part c’est un amusement plus qu’une adoration.

Mais si nous condamnons les Juifs, parce qu’ils transgressent la Loi, nous vous condamnons beaucoup plus, vous chrétiens qui vous rendez complices de ces transgresseurs, et nous ne condamnons pas seulement ceux qui participent à la transgression de la Loi, mais encore ceux qui sont maîtres de l’empêcher et ne le veulent pas. Ne me dites pas : qu’ai-je de commun avec un tel? C’est un étranger pour moi, et un inconnu. Vous vous trompez, cet homme est un fidèle, il participe aux mêmes mystères que vous, il vient dans la même église et c’est là un lien plus étroit que celui qui unit des frères, des parents, des amis, et que n’importe quel autre lien. Les voleurs, et ceux qui sont les maîtres de les empêcher, et ne les empêchent pas, subissent le même châtiment que les autres; de même les impies et ceux qui peuvent les détourner de l’impiété et ne le veulent pas, soit par paresse, soit par timidité, sont punis de supplices pareils. Celui qui avait enfoui son talent, le rendit tout entier à son maître; cependant, il fut puni pour ne l’avoir pas fait fructifier. (Matth. XVIII, 24 et suiv.) Par conséquent, vous aussi, quand même vous resteriez pur et innocent, si vous ne faites pas fructifier votre talent, et que vous ne rameniez pas au salut un frère qui périt, vous subirez les mêmes châtiments que lui.

Que vous demandé je de difficile, mes bien-aimés? Que chacun de vous sauve un de ses frères : soyez empressés, occupez-vous de cette affaire importante afin que vous vous présentiez avec beaucoup de confiance à la prochaine réunion, apportant à Dieu les dons les plus précieux de tous, des âmes que vous aurez tirées de l’égarement; bravez les injures et les coups, souffrez tout ce qu’il faudra souffrir pour les recouvrer. Nous supportons les malades récalcitrants, qui injurient et outragent; les injures ne nous touchent pas, nous ne désirons qu’une seule chose, la santé du malheureux qui se livre à ces excès. Le malade pousse quelquefois l’injure jusqu’à déchirer les vêtements du médecin, sans que celui-ci cesse pour cela de le soigner. N’est-il pas incroyable que l’on s’occupe des corps avec tant de soin, et que l’on soit si négligent pour sauver les âmes. A cet égard, l’indifférence est si grande que l’on voit périr ses frères sans en être plus touché que d’une chose ordinaire et sans gravité. Ce n’est pas ainsi qu’agissait Paul : Qui est faible, dit-il, sans qu e je m’affaiblisse? qui est scandalisé sans que je brûle? (II Cor. XI, 29.) Vous aussi brûlez de ce feu; et si vous voyez un frère périr, quand il vous outragerait, quand il vous injurierait, quand il vous frapperait, quand il vous menacerait de devenir votre ennemi, quand il essayerait toute autre chose, supportez tout généreusement, afin d’obtenir son salut. Si celui-ci devient votre ennemi, Dieu sera votre ami, et, au jour des rémunérations , vous donnera les grands biens pour récompense. Plaise à Dieu, par les prières des saints, que les égarés soient sauvés; que vous reveniez heureux de cette chasse; et que ces Juifs blasphémateurs mêmes, délivrés de l’impiété, connaissent Jésus-Christ qui a été crucifié pour eux; afin que tous, unanimement et d’une seule voix, nous glorifiions Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui appartiennent la gloire et la puissance, avec le Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## CINQUIÈME DISCOURS.

ANALYSE.

Le temple des Juifs ne sera jamais rétabli; saint Jean Chrysostome le démontre : 1° par la prédiction de Jésus-Christ, prédiction qui aura certainement son effet, puisque d’autres prédictions du même Fils de Dieu ont eu leur accomplissement; 2° par les prophètes : les mêmes prophètes qui ont annoncé le commencement et la fin des trois premières captivités, loin d’avoir marqué la fin de la quatrième, de la captivité actuelle, ont prédit qu’elle ne finirait pas ; 3° par les efforts qu’ont faits les Juifs pour rétablir leur temple; efforts toujours impuissants et inutiles; 4° par les prophéties qui annoncent un nouveau culte qui sera répandu sur toute la terre.

L’orateur finit par exhorter les Chrétiens, qui sont éloignés des superstitions judaïques, à en éloigner ceux de leurs frères qui sont assez faibles pour y tenir encore.

### 1.

D’où vient donc qu’aujourd’hui je vois un plus nombreux auditoire? Sans doute, vous êtes tous accourus en foule pour demander que j’acquitte ma promesse, pour recevoir de moi cet argent purifié par le feu que je me suis engagé de vous payer. Les paroles du Seigneur, dit le Prophète, sont des paroles pures et chastes; c’est un argent raffiné, et purifié par le feu. (Ps. II, 7.) Béni soit Dieu, qui vous inspire une si grande ardeur pour entendre les discours spirituels ! Des hommes livrés au plaisir s’inquiètent tous les jours où ils trouveront une table somptueuse, qui offre une grande abondance de mets et de vins exquis, et où retentissent les éclats d’une joie profane. Vous, au contraire, à peine êtes-vous levés, que vous vous informez avec inquiétude où il y aura des instructions chrétiennes, où l’on entendra des discours qui célèbrent la gloire du Fils de Dieu. Plus nous vous voyons ardents à entendre nos paroles , plus nous le sommes aussi nous-même à nous acquitter de notre promesse.

Le combat que nous avons engagé contre les Juifs, a eu toute l’issue heureuse que nous pouvions espérer. Nous avons obtenu la couronne, nous avons remporté le prix dans l’assemblée précédente. Nous avions à coeur de prouver que les observances actuelles des Juifs ne sont que des prévarications, des attentats contre la Loi, une guerre faite par l’homme à Dieu même; et avec la grâce du Seigneur nous avons porté la preuve au dernier degré d’évidence. Quand les Juifs devraient recouvrer leur ville, reprendre leur ancien état, et voir relever leur temple (ce qui ne sera jamais), ce ne serait pas une raison pour autoriser leur conduite. Les trois enfants de Babylone, Daniel, et tous les autres Juifs qui gémissaient dans la captivité, s’attendaient à recouvrer leur ville après soixante-dix ans, à revoir le sol de leur patrie, et à vivre suivant leurs anciennes lois : ils en avaient la promesse, et une promesse bien précise; cependant, avant qu’elle fût accomplie et qu’ils fussent de retour, ils n’osaient pas suivre leurs anciens usages, comme font aujourd’hui les Juifs. Vous pourriez donc fermer la bouche à ceux - ci en leur faisant cette question : Pourquoi pratiquez-vous les jeûnes qui anciennement précédaient vos fêtes, lorsque vous n’avez pas même de ville? S’ils répondent qu’ils s’attendent à recouvrer leur ville, répliquez-leur : Abstenez-vous donc jusqu’à ce que vous l’ayez recouvrée, puisque les saints, dont nous parlions tout à l’heure, n’osaient rien faire de ce que vous faites maintenant jusqu’à ce, qu’ils fussent revenus dans leur patrie. D’où il est clair que vous êtes infracteurs de la Loi; et que, quand vous devriez recouvrer votre ville, comme vous dites, vous violez votre alliance avec Dieu, vous outragez l’état même dont vous êtes déchus.

Je vous ai parlé suffisamment, mes frères, dans la précédente assemblée, pour confondre l’opiniâtreté des Juifs, et leur montrer qu’ils enfreignent la Loi; mais puisque nous n’avons pas cherché seulement à leur fermer la bouche, mais à confirmer les fidèles dans les dogmes dont ils sont persuadés, nous allons prouver aux Juifs par surcroît que leur temple ne sera plus rétabli, et qu’ils ne reprendront jamais leur ancien état. Par là, vous serez plus assurés des croyances que vous avez reçues des Apôtres, et les Juifs seront plus convaincus d’impiété.

Nous produirons pour témoin de ce que nous avançons, non un ange, non un archange, mais le Souverain même du monde, Jésus-Christ Notre-Seigneur. Lorsqu’il entra dans Jérusalem et qu’il vit le temple, il s’écria que Jérusalem serait foulée aux pieds par les Gentils, jusqu’à ce que le temps de beaucoup de peuples fût accompli (Luc, XXI, 24), c’est-à-dire jusqu’à la consommation des siècles. Et ensuite faisant des menaces contre le temple, il dit à ses disciples : Il ne restera pas dans ce lieu pierre sur pierre qui ne soit démolie (Matth. XXIV, 2), annonçant par là une destruction entière et une désolation immense. Mais les Juifs rejettent ce témoignage , ils n’admettent point cette preuve. C’est notre ennemi, disent-ils, qui fait cette menace, nous l’avons crucifié, comment recevrions-nous son témoignage? Mais ce qu’il y a d’étonnant, ô Juifs ! c’est que celui même que vous avez crucifié, après son crucifiement ait ruiné votre ville, détruit votre peuple, dispersé votre nation par toute la terre, apprenant, par cet acte de puissance, qu’il est ressuscité, qu’il vit, qu’il est maintenant deus les cieux. Vous n’avez pu voulu reconnaître sa divinité par des bienfaits, il vous prouve sa force invincible par des peines et des châtiments. Mais vous ne croyez pas encore en son nom, vous ne le regardez pas comme un Dieu, comme le Maître du monde, vous ne voyez en lui qu’un homme comme un autre. Eh bien ! raisonnons de lui comme si c’était un simple homme. Et comment raisonne-t-on par rapport aux hommes? Lorsqu’on en voit qui disent la vérité en tout, qui ne mentent en rien, quand on serait leur ennemi, si l’on a du bon sens, on croit à leurs paroles; au contraire, si on les surprend à mentir, on est disposé à rejeter tout ce qu’ils disent, quand même ils diraient la vérité dans quelques points.

### 2.

Examinons donc quelle est la véracité de Jésus-Christ dans toutes ses paroles ; car il ne s’est pas contenté de prédire la ruine de Jérusalem et du temple, il a fait encore beaucoup d’autres prédictions, qui devaient se vérifier dans la suite des temps. Nous allons donc produire ses autres prophéties : si vous le trouvez menteur dans une seule, ne recevez pas celle que nous défendons, et ne croyez pas qu’on doive ajouter foi à ses paroles; mais si vous le trouvez véridique dans toutes, si vous voyez que celle de la ruine de Jérusalem et du temple a eu son effet jusqu’à présent, et qu’un espace de plusieurs siècles en atteste et en confirme de plus en plus la vérité, ne vous opiniâtrez pas davantage, ne disputez plus contre des faits plus clairs que les rayons du soleil.

Voici une de ses prédictions. Une femme, dit l’Evangile, approcha de Jésus avec un vase d’albâtre plein d’une huile de parfum de grand prix, qu’elle lui répandit sur la tête. (Matth. XXVI, 7.) Ses disciples en murmurèrent, et se dirent entre eux : Pourquoi n’a-t-on pas vendu ce parfum trente deniers, et donné l’argent aux pauvres? Jésus-Christ réprimanda ses disciples, et leur dit : Pourquoi tourmentez-vous cette femme? ce qu’elle vient de faire est une bonne oeuvre. Je vous assure que partout où sera prêché cet Evangile, c’est-à-dire dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu’elle a fait à mon égard. Jésus-Christ a-t-il dit la vérité, ou a-t-il menti? sa prédiction a-t-elle eu son effet ou ne l’a-t-elle pas eu? Interrogez les Juifs; ils auront beau s’armer d’impudence, ils ne pourront contredire ouvertement cette prophétie. On parle dans toutes les églises de la femme de notre Evangile. Il y a dans toutes les villes des magistrats principaux, des commandants de troupes, des femmes et des hommes distingués; dans quelques parties de la terre que vous alliez, vous verrez qu’on écoute en silence l’action de cette même femme : elle n’est ignorée dans aucune contrée du inonde. Que de princes ont comblé des peuples de bienfaits, ont terminé des guerres importantes, remporté de grandes victoires, relevé des villes, sauvé des nations, grossi considérablement leur trésor ! leurs actions cependant sont oubliées, on n’en parle plus. Plusieurs princesses , femmes célèbres, ont fait de grands biens à leurs sujets, et elles ne sont pas même connues de nom ; tandis qu’une femme obscure, qui n’a fait que répandre une huile de parfum , est célébrée par toute la terre, sans que la longueur du temps ait pu ou puisse jamais obscurcir sa mémoire. Cependant son action n’était pas éclatante : encore une fois, elle n’avait fait que répandre une huile de parfum; sa personne n’était pas illustre : c’était une femme ignorée et méprisée; elle n’avait pas agi devant plusieurs témoins : il ne se trouvait là que quelques disciples ; le lieu n’était pas remarquable elle n’avait point paru sur un théâtre public, mais dans une maison particulière, où il y avait très-peu de monde. Toutefois, ni le petit nombre de témoins, ni l’obscurité de la personne, ni le secret du lieu, rien en un mot n’a pu ensevelir dans l’oubli ni le nom ni l’action d’une femme, qui est maintenant plus célèbre que tous les princes et toutes les princesses. Quelle est la cause de ce prodige? qui en a été l’auteur? N’est-ce pas le Dieu lui-même sur qui elle a répandu son parfum, et qui a fait retentir par toute la terre le bruit de son action? Est-ce donc l’effet d’une puissance humaine, je vous le demande, d’avoir prédit l’éclat d’une action aussi simple? un homme de bon sens pourrait-il le prétendre ? Prédire ce qu’on fera soi-même est une chose admirable et peu commune ; mais prédire ce que feront les autres, et le prédire de manière à convaincre tous les hommes et à les frapper par l’évidence, est bien plus extraordinaire encore et bien plus merveilleux.

Jésus-Christ a fait au chef de ses apôtres une autre prédiction : Je bâtirai, lui dit-il, mon Eglise sur cette pierre, et les portes de l’enfer ne prévaudront point contre elle. (Matth. XVI, 18.) Dites-moi, Juifs, pouvez-vous attaquer ces paroles? pouvez-vous montrer la fausseté de cette prophétie? Quoi que vous puissiez dire, vous serez confondus par le témoignage des faits. Que de guerres ont été excitées contre l’Eglise ! que de troupes ont été préparées ! que d’armes ont été aiguisées contre elle ! exil, confiscation, mort, précipices, mers, lacs, chaudières bouillantes, fournaises, chevalets, dents de bête féroce, tous les genres et tous les instruments de peine et de supplice, tous les tourments les plus horribles et les plus insupportables ont été imaginés contre l’Eglise, de la part des étrangers, je dis même de la part des plus proches; car une guerre civile, plus cruelle qu’aucune autre guerre de cette nature, était allumée partout. Non-seulement les citoyens étaient soulevés contre les citoyens, mais les amis contre les amis, les parents contre les parents, les proches contre les proches. Aucune de ces attaques néanmoins n’a pu ébranler, n’a pu affaiblir l’Eglise ; et ce qu’il y a d’étonnant et d’incroyable, c’est qu’elle ait été en butte à tous ces assauts dès sa naissance. Si tous les orages eussent attendu pour fondre sur elle que la religion fût bien fondée , bien établie par toute la terre, il ne serait pas aussi surprenant qu’elle n’eût pas été renversée; mais que dès l’origine de la prédication, lorsque la foi venait d’être répandue, que les esprits des fidèles étaient chancelants et faibles, tant de guerres aient été excitées contre nous, et que, loin de perdre de nos forces, nous nous soyons fortifiés de plus en plus, c’est là ce qui est au-dessus de tous les prodiges; car, afin qu’on ne dise pas que l’Eglise est maintenant affermie par la paix que lui ont accordée les empereurs, Dieu a permis qu’elle. ait été attaquée, lorsqu’elle ne faisait que de naître, dans sa plus grande faiblesse, afin que l’on sache que son affermissement actuel est l’ouvrage de la puissance de Dieu et non de la paix dont les empereurs l’ont gratifiée.

Pour confirmer ce que nous disons, songez combien de philosophes, tels que Zénon, Platon, Socrate, Diagore, Pythagore, et une infinité d’autres, ont voulu introduire chez les Grecs de nouveaux dogmes et une nouvelle morale; mais loin d’avoir triomphé des obstacles inhérents à une pareille entreprise , ils ne sont pas même connus de nom par la multitude. Pour Jésus-Christ , non-seulement il a révélé , il a encore établi par toute la terre une morale nouvelle. Que de choses extraordinaires, dit-on, n’a pas faites Apollonius de Tyanes ! mais ce qui prouve qu’il n’y avait rien de vrai dans toutes ses oeuvres, qu’elles n’étaient que mensonge, imposture, illusion, c’est qu’on les a oubliées, c’est qu’elles n’ont eu aucune suite. Et qu’on ne croie pas que ce soit faire injure à Jésus-Christ que de le comparer à Pythagore, à Pluton, à Zénon, à Apollonius de Tyanes. Ce n’est pas d’après notre propre sentiment que nous le faisons, mais pour condescendre à la faiblesse des Juifs, qui croient que Jésus-Christ était simplement un homme; c’est ce qu’a fait saint Paul avant nous. Lorsque cet apôtre entra dans Athènes, il ne parla pas au peuple d’après les prophètes, ni d’après les évangiles, mais d’après l’autel qu’il avait rencontré. Non qu’il crût que cet autel était plus digne de foi que les évangiles, ni que l’inscription qu’il portait était plus précieuse que les écrits des prophètes; mais comme il parlait à des Grecs qui ne croyaient aucun de nos livres, il cherchait à les soumettre par leur propre doctrine. Aussi disait-il dans une de ses apures : J’ai vécu avec les Juifs comme juif, avec deux qui n’avaient point de loi comme si je n’en eusse point eu moi-même, quoique je fusse soumis à la loi de Dieu et de Jésus-Christ son fils. (I Cor. IX, 20 et 2l.) C’est ce que fait encore l’Ecriture dans l’Ancien Testament lorsqu’elle parle de Dieu aux Juifs : Seigneur, dit-elle, est-il parmi les dieux quelqu’un qui vous ressemble ? (Exod. xv) il.) Quoi doncl Moïse, y a-t-il quelque comparaison entre les faux dieux et le Dieu véritable? Je ne prétends pas, dit-il, établir aucune comparaison; mais tomme je parle aux Hébreux qui ont une grande idée des faux dieux ! je lob instruis de cette manière pour condescendre à leur faiblesse. De même nous, comme nous parlons aux mêmes Juifs qui ne voient dans Jésus-Christ qu’un pur homme et un infracteur de la Loi, c’est pour cela que nous le comparons aux philosophes les plus admirés chez es Grecs.

### 3.

Nous allons si vous voulez, tirer de nouvelles preuves de ceux qui, chez les mêmes Juifs, ont entrepris de semer leur doctrine, qui ont rassemblé des disciples, et qui, dénoncés aux chefs de la nation, ont péri aussitôt sans laisser aucune trace. Voici tomme Gamaliel ferma la bouche à ses Compatriotes qu’il voyait furieux contre les disciples et altérés de leur sang. Voulant réprimer leur rage, il fit retirer un moment les apôtres, et parla ainsi dans le conseil: Prenez garde, Israélites, à ce que vous allez faire touchant les hommes qu’on vous dénonce. Il y a quelque temps qu’il s’éleva un certain Theudas, qui prétendait être quelque chose de grand. Il s’était attaché environ quatre cents hommes qui périrent tous avec lui, et furent dispersés. Judas de Galilée s’éleva ensuite. Il avait attiré beaucoup de monde: mais il périt, ainsi que Theudas, avec tous ses disciples. Voici donc ce que je vous dis dans la circonstance présente : Prenez garde â ce que vous allez faire. Si l’oeuvre que vous attaque, vient des hommes, elle se détruira; si elle vient de Dieu, vous ne pourrez la détruire, et vous seriez en danger de combattre contre Dieu même. (Act. V, 35 à 39.) Qu’est-ce donc qui prouve que, si elle vient des hommes, elle se détruira? Vous en avez l’expérience, leur dit-il, dans Judas et dans Theudas. Si Jésus, que prêchent ces hommes-ci ressemble aux deux autres; si tout n’est pas l’ouvrage de la puissance divine, attendez un peu, et vous serez convaincus par les faits mêmes ; vous apprendrez par l’événement si Jésus n’est qu’un imposteur, comme vous le dites, et un infracteur de la Loi, ou si c’est le Dieu dont la puissance ineffable maintient le monde qu’elle a créé, et gouverne toutes les choses d’ici-bas. Ils ont donc attendu d’après ce conseil; et la puissance invincible du Très-Haut s’est manifestée par les faits mêmes; et la ruse que le démon avait imaginée pour tromper un grand nombre d’hommes, s’est tournée contre lui. En effet, dès que cet esprit de malice s’aperçut que le Messie allait venir, voulant répandre des nuages sur son arrivée, et rendre suspecte sa mission, il fit paraître les imposteurs dont nous avons parlé plus haut, afin qu’il pût être confondu avec eux; et comme sur la croix il l’associa à deux brigands, il emploie le même artifice lors de sa venue, il s’efforce d’obscurcir la vérité par les nuages du mensonge. Mais, loin de réussir dans l’une et l’autre conjoncture, il n’a fait que montrer davantage la puissance de Jésus-Christ; car, pourquoi, je vous le demande, de trois hommes crucifiés dans le même lieu, dans le même temps, sur la condamnation des mêmes juges , un seul est-il adoré, tandis que les deux autres sont oubliés? pourquoi encore, lorsque plusieurs ont voulu introduire une morale nouvelle, un seul est-il honoré par toute la terre, tandis que le nom des autres est oublié jusqu’à ce jour ? Ce sont les comparaisons qui font ressortir la vérité avec plus d’éclat : comparez donc, ô Juifs, et cédez du moins à l’évidence. Un imposteur aurait-il pu établir par toute la terre un si grand nombre d’églises? aurait-il pu étendre son culte depuis une extrémité du monde jusqu’à l’autre? aurait-il pu se soumettre tous les hommes malgré une infinité d’obstacles? Non, assurément. Il est donc clair que Jésus-Christ n’est pas un imposteur, mais le Sauveur et le Bienfaiteur des hommes, le Principe de notre vie et de notre salut.

Je vais ajouter encore une prédiction, après quoi je reviens à mon sujet. Je ne suis pas venu, dit Jésus-Christ, apporter la paix sur la terre, mais l’épée (annoncant par là, non ce qu’il désirait, mais ce qui devait arriver); car je suis venu séparer le fils d’avec son père, la fille d’avec sa mère, la belle-fille d’avec sa belle-mère. (Matth. X, 34 et 35.) Comment, je vous prie, aurait-il pu faire cette prédiction; s’il n’était qu’un homme, et un homme du commun? Voici le sens de ces paroles. Vous le savez, souvent il arrive que dans une même maison il y a un fidèle et un infidèle, que par exemple le père veut entraîner son fils au culte des idoles, c’est ce fait même que Jésus-Christ prédit; la prédication, dit-il, aura une telle force, que les fils n’auront aucun égard pour leurs pères, les filles pour leurs mères, les parents pour leurs enfants. Non-seulement les hommes n’auront aucune considération pour leurs proches, ils sacrifieront même leur vie , ils supporteront tout et souffriront tout, afin de ne pas renoncer à la foi. Comment un simple homme, un homme ordinaire, a-t-il pu .prévoir, a-t-il pu -produire ces effets parmi les hommes? Comment lui est-il venu à l’esprit de penser que les enfants le respecteraient plus que leurs pères, que les pères le chériraient plus que leurs enfants, que les femmes l’aimeraient plus que leurs époux, et cela, non dans une maison seule, ni dans dix ni dans cent, mais dans toute l’étendue du monde, dans toutes les villes et dans tous les pays, sur terre et sur mer, dans les lieux habités et inhabités ! Et l’on rie peut pas dire qu’il ait prédit ces faits sans les amener à exécution. Combien d’hommes, dès la naissance de la Religion, et plus encore à présent, haïs pour la foi, chassés de la maison paternelle sans pouvoir y rentrer, ont été abondamment consolés par cela même qu’ils souffraient pour Jésus-Christ ! Quel homme, je vous le demande, eût pu imprimer ces sentiments dans le coeur d’un autre homme?

Or, le même qui a prédit la célébrité de la femme de l’Evangile, l’affermissement de l’Eglise, la violence d’une guerre intestine et domestique, a prédit aussi que le temple serait renversé, que Jérusalem serait prise, que les Juifs n’existeraient plus à l’état de peuple. Si donc les autres prédictions ont été fausses, si elles n’ont pas été accomplies, ne croyez pas non plus celles que vous attaquez. Mais si les autres brillent par l’événement d’un éclat qui augmente tous les jours, si les portes de l’enfer n’ont pas encore prévalu contre l’Eglise, si l’action de la femme de l’Evangile est célébrée par toute la terre après un si long espace de temps, si les hommes qui ont cru en Jésus-Christ l’ont préféré à leurs pères, à leurs épouses, à leurs enfants, pourquoi donc, je vous le demande, la prédiction que je défends est-elle la seule que vous refusiez de croire, et cela lorsque le témoignage de plusieurs siècles confond votre opiniâtreté? Si depuis la prise de Jérusalem il ne se fût écoulé que dix ans, ou vingt, ou trente, ou cinquante, ce ne serait pas encore une raison pour nier opiniâtrement la vérité de la prédiction, quoiqu’on eût un prétexte pour la contester. Mais s’il s’est écoulé non cinquante, mais plus de cent, plus de deux cents, plus même de trois cents ans, sans qu’on ait vu aucune ombre, aucune apparence d’une révolution que vous attendez toujours, pourquoi vous opiniâtrer contre tout droit et toute raison?

### 4.

Nous avons prouvé suffisamment que le temple des Juifs ne sera jamais rétabli; mais comme nous avons ici une grande abondance de moyens, nous allons laisser les Evangiles pour nous tourner du côté des Prophètes dont les Juifs s’appuient surtout, et nous prouverons par les prophéties qu’ils ne recouvreront jamais ni leur indépendance comme peuple ni leur temple. Cependant je ne devrais pas être obligé de prouver que leur temple ne sera pas rétabli, ce serait à eux, et non pas à moi, à prouver au contraire qu’il sera rétabli. Moi, j’ai en ma faveur le témoignage de plusieurs siècles; eux, qui sont convaincus par les événements mêmes, qui, ne trouvant dans les faits aucune preuve solide, ne nous opposent que de vaines paroles, doivent établir ce qu’ils avancent. Moi, je produis des faits, et je montre que le temple est tombé depuis plusieurs siècles sans qu’il ait été relevé dans tout cet intervalle; eux, qui ne fournissent que des paroles, devraient montrer que leur temple sera rétabli avec leur indépendance. C’est ainsi que l’on procède dans les tribunaux. Lorsque deux contendants se disputent pour un objet, et que l’un des deux produit en sa faveur un écrit, c’est à celui qui attaque l’écrit, et non à celui qui le fait valoir, à fournir des témoins et d’autres preuves pour montrer la fausseté de ce qui est porté dans l’écrit. De même à présent les Juifs devraient citer un prophète qui annonce clairement le rétablissement de leur temple et de leur empire.

C’est une chose certaine, et l’on en conviendra pour peu qu’on ait parcouru les livres prophétiques, que, si la captivité présente devait finir, les prophètes auraient dû nécessairement en annoncer la fin. C’était un ancien usage chez les Juifs , que les prophètes leur prédissent de fort loin les biens et les maux qui devaient leur arriver. Pourquoi cela ? C’était à cause de leur dureté et de leur ingratitude. Dans le temps même où ils étaient comblés de bienfaits, ils oubliaient le Dieu qui en était l’auteur, et ils attribuaient leurs prospérités aux démons; par exemple, lorsqu’ils venaient de sortir d’Egypte, lorsque la mer s’était ouverte devant eux, et que les prodiges se multipliaient erg leur faveur, oubliant le vrai Dieu qui les avait. sauvés, ils attribuaient aux faux dieux leur délivrance, et disaient au grand prêtre Aaron : Faites-nous des dieux qui nous précèdent. (Exod. XXXII, 1.) Ils disaient aussi à Jérémie : Nous ne recevrons point de votre bouche les paroles que vous nous dites au nom du Seigneur; mais nous exécuterons les voeux que nous aurons prononcés par notre bouche, en sacrifiant à la Reine du ciel, et en lui offrant des oblations comme nous l’avons fait; nous et nos pères, nos rois et nos princes. Alors nous avons nagé dans l’abondance, nous avons été heureux, nous n’avons souffert aucun mal. .Mais depuis que nous avons cessé de sacrifier à la Reine du ciel, et de lui présenter nos offrandes, novas sommes déchus de notre bonheur, nous avons été consumés par l’épée et par la famine. (Jér. XLIV,16 à 18.) De peur donc qu’ils n’attribuassent aux idoles les faveurs et les peines, afin qu’ils crussent qu’elles venaient de Dieu, qui leur envoyait les unes pour les punir, les autres par un effet de son amour, les prophètes leur prédisaient de fort loin ce qui devait leur arriver. Et afin de vous convaincre que c’est là la vraie cause des prédictions faites aux Juifs, écoutez ce que dit à ce peuple l’éloquent Isaïe : Je sais que vous êtes dur, que les fibres de votre cou sont de fer (c’est-à-dire que vous êtes inflexible), et que votre front est d’airain (c’est-à-dire que vous êtes armé d’effronterie; car nous avons coutume de dire de ceux qui ne savent pas rougir, qu’ils ont un front d’airain). Je vous ai prédit longtemps auparavant ce qui doit vous arriver, je vous l’ai annoncé d’avance… Ensuite énonçant la cause de sa prédiction, il ajoute : De peur que vous ne disiez : Ce sont mes idoles qui m’ont fait ces biens ou ces maux; ce sont mes images taillées et jetées en fonte qui m’ont donné ces avis. (Is. XLVIII, 4 et 5.) Et comme il y avait des hommes fiers et opiniâtres, qui, même après l’événement, prétendaient qu’on ne le leur avait pas annoncé, les prophètes ne se contentaient pas de prédire l’avenir, ils prenaient des témoins de ce qu’ils prédisaient : Donnez-moi, dit le même Isaïe, des témoins qui soient irréprochables, Urie, et le grand prêtre Zacharie, fils de Barachias. (Is. VIII, 2.) Il fait plus encore : il consigne sa prophétie dans un livre neuf, afin qu’après l’événement ce livre dépose contre les Juifs, et atteste qu’il leur avait été annoncé longtemps d’avance. Aussi le Prophète a-t-il. consigné sa prédiction dans un livre, et dans un livre neuf, afin qu’il durât assez longtemps pour attendre l’événement des faits qui y étaient contenus. Ce passage prouve la vérité de ce que je dis, savoir, que Dieu prédisait aux Juifs tout ce qui devait leur arriver; je vais le prouver encore par les maux et les biens qu’ils ont ressentis tour à tour.

### 5.

Les Juifs ont subi trois captivités fort rudes, qui toutes trois leur ont été prédites. Dieu leur en a fait marquer exactement toutes les circonstances, le lieu, le temps, les personnes, l’espèce de maux qu’ils auraient à souffrir, et le retour.

Je vais parler d’abord de la prédiction de la captivité en Egypte. Dieu adressa ces paroles à Abraham : Sachez que votre postérité passera dans une terre étrangère, qu’elle y sera réduite en servitude et accablée de maux pendant quatre cents ans. Mais j’exercerai mes jugements, dit le Seigneur, sur le peuple auquel ils seront assujettis; et à la quatrième génération, ils reviendront dans cette contrée chargés de richesses. (Gen. XV, 13 et 14.) Vous voyez comme Dieu a exprimé le nombre des années, quatre cents ans; et l’espèce de servitude, car il ne s’est pas contenté de dire qu’ils seraient réduits en servitude, mais accablés de maux. Ecoutez comment Moïse raconte leurs maux : On ne donne point de paille à vos serviteurs, et l’on exige d’eux la mine quantité de briques. (Exod. V, 16.) Ils étaient battus de verges tous les jours, afin que vous compreniez le sens de ces paroles : Ils seront réduits en servitude et accablés de maux. Mais j’exercerai mes jugements sur le peuple auquel ils seront assujettis ; il parle de la submersion des Egyptiens dans la mer Rouge, au sujet de laquelle Moïse s’exprime ainsi dans son cantique : Il a précipité dans la mer le cheval et le cavalier. (Exod. XV, 1.) Ensuite il marque la nature de leur retour : Ils reviendront dans cette contrée chargés,de richesses Que chaque femme, dit Moïse, emprunte à son hôtesse et à sa voisine des vases d’or et d’argent. (Exod. III, 22.) Comme ils avaient été longtemps en servitude, et qu’ils n’avaient pas reçu le salaire de leurs peines, Dieu leur a fait demander des objets qu’ils ont emportés malgré leurs maîtres. C’est à ce sujet que David s’écrie : Il les a fait sortir chargés d’or et d’argent, et il n’y avait point de malades dans leurs tribus. (Ps. CIV, 37.)

Telle est la première captivité qui a été prédite avec toutes ses circonstances. Passons maintenant à la seconde, à celle de Babylone. Jérémie l’avait prédite en termes clairs et formels. Voici ce que dit le Seigneur : Lorsque soixante et dix ans se seront passés à Babylone, je vous visiterai, et je vérifierai les paroles favorables que je vous ai données en vous faisant revenir dans ce pays. Je ramènerai vos captifs, je vous rassemblerai de tous les peuples et de tous les lieux où je vous aurai dispersés, dit le Seigneur, je vous ferai revenir dans le lieu d’où je vous ai fait partir. (Jér. XXIX, 10.) Vous voyez ici encore avec quelle précision Dieu a indiqué la ville, le nombre des années, de quel lieu et pour quel lieu il devait les rassembler. Aussi Daniel n’a prié le Seigneur pour les Juifs que lorsqu’il eut vu les soixante et dix années accomplies. Qui le dit ? Daniel lui-même qui s’exprime de la sorte: Moi Daniel je travaillais aux affaires du roi. Je songeais avec surprise à la vision que j’avais eue, sans trouver personne qui pût me l’expliquer. Je compris par la lecture des Livres saints le nombre des années que devait durer la désolation de Jérusalem dont le Seigneur avait parlé au prophète Jérémie, et qui était de soixante et dix ans. J’arrêtai mes yeux et mon visage sur le Seigneur mon Dieu pour le prier et le conjurer dans le jeûne, le sac et la cendre. (Dan. VIII, 27; IX, 2.) Vous voyez que cette captivité a été aussi prédite, et que le prophète n’a pas osé adresser sa prière à Dieu avant le temps marqué : il craignait de s’approcher en vain du Seigneur et de recevoir la réponse faite à Jérémie : N’intercédez pas pour ce peuple, ne me priez pas pour eux, parce que je ne vous écouterai pas. Mais lorsqu’il voit que le terme de la prédiction est arrivé, et que le temps appelle le retour des Juifs, alors il ne prie pas simplement le Seigneur, il le conjure dans le jeûne, dans le sac et dans la cendre. Il fait en un mot à l’égard de Dieu ce que nous faisons ordinairement à l’égard des hommes. Lorsque nous voyons des serviteurs jetés en prison après avoir commis un grand nombre de fautes, nous n’intercédons pas pour eux dans les premiers moments de la punition; mais après avoir laissé passer quelques jours, lorsque nous voyons que la peine a pu les rendre sages, alors nous nous approchons de leurs maîtres, et nous prenons pour les adoucir le moment favorable. C’est ce qu’a fait le prophète. Lorsque les Juifs eurent été punis, non pas autant que le méritaient leurs fautes, mais enfin lorsqu’ils eurent été punis, il s’approche du Seigneur afin d’intercéder pour eux. Mais si vous voulez, écoutons sa prière elle-même : Je confessai, dit-il, mes fautes, et je dis au Seigneur: O Seigneur Dieu, grand et terrible, qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui. vous aiment et qui observent vos commandements. (Dan. IX, 4.) Quoi donc, Daniel ! vous intercédez pour des hommes coupables, qui ont offensé le Seigneur; et vous parlez de ceux qui observent ses lois ! ceux qui violent ses préceptes sont-ils donc dignes de pardon? Ce n’est pas d’eux que je parle, dit le Prophète, mais de leurs ancêtres les plus éloignés, d’Abraham, d’Isaac, de Jacob : c’est à eux que le Seigneur a fait des promesses, à eux, dis-je, qui ont observé ses commandements. Comme les coupables n’ont aucun titre pour obtenir leur salut, voilà pourquoi je parle de leurs ancêtres; et pour que vous ne pensiez pas qu’il parle des coupables en disant : Vous qui gardez votre alliance et votre miséricorde envers ceux qui vous aiment et qui observent vos commandements, il ajoute aussitôt : Nous avons péché, nous avons commis l’iniquité, nous avons fait des actions perverses et impies, nous nous sommes détournés de la voie de vos préceptes et de vos ordonnances, nous n’avons pas écouté les prophètes, vos serviteurs. La seule défense, oui, la seule défense qui reste au coupable après avoir péché, c’est de reconnaître sa faute. Considérez la vertu du juste et la perversité des Juifs. Le juste qui n’avait à se reprocher aucune faute, se condamne avec la plus grande sévérité : Nous avons péché, dit-il, nous avons commis l’iniquité, nous avons fait des actions perverses. Les Juifs, au contraire, qui étaient souillés de crimes, disaient: Nous avons gardé vos préceptes; nous appellerons donc heureux ceux qui s’éloignent de vous, puisqu’ils établissent leur fortune par les injustices qu’ils commettent. Le juste est modeste après avoir fait le bien, le méchant s’enorgueillit même après avoir fait le mal. Celui qui n’avait rien à se reprocher, disait : Nous avons fait des actions perverses, nous nous sommes détournés de la voie de vos préceptes. Ceux qui avaient à se reprocher une infinité de crimes, disaient au contraire : Nous avons gardé vos préceptes. Je vous fais cette observation, afin que vous évitiez l’orgueil du méchant et que vous imitiez la modestie du juste.

### 6.

Ensuite le prophète Daniel, après avoir parcouru les iniquités des Juifs, parle de la peine qu’ils ont subie, et voulant par là même rappeler Dieu à la miséricorde, il ajoute : Et cette malédiction, qui est décrite dans la loi de Moïse, serviteur de Dieu, est tombée sur nous, parce que nous avons péché. (Dan. IX, 11.) Et quelle est cette malédiction? voulez-vous que nous la citions en propres termes ? Si vous ne servez pas le Seigneur votre Dieu, je ferai venir contre vous un peuple fier et insolent dont vous n’entendrez pas la langue, et vous serez réduits à un petit nombre. (Deut. XXVIII, 50.) Animés des mêmes sentiments, les trois enfants de Babylone annonçaient qu’ils avaient été punis pour leurs mauvaises actions, et, reconnaissant devant Dieu qu’ils étaient coupables des fautes communes, ils disaient : Vous nous avez livrés, Seigneur, entre les mains de nos ennemis qui sont des pervers, des scélérats, des contempteurs de votre loi, entre les mains d’un prince le plus injuste, le plus méchant qui soit sur la terre. (Dan. III, 32.) Vous voyez l’accomplissement de la malédiction qui dit : Vous serez réduits à un petit nombre, j’amènerai contre vous un peuple fier et insolent. C’est encore ce que fait entendre Daniel : Nous avons été assaillis, dit ce prophète, de maux tels qu’on n’en a jamais vu sous le ciel; tous ces maux sont tombés sur nous selon qu’il est écrit dans la loi de Moïse. (Dan. IX, 12.) Et quels sont ces maux? Les mères ont mangé leurs propres enfants. (Deut. XXVIII, 53.) C’est ce que prédit Moïse, et ce que Jérémie annonce être arrivé. La femme tendre et délicate, dit Moïse, qui ne pouvait pas seulement marcher, qui pouvait à peine poser un pied sur la terre à cause de son extrême mollesse et de sa délicatesse, se nourrira d’un mets horrible, mangera le fruit de ses propres entrailles. Les femmes naturellement compatissantes, dit Jérémie, ont égorgé leurs enfants de leurs propres mains pour en manger la chair. (Jér. Lament. IV, 10.) Cependant Daniel, après avoir rapporté les fautes des Juifs, après avoir parlé de la peine qu’ils ont subie, ne croit pas pour cela qu’ils doivent être sauvés. Voyez donc quelle est la vertu de ce fidèle serviteur. Il montre qu’ils n’ont pas été punis selon la gravité de leurs fautes, que les maux qu’ils ont soufferts n’ont pu effacer leurs péchés, après quoi il a recours à la miséricorde de Dieu, à sa bonté accoutumée pour les hommes : Seigneur notre Dieu, dit-il, qui avez tiré votre peuple de la terre d’Égypte, et qui vous êtes fait alors un nom qui dure encore aujourd’hui, nous reconnaissons maintenant que nous avons péché, que nous avons commis l’iniquité. (Dan. IX, 15.) Comme alors, dit-il, vous n’avez pas sauvé les Juifs pour leurs propres mérites, mais parce que vous avez vu leur affliction et leur détresse, que vous avez entendu leurs cris; de même à présent délivrez-nous de nos maux à cause de votre bonté et de votre amour pour les hommes, puisque nous n’avons pas d’autre titre pour être sauvés. Il déplore ensuite les malheurs de sa patrie, et, pour rendre le tableau plus touchant, il présente la ville même comme une femme captive : Mon Dieu, dit-il , faites reluire votre face sur votre sanctuaire, abaissez votre oreille jusqu’à vos serviteurs, écoutez-nous, ouvrez les yeux, considérez la ruine de votre ville, d’une ville dans laquelle votre nom a été invoqué. (Dan. IX, 17.) Lorsqu’après avoir promené de tous côtés ses regards, il n’a trouvé aucun homme qui puisse apaiser le courroux de Dieu, il a recours aux édifices mêmes, il présente la ville de Jérusalem, il met sous les yeux sa désolation, et conclut sa prière, comme on le voit par la suite, en s’efforçant de rendre Dieu propice. Mais il faut revenir à notre sujet; car c’est une digression que je me suis permise pour reposer vos esprits fatigués d’une longue discussion. Revenons donc au point dont nous nous sommes écartés, et prouvons que les maux qui devaient arriver aux Juifs leur ont été prédits avec toutes leurs circonstances. Je viens de montrer que les deux premières captivités leur avaient été annoncées par des prophètes, et que par conséquent ils n’ont pas dû être surpris quand elles ont eu lieu.

Il nous reste à parler de leur troisième captivité, pour nous occuper ensuite de leur captivité présente, et montrer qu’aucun prophète ne leur a marqué le terme, ne leur a promis la fin de leurs maux actuels. Quelle est donc la troisième captivité ? celle qui est arrivée sous Antiochus Epiphane. Alexandre, roi de Macédoine, s’était rendu maître de l’empire de Darius, roi de Perse, qu’il avait vaincu; il eut pour successeurs, après sa mort, quatre princes. Longtemps après, Antiochus, descendant d’un de ces princes, brûla le temple, pilla le Saint des saints, emporta les vases sacrés, s’assujettit les Juifs, et détruisit tout leur empire.

### 7.

Tous ces faits ont été prédits par Daniel avec une exactitude qui va jusqu’à compter les jours. Le Prophète a marqué avec précision dans quel temps ils arriveraient, de quelle manière, par qui, quelle fin ils auraient, et quelle serait la nature des changements qu’ils subiraient. Vous l’apprendrez encore mieux par la vision même, que le Prophète rapporte en parabole. Il désigne Darius, roi des Perses, sous la figure d’un bélier; le roi des Grecs, Alexandre de Macédoine, sous celle d’un boue; les quatre princes ses successeurs, sous celle de quatre cornes; enfin Antiochus Epiphane, sous celle d’une dernière corne. Ou plutôt écoutons la vision même de Daniel : J’ai eu une vision, dit-il, lorsque j’étais assis devant Ubal (c’était un lieu ainsi appelé dans la langue des Perses). Je levai les yeux, et je vis un bélier qui se tenait devant Ubal. Il avait deux cornes élevées, dont l’une beaucoup plus haute s’étendait jusqu’à l’extrémité du monde. Ce bélier frappait de sa corne l’occident, l’aquilon, le midi; aucune bête ne pouvait lui résister, ni s’arracher de ses mains. Il fit tout ce qu’il voulut, et il devint fort puissant. J’étais attentif à ce que je voyais. (Dan. VIII, 2-5.) Par le bélier et ses cornes, le Prophète marque la puissance des Perses, et leur empire qui s’est étendu par toute la terre. Il parle ensuite du roi de Macédoine sous cette autre image : Un bouc vint de l’occident sur la face de toute la terre à laquelle il ne touchait pas. Ce bouc avait une corne fort grande entre les deux yeux. Après quoi il exprime ainsi les combats qu’Alexandre livra à Darius, et les victoires qu’il remporta sur ce prince : Le bouc joignit le bélier qui était armé de ses cornes, il l’attaqua avec fureur (j’abrége le récit), le renversa, lui rompit les deux cornes, et personne ne put l’arracher de ses mains. Parlant ensuite de la mort d’Alexandre, et des quatre rois ses successeurs, il ajoute : Le bouc étant devenu extrêmement fort , sa grande corne se rompit, et il se forma quatre cornes au-dessous vers les quatre vents du ciel. Enfin Daniel passe au règne d’Antiochus, et annonçant qu’il descendait d’un des quatre princes, il en parle de la sorte : De l’une de ces quatre cornes il en sortit une petite qui s’agrandit considérablement vers l’orient et vers le midi. Et pour marquer qu’il détruisit l’empire des Juifs, voici comme il s’exprime : Il eut assez de puissance, à cause des péchés du peuple, pour profaner et supprimer les sacrifices ; il désola le Saint des saints, détruisit l’autel, foula aux pieds les choses saintes, plaça une idole dans l’intérieur du temple, immola des victimes aux démons contre la loi; la justice fut oubliée et dédaignée. Il exécuta tout et réussit en tout. Daniel revient de nouveau au règne du même Antiochus Epiphane, à la captivité, à la prise de la ville, à la désolation du temple, et il ajoute le temps où tout cela aura lieu. Il commence dès le règne d’Alexandre, et va jusqu’à la fin de son livre, en rapportant tous les événements intermédiaires, les querelles de Ptolémée et de Séleucus, les exploits de leurs généraux, leurs ruses, leurs victoires , leurs armées, leurs combats sur terre et sur mer. Il avance toujours, et finit par Antiochus dont il parle de nouveau en ces termes : Sous ses ordres des hommes puissants profaneront le Saint des saints, et feront cesser le sacrifice perpétuel (il nomme sacrifice perpétuel, le sacrifice de tous les jours); ils mettront dans le temple l’abomination de la désolation, ils amèneront avec eux pour tout détruire les violateurs de la sainte alliance, c’est-à-dire ils s’associeront les Juifs prévaricateurs. Le peuple qui connaît son Dieu aura quelque supériorité. Le Prophète parle ici des exploits des Machabées, des avantages qu’eurent les Juifs fidèles sous Juda, Simon et Jean. Les sages du peuple en instruiront plusieurs, mais ils seront affaiblis par l’épée, par la flamme (dans un second embrasement de la ville), par la captivité, par des brigandages qui dureront plusieurs jours. Au milieu de ces affaiblissements, ils recevront quelques secours modiques. Daniel fait entendre qu’ils pourront respirer au milieu de leurs maux, et sortir pour un moment des afflictions dont ils seront accablés. Plusieurs se joindront à eux par des alliances feintes pour les perdre, et les sages mêmes trahiront le bon parti. Daniel marque ainsi les chutes de ceux qui paraissaient les plus fermes; après quoi il découvre la cause pour laquelle Dieu a permis que les Juifs fidèles fussent en butte à tant de maux. Et quelle est cette cause? C’est afin qu’ils passent par le feu, qu’ils deviennent de plus en plus, jusqu’au temps prescrit, purs et blancs, dignes de son choix. Dieu a permis, dit-il, ces disgrâces, afin de purifier les Juifs fidèles, et de montrer ceux d’entre eux dont la vertu était éprouvée. Le Prophète parle en ces termes de la puissance du roi Antiochus : Il exécutera toutes ses volontés, dit-il, il s’élèvera et s’agrandira. Voici comme le même Daniel présente le caractère de ce prince porté au blasphème : Il parlera, ajoute-t-il, il parlera insolemment contre le Dieu des dieux; il réussira jusqu’à ce que la colère du Seigneur soit accomplie. Le Prophète annonce par ces derniers mots que ce n’était pas à lui-même qu’Antiochus devrait l’accroissement de ses forces, mais à la colère du Seigneur contre les Juifs. Après s’être étendu sur les maux que ce roi cruel devait faire à l’Egypte et à la Palestine, après avoir expliqué comment il devait revenir dans sa capitale, qui est-ce qui devait l’y engager et l’y contraindre, Daniel rapporte la révolution qui survint alors, et comment les Juifs, après avoir passé par tant d’épreuves, éprouvèrent quelque soulagement, un ange étant envoyé pour les secourir : En ce temps-là, dit-il, Michel le Grand-Prince s’élèvera, lui qui est le protecteur des enfants de votre peuple. Il viendra un temps d’affliction tel qu’il n’y en a pas eu depuis qu’il existe des nations sur la terre jusqu’à nos jours. En ce temps-là seront sauvés tous ceux de votre peuple qui seront trouvés écrits dans le livre, c’est-à-dire qui seront dignes d’être sauvés. (Dan. XII, 1.)

### 8.

Mais nous n’avons pas encore prouvé le point essentiel. Quel est-il? C’est que le Prophète a déterminé le temps que dureraient ces maux, de même qu’on avait marqué quatre cents ans pour la première captivité , et soixante-dix pour la seconde. Voyons donc si pour la troisième on détermine aussi quelque temps; et où trouverons-nous ce que nous cherchons ? sans doute dans ce qui suit. Lorsque tout un avenir de malheurs eut été révélé au Prophète, embrasement, destruction d’empire, captivité du peuple , il désira d’apprendre quelle en serait la fin, et quelle révolution suivrait ces disgrâces. Il fit donc cette demande : Seigneur, dites-moi quelle sera la fin de ces tristes événements ? Le Seigneur lui répondit : Ecoute, Daniel, ces paroles sont fermées et sont scellées (figure qui signifie l’obscurité de l’avenir) jusqu’au temps de leur accomplissement. (Dan. XII, 8 et 9.) Le Seigneur ensuite découvre la cause pour laquelle il a permis ces maux : Jusqu’à ce que plusieurs soient éprouvés parle feu, soient rendus blancs et dignes de mon choix; jusqu’à ce que les sages et les impies qui auront consommé l’iniquité, comprennent mes desseins. Après quoi il prédit le temps que devaient durer les maux : Depuis le temps, dit-il, qu’aura été aboli le sacrifice perpétuel. On appelait sacrifice perpétuel, comme nous l’avons dit plus haut, le sacrifice de tous les jours, le sacrifice que les Juifs étaient dans l’usage de faire chaque jour à Dieu le matin et le soir. Comme donc Antiochus, après avoir emporté de force Jérusalem, avait aboli cet usage, l’ange du Seigneur dit à Daniel : Depuis le temps qu’aura été aboli le sacrifice perpétuel, il se passera mille deux cent quatre-vingt-dix jours, c’est-à-dire, trois années et demie et un peu plus. Ensuite il fait entendre qu’on verrait alors la fin et le terme de ces maux. Heureux, ajoute-t-il, celui qui aura supporté ces disgrâces, et qui sera arrivé jusqu’à mille trois cent trente-cinq jours! Ce sont quarante-cinq jours ajoutés aux mille deux cent quatre-vingt-dix jours. Les combats qui devaient assurer la révolution durèrent un mois et demi, et ce fut après ce terme que la victoire fut complète, et la délivrance entière. En disant: Heureux celui qui aura supporté patiemment ces disgrâces, et qui sera arrivé jusqu’à mille trois cent trente-cinq jours, il annonce la délivrance. Et il ne dit pas simplement : Celui qui sera arrivé, mais: Celui qui aura supporté et qui sera arrivé. Comme plusieurs méchants devaient voir l’heureux changement, ce ne sont pas eux que l’ange du Seigneur proclame heureux, mais ceux qui dans le temps de l’affliction ayant rendu témoignage à la foi qu’ils n’auront pas trahie, seront sortis de la détresse. C’est pour cela qu’il ne dit pas simplement : Celui qui sera arrivé, mais : Celui qui aura supporté et qui sera arrivé. Est-il rien de plus clair? Vous voyez que le Prophète a marqué avec exactitude pour la durée et pour le terme de la captivité, les années, les mois, et jusqu’à un jour près.

Et afin de prouver que ce ne sont pas ici de vaines conjectures, je vais produire un autre témoin, que les Juifs ne regardent pas comme suspect; je veux dire Josèphe,,qui a raconté leurs disgrâces tragiques, et qui a expliqué assez au long l’Ancien Testament. Cet écrivain venu après Jésus-Christ, a parlé de la captivité que le Fils de Dieu a prédite, il parle aussi de la troisième, il explique la vision du Prophète touchant le bélier, le bouc, les quatre cornes, et une cinquième qui vint après elles. Mais pour qu’on ne se défie pas de nos discours, nous allons citer les propres paroles de Josèphe[[2]](#footnote-55). Cet historien, après avoir donné de grandes louanges à Daniel qu’il admire, et qu’il préfère aux autres prophètes, vient à sa vision dont il parle de la sorte : « Daniel a laissé des écrits où l’on voit l’exactitude en même temps et la certitude de sa prophétie. Il dit qu’étant à Suze , ville capitale de la Perse, il sortit dans la plaine avec quelques-uns de ses compagnons ; que dans un tremblement de terre qui survint, ses amis prirent la fuite et qu’il resta seul; qu’il tomba le visage contre terre, appuyé sur ses deux mains ; que quelqu’un étant venu le toucher et lui ordonnant de se lever, il vit ce qui devait arriver à ses compatriotes après plusieurs générations; qu’on lui montra, lorsqu’il fut levé, un grand bélier, auquel il crût plusieurs cornes, dont la dernière était plus haute que les autres; qu’il tourna ensuite les yeux vers le couchant, et qu’il aperçut un bouc, lequel s’avançant avec impétuosité, joignit le bélier, le frappa deux fois, lui brisa les cornes, le renversa et le foula aux pieds; que le bouc lui parut ensuite plus haut, qu’il lui sortit du front une très-grande corne; que cette corne étant rompue, il en poussa quatre autres, tournées du côté des quatre vents; que d’une d’entre elles il naquit une autre moins considérable qui s’accrût beaucoup. Dieu, qui lui montrait cette vision, lui dit que cette dernière corne subjuguerait les Juifs, prendrait de force leur ville, pillerait le temple, abolirait les sacrifices, que ces maux dureraient mille deux cent quatre-vingt-dix jours. Telle est la vision que Daniel écrit avoir eue dans la campagne de Suze. Il supplia le Seigneur de lui expliquer cette vision. Le Seigneur lui dit que le bélier signifiait les royaumes des Perses et des Mèdes; les cornes, les rois qui devaient y régner; la dernière corne, un dernier roi qui devait l’emporter sur les autres en gloire et en richesses ; que le bouc marquait qu’il sortirait des Grecs un prince qui se mesurant deux fois contre le roi de Perse, le déferait dans un combat, et s’emparerait de toute sa puissance ; que la première grande corne qui sortait du front du bouc, annonçait un premier roi ; que les quatre cornes qui poussaient, la première étant rompue, et dont chacune était tournée vers une des quatre parties du monde , marquaient qu’après la mort du premier roi quatre successeurs se partageraient son empire; que sans être ni ses enfants ni ses parents, ils lui succéderaient, et commanderaient plusieurs années dans le monde. Un des descendants de ces quatre princes devait abolir les lois des Juifs, détruire leur gouvernement, piller leur temple, faire cesser leurs sacrifices pendant trois ans. » Voilà, ô Juifs ! les maux que votre nation a soufferts de la part d’Antiochus Epiphane, selon que l’avait prédit Daniel plusieurs années avant qu’ils arrivassent. Est-il rien de plus clair que les prédictions que nous venons d’expliquer ?

### 9.

Il est temps, à moins que la longueur de notre discours ne vous fatigue, de passer à la question principale pour laquelle nous sommes entrés dans tous les éclaircissements qui précèdent, je veux dire à la captivité présente des Juifs. Renouvelez-moi, je vous prie, votre attention pour l’objet important dont je vais vous entretenir. Dans les jeux olympiques vous avez la patience d’attendre depuis le milieu de la nuit jusqu’au milieu du jour, pour savoir quels athlètes obtiendront la couronne; vous recevez, la tête nue, les rayons d’un soleil brûlant, vous ne voudriez pas vous retirer avant la décision de tous les combats : et lorsqu’il s’agit pour vous-mêmes, non d’une couronne périssable, mais d’une couronne incorruptible, vous seriez languissants et lâches ! Une telle conduite ne serait pas raisonnable.

Nous avons prouvé suffisamment que les trois premières captivités ont été prédites ; il nous reste à parler de la quatrième. Je montrerai par le témoignage du même Josèphe, l’homme le plus zélé pour les intérêts des Juifs, que le Prophète a aussi prédit cette dernière captivité. Ecoutons ce que l’historien ajoute à ce que nous avons rapporté plus haut. « Daniel dit-il, a écrit de la même manière sur la domination des Romains, il a prédit qu’ils prendraient la ville de Jérusalem et qu’ils désoleraient le temple. n Observez, ô Juifs, que, quoique Josèphe fût votre compatriote, il n’a pas eu l’impudence d’imiter votre opiniâtreté. Après avoir dit que Jérusalem serait prise, il n’a pas osé ajouter qu’elle serait rétablie, ni marquer le terme de son désastre. Mais il a copié Daniel qui ne marque pas ce terme; et quoiqu’en parlant de la victoire d’Antiochus, de la désolation du temple, il eût déterminé les années et les jours que durerait la captivité, il ne s’est pas exprimé de même au sujet des Romains. Il a bien dit que Jérusalem et le temple seraient désolés, mais sans ajouter quelle serait la fin de cette désolation, parce que le Prophète ne l’ajoute pas. « Daniel, dit-il, nous a laissé dans son livre tous ces faits à venir que Dieu lui a révélés, de sorte que ceux qui le lisent et considèrent les événements, l’admirent pour l’honneur qu’il a reçu de Dieu. »

Maintenant où Daniel a-t-il dit que le temple serait désolé ? Lorsqu’il eut achevé sa prière, dans le sac et dans la cendre, Gabriel vint à lui de la part du Seigneur, et lui dit : Dieu a fixé les temps à soixante et dix semaines en faveur de votre peuple et de la cité sainte. (Dan. IX, 24.) Voici un temps marqué, dira-t-on: oui, sans doute; mais c’est celui où devait renaître la captivité, et non celui où elle devait finir. Or, dire le temps que doit durer une captivité , ou le temps après lequel elle doit avoir lieu, ce sont deux choses différentes. Dieu, dit-il, a fixé les temps à soixante et dix semaines en faveur de votre peuple. Il ne dit plus : En faveur de mon peuple. Cependant le Prophète avait dit plus haut, en s’adressant à Dieu : Faites reluire votre face sur votre peuple (Dan. IX, 17) ; mais Dieu regarde ce même peuple comme étranger, à cause de l’attentat qu’il devait commettre. Daniel ensuite ajoute la cause de l’indignation du Seigneur : Jusqu’à ce que les anciens péchés, dit-il, soient effacés par de nouveaux, et que l’iniquité vienne à son comble. Qu’est-ce à dire, que l’iniquité vienne à son comble ? Ils commettent beaucoup de fautes; mais le comble du crime sera lorsqu’ils auront fait mourir leur Seigneur et leur Maître. C’est ce que leur dit Jésus-Christ : Remplissez la mesure de vos pères (Matth. XXIII, 32) : vous avez tué les serviteurs, répandez aussi le sang du Maître. Voyez l’accord des passages : Remplissez la mesure , dit Jésus-Christ, jusqu’à ce que l’iniquité vienne à son comble, dit le Prophète , c’est-à-dire jusqu’à ce qu’elle soit telle , qu’on ne puisse rien y ajouter. Poursuivons : Jusqu’à ce que la justice éternelle soit amenée sur la terre. Quelle est cette justice éternelle, sinon la justice qui nous a été donnée par Jésus-Christ? Jusqu’à ce que les prophéties et les visions soient accomplies, et que le Saint des saints soit sacré de l’huile sainte. Soient accomplies, c’est-à-dire aient leur fin et leur terme, car c’est la force de l’expression qu’emploie Daniel. La Loi et les Prophètes, dit Jésus-Christ, ont duré jusqu’à Jean. (Matth. XI, 13.) Vous voyez comme le Prophète leur prédit une désolation totale et une punition éclatante de leurs crimes. Dieu ne s’engage pas à leur pardonner leurs fautes, mais il menace de les punir avec éclat.

### 10.

Et quand ces menaces ont-elles reçu leur effet? quand les prophéties et l’onction sainte ont-elles entièrement disparu de manière à ne jamais revenir? Quand nous nous tairions, les pierres elles-mêmes crieraient : tant les faits parlent hautement ! Non, il est impossible de trouver dans l’histoire des Juifs une autre époque où ces événements aient eu lieu, excepté celle qui dure encore, qui est déjà fort longue, et qui le deviendra de plus en plus. Le Prophète poursuit, et s’exprimant avec plus d’exactitude encore: Sachez donc ceci, dit-il, et gravez-le dans votre mémoire : Depuis l’ordre qui sera donné pour rebâtir Jérusalem jusqu’au Christ, chef de mon peuple, il y aura soixante-neuf semaines. (Dan. IX, 25.) Suivez-moi attentivement : c’est ici le point capital de notre question. Soixante-neuf semaines font quatre cent quatre-vingt-trois ans; car ce ne sont pas des semaines de jours ni de mois dont parle le Prophète, mais des semaines d’années. Depuis Cyrus jusqu’à Antiochus-Epiphane, et à la captivité qui arriva sous ce prince, on compte trois cent quatre-vingt-quatorze ans. Il annonce donc que ce n’est pas de cette seconde destruction du temple qu’il parle, mais d’une troisième qui eut lieu sous Vespasien et Tite. Il avance dans les temps, et il nous apprend d’où il faut commencer à compter, sans doute depuis le jour où les Juifs sont revenus : Depuis l’ordre, dit-il, qui sera donné pour rebâtir Jérusalem. Or Jérusalem n’a pas été rebâtie sous Cyrus, mais sous Artaxercès-Longue-Main. Lorsque les Juifs furent de retour, Câmbyse monta sur le trône; les mages régnèrent après lui; après les mages, Darius, fils d’Hystape ; après Darius, Xercès son fils; après Xercès, Artabane, et après ce dernier prince, Artaxercès-LongueMain régna sur la Perse. Ce fut sous son règne, dans la vingtième année, que Néhémias, étant de retour, rétablit Jérusalem. C’est ce qu’Esdras raconte dans un détail fort exact. Si donc, à partir de cette époque, nous comptons quatre cent quatre-vingt-treize années, nous arriverons à la dernière destruction de Jérusalem : la place et l’enceinte des murs, dit le même prophète, seront rebâties de nouveau. Du moment donc que Jérusalem aura été rétablie et aura repris son ancienne forme, de ce moment comptez soixante et dix semaines, et vous verrez que la captivité présente ne doit plus avoir de terme. Daniel s’exprime plus clairement encore dans ce qui suit, et déclare que les maux actuels des Juifs n’auront pas de fin : Après soixante et dix semaines, dit-il, l’onction sainte sera abolie ; on ne rendra plus de jugement dans Jérusalem; un peuple avec son chef détruira la ville et le sanctuaire; tout périra comme dans un déluge, sans qu’il reste de racine dont il puisse sortir de rejeton, et la guerre se terminera par une ruine totale. Parlant encore de la même captivité, il ajoute : L’encens et les offrandes seront abolis, de plus l’abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation s’étendra jusqu’à la consommation des siècles. Insistons sur ces dernières paroles, la désolation s’étendra jusqu’à la consommation des siècles, et observons que le Prophète appelle abomination de la désolation, la statue qu’avait placée dans l’intérieur du temple le prince qui avait renversé la ville. Aussi Jésus-Christ, qui est venu selon la chair après Antiochus, Jésus-Christ, annonçant la dernière captivité, et montrant que c’était elle qu’avait prédite le Prophète, s’exprime de la sorte : Quand donc vous verrez que l’abomination de la désolation, prédite par le prophète Daniel, sera dans le lieu saint, que celui qui lit entende ce qu’il lit. Comme toute figure et toute représentation d’homme était appelée chez les juifs abomination, Daniel, qui exprime par cette figure la statue qui fut placée dans le temple, annonce dans quel temps et sous quel prince la captivité doit avoir lieu. Josèphe lui-même, comme nous l’avons montré plus haut, atteste que la prophétie parle des Romains. Que peuvent donc répondre les Juifs lorsqu’il est démontré que les prophètes ont marqué un terme à leurs captivités précédentes, tandis que, loin d’en marquer aucun à leur captivité actuelle, ils ont annoncé au contraire que la désolation s’étendrait jusqu’à la consommation des siècles ?

Mais nous allons tirer des faits mêmes un témoignage de la vérité de notre assertion. Si les Juifs n’eussent jamais essayé de rebâtir leur temple , ils pourraient dire que s’ils avaient voulu l’entreprendre, ils auraient pu y réussir selon leurs voeux. Mais je vais montrer que l’ayant tenté trois fois, et ayant été trois fois repoussés, la couronne de la victoire, comme dans les jeux olympiques, appartient à l’Eglise. Quand donc ont-ils formé cette entreprise, ces hommes qui résistent sans cesse à l’Esprit-Saint, qui ne respirent que nouveautés et révoltes?

### 11.

Lorsque l’empire des Juifs eut été détruit par Vespasien et Tite, ils se soulevèrent sous Adrien, et s’efforcèrent de rétablir leur cité dans son ancien état, sans penser que le ciel voulait qu’elle fût ruinée pour toujours, qu’ils combattaient les décrets de Dieu même, et qu’il est impossible de triompher quand on fait la guerre à Dieu. Ils attaquèrent donc l’empereur, et le forcèrent de prêter sa main à une destruction cette fois décisive. Adrien les ayant vaincus et assujettis, fit disparaître tous les restes de Jérusalem, et fit placer sur le sol sa statue pour les empêcher de se révolter par la suite. Après quoi, faisant réflexion que cette statue, usée par le temps, pourrait tomber, et voulant, pour ainsi dire, graver sur les Juifs un caractère ineffaçable de leur défaite et de leur opiniâtreté, il donna son nom à ce qui pouvait rester de leur ville. Comme il s’appelait Elien Adrien, il fit appeler Elia l’ancienne Jérusalem; et c’est ainsi qu’elle s’appelle encore de nos jours, du surnom de son vainqueur et de son destructeur.

Vous voyez quelle fut la première entreprise des Juifs opiniâtres ; considérez celle qu’ils formèrent de nouveau sous Constantin. Ce prince, pour les punir,.leur fit couper les oreilles, imprima sur leurs corps le signe de leur rébellion, et les fit conduire partout comme des esclaves rebelles et fugitifs, les faisant remarquer par cette mutilation visible, et apprenant à tous les Juifs répandus dans le monde à ne plus former de pareilles entreprises.

Au reste, ces faits sont déjà anciens, quoiqu’ils soient connus des plus âgés d’entre nous : celui que je vais rapporter est plus nouveau, et ne peut être ignoré même des plus jeunes, puisqu’il est arrivé non sous Adrien et Constantin, mais sous un prince qui existait il n’y a pas vingt ans. Julien, qui a surpassé tous les princes en impiété, voulut entraîner les Juifs dans son parti, et les engager à sacrifier aux idoles; ils lui- représentèrent leur ancienne manière d’honorer le Seigneur, et le culte qui était en usage chez leurs ancêtres; ils avouaient alors malgré eux ce que nous leur démontrons maintenant, qu’il leur était impossible de sacrifier hors de leur ville, que c’était enfreindre les lois que d’offrir des sacrifices dans une terre étrangère : Si vous voulez, lui disaient-ils, nous voir sacrifier, rendez-nous notre ville, relevez le temple et l’autel, montrez-nous le Saint des saints, et nous sacrifierons comme nous avons fait anciennement. Ces hommes opiniâtres et pervers n’avaient pas honte de faire ces demandes à un prince idolâtre, d’inviter des mains sacrilèges à rebâtir le Saint des saints, sans songer qu’ils entreprenaient une chose impossible, sans penser que si t’eût été un homme qui eût renversé le temple, un homme aurait pu le relever, mais que Dieu même ayant détruit leur ville, aucune puissance humaine ne pouvait traverser les volontés divines. Quel mortel, dit le Prophète, pourra changer ce qu’un Dieu saint a ordonné ? quel homme pourra arrêter l’action de son bras puissant? (ls. XIV, 27.) Les hommes ne peuvent pas plus rétablir ce qu’il a une fois détruit pour n’être jamais réparé, que détruire ce qu’il a une fois établi pour demeurer toujours. Mais je suppose, ô Juifs, que le prince vous eût rendu votre temple, et relevé votre autel, comme vous le désiriez en vain, pouvait-il vous donner le feu céleste descendu d’en-haut, sans lequel vos sacrifices auraient été impurs et criminels? Les enfants d’Aaron furent punis de mort pour cela seul qu’ils avaient mis dans leurs encensoirs un feu étranger. (Lévit. X, 2.— Nomb. III, 4.)

Cependant, aveuglés de toute part, ils demandaient au prince, ils le suppliaient d’entreprendre avec eux de rebâtir leur temple. Julien leur fournit de l’argent, fit venir de tous côtés des ouvriers, envoya des hommes en place pour présider aux ouvrages; il mit tout en oeuvre pour les engager peu à peu à sacrifier, espérant que par là il les amènerait aisément au culte des idoles. Cet insensé, ce furieux espérait encore rendre vaine la sentence de Jésus-Christ, qui avait condamné le temple à être renversé sans pouvoir être jamais relevé. Mais Celui qui surprend les sages dans leurs propres artifices (Job, V, 13), montra sur-le-champ, par les effets mêmes, que les décrets de Dieu prévalent sur tout, que ses oracles ont une force que rien ne peut arrêter. On avait mis la main à cette oeuvre criminelle, on avait creusé fort avant le sein de la terre, on commençait à découvrir les fondements, et l’on se disposait à bâtir, lorsqu’un feu souterrain , s’élançant tout à coup , fit périr une grande partie des ouvriers, rejeta fort loin les pierres déjà posées, et fit renoncer à un projet coupable non-seulement ceux qui étaient occupés des ouvrages, mais encore les Juifs qui se trouvaient là en grand nombre, et qui, à ce spectacle, demeurèrent interdits et confondus.

A cette nouvelle, Julien, malgré la fureur impie qui l’animait à cette entreprise, craignit que, s’il voulait poursuivre, il n’attirât le feu du ciel sur sa tête : il fut donc obligé de céder avec toute la nation juive. Transportez-vous à Jérusalem, et vous verrez encore les fondements découverts, sans qu’on puisse en donner d’autre cause que celle que nous venons de rapporter. Nous sommes tous témoins de ce fait, qui est arrivé sous nos yeux il n’y a pas longtemps. Et voyez tout l’éclat de cette victoire : ce prodige ne s’est pas opéré sous les empereurs chrétiens, de peur qu’on ne dise que nous nous sommes opposés aux ouvrages et que c’est nous qui les avons empêchés; c’est lorsque nous étions persécutés nous-mêmes, que nous courions tous des risques pour nos jours, que nous ne jouissions d’aucune liberté, c’est lorsque le paganisme était en crédit, que parmi les fidèles, les uns se cachaient dans leurs maisons, les autres se retiraient dans les déserts et fuyaient la place publique, c’est alors que cet événement a eu lieu, afin qu’il ne reste aux Juifs aucun prétexte pour couvrir leur opiniâtreté.

### 12.

Et vous doutez encore , Juifs incrédules, lorsque vous êtes confondus par la prédiction de Jésus-Christ, par celle de vos prophètes , et par le témoignage des faits eux-mêmes ! Mais on ne doit pas être surpris que vous résistiez à de telles preuves : de tout temps votre nation fut opiniâtre et dure, accoutumée à combattre l’évidence.

Voulez-vous que je vous oppose d’autres prophètes, qui annoncent clairement que votre empire aura Un terme, que le nôtre fleurira toujours, que la prédication du Christ se répandra par toute la terre, et que vos sacrifices abolis feront place à un sacrifice d’une autre nature ? écoutez Malachie, qui est venu après les autres prophètes; car je ne produirai plus le témoignage ni d’Isaïe, ni de Jérémie, ni des autres qui ont précédé la captivité, de peur que vous ne disiez que les maux qu’ils annonçaient sont arrivés dans la captivité: je produis un prophète qui, après le retour de Babylone et le rétablissement de Jérusalem, a prédit clairement ce qui vous regarde. Lorsque les Juifs furent de retour, qu’ils eurent recouvré leur ville, rebâti leur temple, recommencé leurs sacrifices, Malachie annonçant leur destruction présente et l’abolition de leurs sacrifices, leur parle de la sorte en la personne de Dieu : Je ne recevrai plus vos victimes, dit le Seigneur des armées; car depuis le lever du soleil jusqu’à son coucher, mon nom est grand parmi les nations; on brûle de l’encens devant moi en tout lieu, et l’on m’offre un sacrifice pur; mais vous l’avez profané. (Mal. I, 11.) Quand est-ce, ô Juifs , que cette prédiction a été accomplie? quand est-ce qu’on a brûlé en tout lieu de l’encens devant le Seigneur? quand est-ce qu’on lui a offert un sacrifice pur? vous ne pourriez citer d’autre temps qu’après l’arrivée de Jésus-Christ. Que si le Prophète ne parle pas du temps présent, ni de notre sacrifice, mais du vôtre, la prophétie contredira la Loi; car si, tandis que Moïse ordonne de n’offrir de sacrifice que dans le lieu qu’aura choisi le Seigneurs. si, tandis qu’il renferme les sacrifices dans un seul endroit, le Prophète dit qu’on doit brûler de l’encens en tout lieu et offrir un sacrifice pur, il combat la loi de Moïse, il lui est contraire. Mais il n’y a entre eux aucun combat, aucune contradiction : Moïse parle d’un sacrifice, et Malachie d’un autre. Et qu’est-ce qui le démontre? ce que nous venons de dire, et beaucoup d’autres preuves encore. D’abord le lieu même : il a prédit que ce culte ne serait pas renfermé dans une seule ville comme sous les Juifs, mais qu’il s’étendrait depuis le lever du soleil jusqu’à son coucher; ensuite la nature du sacrifice : en l’appelant pur, il annonce de quel sacrifice il parle; enfin les personnes qui l’offrent : il ne dit pas dans Israël, mais chez toutes les nations. Et pour que vous ne pensiez pas que ce culte doive se borner à une ou deux villes, il ne dit pas simplement en tout lieu, mais depuis le lever du soleil jusqu’à son coucher, voulant dire que l’Evangile serait prêché dans tous les lieux que le soleil éclaire. Il dit que le nouveau sacrifice sera pur , comme si l’ancien eût été impur, non par lui-même , mais par la disposition de ceux qui l’offraient. Aussi Dieu disait-il aux Juifs par la bouche du prophète Isaïe : Votre encens m’est en abomination. (Is. I, 13.) D’ailleurs, si l’on compare l’ancien sacrifice avec le nouveau, on y trouvera une si grande différence, que celui-ci par comparaison est le seul qu’on puisse appeler pur. Et ce que saint Paul a dit de la Loi et de la Grâce, que la gloire même de la Loi n’est pas une véritable gloire, si on la compare avec la sublimité de l’Evangile, (II Cor. III, 10), on peut le répéter ici avec assurance, on peut dire que le nouveau sacrifice est le seul pur, si on le compare avec l’ancien; car il s’offre non par la fumée et l’odeur des victimes, ni par le sang et le prix du rachat, mais par la grâce de l’Esprit-Saint.

Ecoutons un autre prophète qui fait la même prédiction, et qui dit que le culte du Seigneur ne serait plus renfermé dans un seul lieu, mais qu’il serait connu à l’avenir de tous les hommes. Voici donc comme s’exprime Sophonie : Le Seigneur paraîtra dans toutes les nations, il anéantira tous les dieux de la terre, et il sera adoré par chaque homme dans chaque pays (Soph. II, 11) : chose défendue par la loi de Moïse, selon laquelle on ne devait sacrifier que dans un seul lieu. Lors donc que vous entendez les prophètes annoncer que les hommes ne seraient plus obligés de se rassembler de toute part dans une seule ville ni dans un seul lieu; mais que chacun adorerait le Seigneur dans son pays, à quel autre temps pourriez-vous rapporter ces paroles, sinon au temps présent? Ecoutez comment l’Apôtre et les Evangiles s’accordent avec le Prophète. Le Prophète avait dit : Le Seigneur paraîtra; l’Apôtre dit : La grâce de Dieu notre Sauveur a paru; l’un avait dit dans toutes les nations; l’autre dit parmi tous les hommes; l’un avait dit : il anéantira tous les dieux de la terre; l’autre dit: pour nous apprendre que renonçant à l’impiété et aux passions mondaines nous devons vivre avec tempérance, avec justice et avec piété. Croyez-moi, femme, dit Jésus-Christ à la Samaritaine, le temps va venir que vous n’adorerez plus le Père, ni sur cette montagne, ni dans Jérusalem. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui l’adorent, l’adorent en esprit et en vérité. Jésus-Christ parlait de la sorte pour nous dispenser par la suite de la nécessité d’observer les lieux, et pour introduire un culte plus sublime et plus spirituel.

De tout ce que nous avons dit, nous pourrions conclure qu’il n’y aura plus chez les Juifs ni roi, ni sacrifices, ni sacerdoce. C’est une conséquence nécessaire de la destruction de l’empire des Juifs, dont nous pourrions établir la vérité en citant les prophètes qui l’annoncent expressément ; mais je vois que vous êtes fatigués de la longueur de ce discours, et je crains de paraître vous ennuyer sans aucun fruit.

Ainsi donc , après m’être engagé â terminer ce sujet un autre jour, je vous exhorte à sauver vos frères, à les rappeler de l’erreur, à les ramener à la vérité: car il vous sera inutile de nous avoir entendu, si vous ne montrez des oeuvres qui s’accordent avec nos paroles. Ce n’est point pour vous que nous avons parlé, mais pour ces chrétiens faibles, afin qu’instruits par vous, et renonçant à des coutumes perverses , ils montrent en eux un christianisme pur et sans mélange, ils fuient comme des cavernes de voleurs, comme le domicile des démons , les assemblées criminelles des Juifs qui se tiennent dans la ville ou dans les faubourgs. N’abandonnez donc pas le salut de vos frères, mais ne négligeant rien, agissant avec tout le zèle dont vous êtes capables, ramenez des malades à Jésus-Christ, afin que dans la vie présente et dans la vie future, nous obtenions une récompense bien supérieure à nos mérites, par la grâce et la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui et avec qui la gloire soit au Père, en même temps qu’à l’Esprit saint et vivifiant, maintenant et toujours, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## SIXIÈME DISCOURS.

ANALYSE.

Saint Jean Chrysostome avait contracté un enrouement par suite de la longueur du discours précédent, et de l’ardeur avec laquelle il l’avait débité ; le jour où il prononça le sixième discours était consacré aux martyrs; il tire de là son exorde.— Il annonce que, malgré la faiblesse de sa voix , il va faire un effort pour continuer le sujet qu’il a traité dans sa dernière instruction : il prouve qu’un discours contre les Juifs ne peut que plaire aux martyrs , dont les triomphes n’ont pas besoin de l’éloge des hommes.

Après une courte analyse du discours précédent, l’orateur examine à quoi les Juifs peuvent attribuer leur désastre actuel; il montre avec force qu’ils ne peuvent l’imputer ni à la gravité de leurs fautes ni à la puissance des hommes; qu’étant plus mal. heureux à présent qu’ils ne l’ont. jamais été, quoiqu’ils soient plus exacts à pratiquer la loi et qu’ils ne se souillent pas d’aussi grands crimes, ils ne sont accablés de maux que parce qu’ils ont crucifié le Seigneur Jésus : ce qu’il confirme par l’autorité des prophètes.— Il infère de leurs maux la divinité de Jésus-Christ, parce que, s’il n’était qu’un vil imposteur, comme ils le prétendent, de quelques péchés qu’ils se fussent rendus coupables, quelque irrité que Dieu pût être contre eux, il les aurait épargnés pour la gloire de son nom, pour ne pas laisser glorifier son ennemi.— Outre leur ville et leur temple, les Juifs ont perdu tous leurs privilèges, ils n’ont plus de sacerdoce.- Que sont leurs prêtres actuels en comparaison des anciens prêtres ? — Saint Jean Chrysostome rapporte les cérémonies de la consécration et les autres circonstances qui rendaient anciennement la dignité du sacerdoce auguste et vénérable.— Il finit par s’élever contre les Chrétiens qui fréquentent leurs synagogues; il montre combien leur conduite est condamnable, digne des plus grandes peines, et ne pouvant être excusée par aucune raison. ! exhorte les plus sensés à détourner leurs frères de superstitions aussi absurdes que criminelles.

### 1.

Tant que les bêtes sauvages habitent les forêts, tant qu’elles ne sont pas encore accoutumées à combattre contre les hommes, elles sont moins âpres et moins cruelles. Mais lorsque, prises par les chasseurs, elles sont amenées dans les villes, lorsqu’enfermées dans des cages on les anime contre les misérables exposés à leur férocité, et qu’élancées contre eux elles ont goûté de leur chair et bu le sang humain, elles ne se privent pas aisément, par la suite, d’un pareil mets, elles y courent avec une avidité extrême. C’est ce que nous éprouvons maintenant. Après avoir déjà combattu contre les Juifs, après avoir attaqué avec force leurs objections impudentes, détruit leurs raisonnements, renversé toute hauteur qui s’élève contre la connaissance de Dieu, captivé les intelligences pour les soumettre à Jésus-Christ, nous avons un plus grand désir de recommencer le combat contre ces ennemis de notre foi. Mais que dois-je faire? Vous voyez vous-mêmes que ma voix affaiblie ne peut suffire à prononcer un long discours : je suis comme un guerrier qui, animé par la défaite de quelques-uns de ses adversaires, se jette dans les plus épais bataillons des ennemis, mais qui, après en avoir tué plusieurs, voyant son épée brisée, affligé de ce contre-temps, se retire au milieu des siens. Ou plutôt ma situation est beaucoup plus embarrassante : un guerrier dont l’épée est brisée , peut saisir celle de quelqu’un de sa troupe, se livrer à son ardeur et continuer de signaler son courage; au lieu que celui qui a parlé, et dont la voix est affaiblie, ne peut emprunter celle d’un autre. Quoi donc ! nous retirerons-nous sans avoir rien dit du sujet dont nous voulions vous entretenir? Mais votre empressement à nous entendre ne le permettrait pas : je respecte cet empressement, je respecte la présence de notre père. Je ferai donc des efforts au-dessus de mes forces, je céderai aux prières d’un saint pontife, et au zèle de tout ce peuple.

Et qu’on ne regarde pas notre discours comme déplacé, parce qu’au lieu de nous occuper des martyrs qui nous appellent en ce jour, au lieu de célébrer leur triomphe, nous entrons en lice contre les Juifs. Non, il n’est pas de sujet qui puisse plaire aux martyrs autant que celui que nous allons traiter. Nos éloges ne pourraient rien ajouter à leur gloire. Eh ! quel besoin pourraient avoir de nos louanges des hommes dont les combats sont au-dessus de notre nature mortelle, dont les couronnes surpassent notre pouvoir et nos idées? Pleins de mépris pour la vie présente, bravant les tourments et la mort, ils ont pris leur essor vers le ciel ; affranchis de tous les flots des révolutions humaines, ils sont arrivés dans un port tranquille, non chargés d’or, d’argent et d’étoffes précieuses , mais enrichis de trésors que les brigands ne peuvent ravir; revêtus de patience, de force et de charité, ils sont parvenus au séjour du bienheureux Paul, animés par l’espérance de la couronne qu’ils ont enfin obtenue, et placés désormais hors des incertitudes de l’avenir. Qu’auraient-ils donc besoin de nos discours? et quel sujet pourrait leur plaire autant que celui qui va nous occuper? Nos éloges, je le répète, ne pourraient rien ajouter à leur gloire; mais ils ne doivent regarder qu’avec la plus grande satisfaction des combats livrés contre les Juifs; ils ne doivent écouter qu’avec un extrême contentement des discours prononcés à la gloire du Très-Haut. Les martyrs haïssent d’autant plus les Juifs, qu’ils ont plus d’amour pour celui qu’ils ont crucifié. Les Juifs disaient : Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants (Matth. XXVII, 25) ; les martyrs ont répandu leur propre sang pour celui que les Juifs ont mis à mort. Ainsi ils ne doivent entendre qu’avec, plaisir les nouvelles raisons par lesquelles nous allons combattre ces ennemis de l’Evangile.

### 2.

Nous avons montré suffisamment que si la captivité actuelle des Juifs devait finir, les prophètes l’auraient prédit, qu’ils n’auraient pas gardé sur ce sujet un silence absolu comme ils ont fait; nous avons fait voir que toutes leurs captivités avaient commencé et fini selon qu’elles avaient été annoncées, celle d’Egypte, celle de Babylone, celle d’Antiochus Epiphane; nous avons prouvé que la durée et le lieu de chacune avaient été clairement désignés dans les divines Ecritures , tandis qu’aucun prophète n’a marqué de terme à la captivité présente. Daniel a bien prédit que les Juifs la verraient fondre sur eux, qu’elle leur apporterait une désolation irrémédiable, qu’elle changerait leur gouvernement, qu’elle aurait lieu à telle époque après le retour de Babylone; mais ni lui ni aucun autre prophète, n’a déclaré que ces maux finiraient et auraient un terme. Il a prédit au contraire que cette dernière captivité s’étendrait jusqu’à la consommation des siècles. Quelle force ne donne pas encore à nos preuves le long espace de temps qui s’est écoulé sans qu’il ait paru jusqu’à ce jour aucune ombre, aucune apparence d’une révolution heureuse ! et cela, quoique les Juifs aient essayé à plusieurs reprises de relever leur temple! L’entreprise qu’ils en ont formée a été rompue trois fois, sous les empereurs Adrien, Constantin et Julien : les deux premières fois par les soldats, la troisième par les flammes qui, sorties des fondements, ont réprimé avec éclat leurs efforts criminels. Maintenant donc je leur ferais volontiers cette demande : Pourquoi, après un si long séjour en Egypte, êtes-vous revenus dans votre patrie? pourquoi, ensuite transportés à Babylone, êtes-vous retournés à Jérusalem? pourquoi enfin sous Antiochus, après avoir essuyé tant de maux, avez-vous repris votre ancien état, recouvré vos sacrifices, votre autel, le Saint des saints, tout, en un mot, sans rien perdre de votre première dignité? et d’où vient qu’à présent vous n’avez pas joui de cette faveur, mais que depuis plus de trois cents ans[[3]](#footnote-63) jusqu’à nous, on n’aperçoit aucun indice d’une pareille révolution, et que votre ruine est entièrement consommée, sans que vous ayez le plus léger espoir d’être rétablis comme auparavant?

Si les Juifs se rejettent sur leurs fautes, s’ils disent: Nous avons péché contre Dieu, nous l’avons offensé, et voilà pourquoi nous ne recouvrons pas notre pays; si ces hommes qui résistaient aux continuels reproches des prophètes, qui ne voulaient pas convenir des meurtres dont ils leur parlaient avec tant de force ; si ces mêmes hommes reconnaissent maintenant leurs crimes et se condamnent eux-mêmes, je leur ferai volontiers à chacun cette question : C’est à cause de vos péchés, dites-vous, que vous êtes éloignés depuis si longtemps de Jérusalem? que faites-vous donc de nouveau et d’extraordinaire? est-ce d’aujourd’hui seulement que vous vivez dans le péché? aviez-vous vécu jusqu’alors dans la justice et dans la pratique des bonnes oeuvres? ne vous êtes-vous pas souillés dès le commencement de mille iniquités? le prophète Ezéchiel ne vous a-t-il pas fait mille reproches, lorsqu’introduisant deux courtisanes, Ola et Oliba, il leur adresse ces paroles : Vous vous êtes construit dans l’Egypte un lieu de prostitution, vous avez renchéri sur les folies des Barbares, et rendu un culte à des dieux étrangers? (Ezéch. XXIII.)

Lorsque le Seigneur ouvrait pour vous le sein des mers et les veines des rochers , qu’il opérait dans le désert tant de prodiges, n’avez-vous pas adoré le veau d’or ? Comment avez-vous traité Moïse ? ne l’avez-vous pas tantôt chassé, tantôt accablé de pierres? n’avez-vous pas cherché à le faire mourir par mille autres actes de violences? avez-vous cessé de blasphémer contre Dieu ? ne vous êtes-vous pas initiés à Béelphégor.? n’avez-vous pas immolé aux démons vos fils et vos filles ? ne vous êtes-vous pas signalés par toute sorte d’impiétés et de crimes ? (Ps. CV, 37.) Le Prophète ne vous dit-il pas dans la personne de Dieu : Il y a quarante ans que je supporte avec peine cette génération, et j’ai dit : Ils se livrent sans cesse à de nouvelles erreurs? (Ps. XCIV, 10.) Pourquoi donc Dieu ne vous a-t-il pas rejetés alors pourquoi , après que vous vous êtes souillés par le sacrifice de vos enfants, par le culte des idoles, par mille traits de perversité et d’une ingratitude inouïe, vous a-t-il laissé pour prophète le grand Moïse, a-t-il opéré en votre faveur des prodiges si merveilleux, et a-t-il fait pour vous ce qu’il ne fit jamais pour aucun mortel ? pourquoi ce nuage dont vous étiez couverts comme d’un toit commode? cette colonne de feu qui marchait devant vous comme une lampe brillante? ces ennemis effrayés fuyant à votre approche, et ces villes dont les murs tombaient au seul bruit de vos cris? Vous n’aviez besoin ni d’armes, ni de troupes, ni de combats; au seul son de la trompette les murailles se renversaient d’elles-mêmes. Vous avez trouvé une nourriture nouvelle et jusqu’alors inconnue, au sujet de laquelle le Prophète s’écrie : Il leur a donné le pain du ciel, l’homme a mangé le pain des anges, il leur a envoyé une subsistance abondante. (Ps. LXXVII, 25.)

Pourquoi donc, dites-moi, lorsque vous étiez livrés à l’impiété et à l’idolâtrie, que vous immoliez vos enfants, que vous lapidiez vos prophètes, que vous commettiez une infinité de crimes, pourquoi avez-vous éprouvé de la part de Dieu une telle bienveillance, une pareille protection? et pourquoi , maintenant que vous n’êtes plus livrés à l’idolâtrie, que vous n’immolez plus vos enfants, que vous ne lapidez plus vos prophètes, gémissez-vous dans une captivité sans fin ? Dieu était-il autre alors qu’il n’est à présent? n’est-ce pas le même Dieu qui vous protégeait d’abord d’une manière si éclatante, et qui vous punit aujourd’hui avec tant de sévérité? pourquoi donc, dites-moi, éprouviez-vous les plus grands bienfaits du Seigneur lorsque vous étiez plus coupables à son égard, et qu’à présent que vous l’êtes moins, il vous a absolument rejetés, il vous a livrés à un opprobre éternel ? Oui, s’il vous rejette actuellement à cause de vos fautes, il le devait bien plus alors ; et s’il vous supportait alors malgré vos impiétés, il le devrait bien plus maintenant que vous ne commettez pas des forfaits pareils ? Pourquoi donc ne vous supporte-t-il pas aujourd’hui? Vous rougissez d’en dire là raison; je vais la révéler, moi, ou plutôt ce n’est pas moi qui parlerai, mais la vérité même. Vous avez fait mourir le Christ, vous avez mis la main sur le Seigneur, vous avez répandu un sang précieux, voilà pourquoi il ne vous reste aucun moyen de réparer votre faute, aucun espoir de pardon, aucune défense. Vos anciens attentats n’étaient que contre des serviteurs, contre Moïse , contre Isaïe, contre Jérémie. Vous étiez alors coupables d’impiété, sans doute, néanmoins vous ne vous étiez pas encore portés aux derniers excès; depuis vous avez mis le comble à vos premiers crimes, vous êtes parvenus au dernier terme de l’iniquité par vos fureurs envers le Fils de Dieu : et voilà pourquoi vous êtes maintenant plus sévèrement punis. Eh ! si telle n’était point la cause de votre dégradation présente , pourquoi Dieu vous supportait-il lorsque vous immoliez vos enfants, et vous rejette-t-il aujourd’hui que vous ne vous souillez plus de ces meurtres? n’est-il pas clair que la mort du Christ était un attentat beaucoup plus horrible que celle de vos enfants, et que ce dernier forfait surpassait tous les autres?

### 3.

Et après cela vous avez encore l’impudence de traiter Jésus-Christ d’imposteur, d’infracteur de la Loi ! et vous n’allez pas vous cacher de honte lorsque vous êtes confondus par une évidence aussi frappante ! Si Jésus-Christ n’était qu’un vil imposteur, un infracteur de la Loi, comme vous le dites, vous mériteriez même des louanges pour l’avoir fait mourir; car si Phinées, en immolant un seul homme, a fait cesser la colère divine contre toute la nation (Phinées parut , dit le Prophète , il apaisa le Seigneur, et le fléau cessa (Ps. CV, 20); si , dis-je, la mort d’un seul coupable en a soustrait un si grand nombre au courroux de Dieu, vous devriez à plus forte raison jouir du même avantage, supposé que celui que vous avez crucifié fût aussi coupable que vous le dites. Pourquoi donc Phinées, en immolant un seul criminel, a-t-il été regardé comme juste et honoré du sacerdoce (Nomb. XXV), tandis que vous , qui, à vous entendre , avez crucifié un imposteur, un ennemi du Très-Haut, loin d’obtenir des honneurs et des louanges, vous vous trouvez dans une situation plus déplorable que quand vous égorgiez vos fils? N’est-il pas manifeste aux yeux des plus stupides, que vous n’êtes punis si rigoureusement que parce que vous vous êtes élevés contre le Maître et le Sauveur du monde ? Cependant aujourd’hui vous vous abstenez de meurtres , de sacrilèges , vous observez le sabbat, tandis qu’alors vous violiez ce saint jour. Dieu s’engageait par la bouche de Jérémie à épargner votre ville, si vous cessiez de porter des fardeaux le jour du sabbat. Vous faites à présent ce qu’il demandait alors , vous ne portez pas de fardeaux le jour du sabbat; et il ne se réconcilie pas néanmoins avec vous, parce que , sans doute, votre dernier crime a surpassé tous les autres. Ainsi la raison que vous tirez de vos péchés n’a aucune force. Non, ce n’est point pour vos autres crimes, mais pour (attentat dont je parle , que vous êtes maintenant si malheureux. Sans cet attentat, le Seigneur ne vous aurait pas rejetés absolument, quand vous vous seriez rendus coupables de mille autres forfaits : ce qui est évident par toutes les preuves que je viens d’alléguer, et ce qui le sera encore plus par celle que je vais fournir.

Et quelle est cette nouvelle preuve ? Nous avons souvent entendu Dieu dire à vos pères par la bouche des prophètes : Vous méritiez de souffrir tous les maux, mais je vous épargne pour que mon nom ne soit pas profané parmi les infidèles (Ezéch. XX,19) ; et ailleurs: Maison d’Israël, ce n’est pas à cause de vous que je vous ménage, mais à cause de mon nom. (Ezéch. XXXVI, 22.) Voici le vrai sens de ces paroles Vous méritiez les châtiments les plus sévères, mais je vous défends, je vous protège, pour qu’on ne dise pas que c’est par faiblesse, par impuissance de les sauver que Dieu a livré les Juifs à leurs ennemis. Si donc le Christ que vous avez crucifié était un infracteur des lois divines, Dieu vous aurait sauvés quand même vous auriez commis une infinité de crimes, et des crimes beaucoup plus horribles que les précédents ; il vous aurait sauvés, pour que son nom ne fût pas profané, pour que le nom de son ennemi ne fût pas exalté, et qu’on ne pût pas dire que la mort de ce même ennemi avait causé votre désastre. Oui, s’il est reconnu que le Seigneur fermait les yeux sur vos péchés dans l’intérêt de sa gloire, il l’aurait fait aujourd’hui avec bien plus de raison; il aurait accepté la mort d’un imposteur comme un sacrifice capable d’expier toutes vos fautes. Mais puisqu’il vous rejette absolument, n’est-il pas clair que par ce courroux et cet abandon total il démontre aux plus opiniâtres que celui que vous avez mis à mort n’était pas un infracteur de la Loi , mais que celui qui vous avait été envoyé était le législateur même , l’auteur de tous les biens? Voilà pourquoi vous, qui l’avez traité outrageusement, vous êtes avilis et dégradés; tandis que nous, qui l’adorons, nous qui auparavant étions plus oubliés et plus décriés que vous tous, nous sommes à présent, par la grâce du Seigneur, plus respectés que vous tous, et plus favorisés.

Et qu’est-ce qui prouve, diront les Juifs, que nous sommes rejetés de Dieu ? Est-il encore besoin, je vous prie, de discours et de preuves? et, lorsque les faits mêmes parlent, lorsqu’ils se font entendre d’une manière plus éclatante que le son de la trompette, soit par la ruine de votre ville, soit par la destruction du temple, soit par tous les maux que vous avez éprouvés, vous demandez encore des preuves et des discours ! Ce sont les hommes, direz-vous, qui nous ont fait ces maux, et non pas Dieu. C’est Dieu, n’en doutez pas, qui en est le principal auteur.; mais si vous les attribuez aux hommes, considérez que ces entreprises des mortels, sans la permission du Très-Haut, n’auraient pu avoir leur entière exécution. Par exemple, lorsqu’un ennemi barbare se jeta sur votre pays avec toutes les forces de la Perse, se flattant de vous prendre tous sans peine, lorsqu’il vous tenait tous renfermés dans votre ville comme dans un filet, ne le vit-on pas alors, parce que Dieu vous était propice, sans guerre, sans choc et sans combat, laisser chez vous près de deux cent mille morts, et s’enfuir, trop heureux de sauver sa personne. Le Seigneur n’a-t-il pas ainsi terminé pour vous une infinité d’autres guerres? de sorte qu’encore à présent, s’il ne vous eût entièrement abandonnés, ceux qui ont détruit votre ville, renversé votre temple, n’auraient pas obtenu de si grands avantages; le sol de cet édifice ne serait pas resté désert jusqu’à ce jour, et tous les efforts tentés pour le rétablir n’auraient pas été inutiles.

### 4.

Mais d’autres raisons encore prouvent que c’est moins par leurs propres forces que par le courroux de Dieu et par son abandon, que les empereurs romains ont fait ce qu’ils ont fait : car si votre désastre était l’ouvrage des hommes, votre dégradation aurait dû s’arrêter là, et ne pas aller plus avant. En effet, je suppose avec vous que ce sont les hommes qui ont abattu vos murailles, ruiné votre ville, renversé votre autel, sont-ce donc aussi les hommes qui ont fait taire les prophètes, qui vous ont ravi la grâce de l’Esprit-Saint, qui vous ont dépouillé d’autres privilèges augustes, par exemple, des oracles qui sortaient du propitiatoire, de la vertu particulière de l’onction, des signes que donnaient les ornements du souverain pontife ? Car si quelques institutions de la religion judaïque avaient pour auteurs de simples mortels, le plus grand nombre et les plus respectables venaient de Dieu même. Je m’explique. Dieu avait permis qu’on lui fit des sacrifices : l’autel, le bois, le glaive, le prêtre, étaient l’oeuvre de l’homme, mais le feu qui devait briller dans le sanctuaire et consumer les victimes, avait une origine céleste. Non, ce n’était pas l’homme qui faisait descendre le feu dans le temple., mais une flamme envoyée du ciel venait achever le sacrifice; et lorsqu’il fallait être instruit de quelque événement futur, une voix, sortie du propitiatoire et du milieu des chérubins, se faisait entendre pour annoncer l’avenir. Les pierres précieuses, que le souverain pontife portait sur sa poitrine, étaient aussi un présage, un signe de l’avenir, lorsqu’elles jetaient un certain éclat ; de plus, quand il fallait consacrer un pontife, la grâce de l’Esprit-Saint venait pénétrer l’huile qui servait à la consécration. Les prophètes n’étaient que les ministres de la vertu merveilleuse communiquée à l’huile . qui consacrait les prêtres; souvent même un nuage et une fumée remplissaient tout le sanctuaire. Afin donc que les Juifs ne ferment pas les yeux à la vérité, afin qu’ils n’attribuent pas aux hommes leur entière destruction, non-seulement le Seigneur a permis la ruine totale de leur ville et de leur temple, il a fait encore disparaître ces prodiges qui ne pouvaient venir que du ciel: la flamme qui consumait la victime, la voix qui se faisait entendre du propitiatoire, l’éclat dont brillait la poitrine du grand prêtre, et tous les autres de même nature. Ainsi lorsque les Juifs vous diront : Ce sont les hommes qui nous ont fait la guerre, ce sont les hommes qui ont ruiné notre puissance; répondez-leur : Les hommes ne vous auraient jamais fait la guerre si Dieu ne l’eût permis, Ce sont les hommes qui ont renversé vos murailles, à la bonne heure; mais sont-ce les hommes qui ont empêché la flamme de descendre d’en-haut, qui ont étouffé la voix qui partait du propitiatoire, qui ont éteint l’éclat dont brillait la poitrine du souverain pontife, qui ont arrêté l’effet de l’onction sacerdotale ? en un mot, sont-ce les hommes qui vous ont ravi tous vos autres privilèges ? n’est-ce pas Dieu qui les a fait cesser? la chose n’est-elle pas évidente ? Et pourquoi les a-t-il fait cesser? n’est-il pas manifeste que c’est parce qu’il vous haïssait, parce qu’il vous avait rejetés absolument ? Non, disent-ils ; mais comme nous n’avons plus notre ville principale, voilà pourquoi nous ne jouissons plus de nos privilèges. Et pourquoi n’avez-vous plus votre ville principale? n’est-ce point parce que Dieu vous a abandonnés ?

Ou plutôt, afin de confondre encore davantage leur impudence, et de leur fermer 338) entièrenient la bouche, prouvons par les divines Ecritures, que ce n’est pas la destruction du temple qui a fait cesser les prophéties, mais le courroux de Dieu, plus irrité contre les Juifs pour les fureurs exercées contre le Christ que pour l’adoration du veau d’or; car enfin lorsque Moïse prophétisait, il n’y avait ni temple ni autel, et quoique les Juifs commissent sans cesse mille impiétés, le don des prophéties ne cessa point; mais sans parler de ce grand homme, de cette âme courageuse, on vit alors paraître soixante-dix prophètes. Ce n’est pas tout : lorsque les Juifs eurent un temple et toutes les cérémonies du culte, et, qu’ensuite ce temple fut brûlé et toutes les cérémonies interrompues, Daniel et Ezéchiel transportés à Babylone, sans voir le Saint des saints, sans être près de l’autel, dans un pays de barbares, au milieu d’hommes impurs et sacrilèges , étaient remplis de l’Esprit de Dieu; ils annonçaient l’avenir, ils publiaient des événements et en plus grand nombre et beaucoup plus extraordinaires, ils avaient enfin toutes les visions divines dont ils pouvaient être favorisés. Pourquoi donc n’avez-vous plus de prophètes? n’est-il pas clair que c’est parce que le Seigneur vous a rejetés? Et pourquoi vous a-t-il rejetés ? n’est-il pas évident que c’est à cause de Celui que vous avez crucifié, à cause des attentats horribles que vous avez commis contre le Christ? Et qu’est-ce qui le prouve, direz-vous?- C’est qu’auparavant, malgré vos impiétés, vous jouissiez de tous vos privilèges les plus augustes; et que, depuis que vous avez crucifié Jésus, quoique votre conduite paraisse plus régulière, loin de jouir de ces mêmes privilèges, vous subissez même des peines plus rigoureuses que par le passé.

### 5.

Mais afin que vous appreniez aussi des prophètes, qui à ce sujet s’expliquent clairement, afin que vous appreniez la vraie cause des maux qui vous accablent, écoutez ce que dit Isaïe, comment il annonce les grands avantages que tous les hommes retireront de la venue de Jésus-Christ, et les excès de votre ingratitude : Nous avons été guéris, dit-il, par ses blessures (Is. LIII, 5), annonçant par là le salut que la croix a procuré à tout le genre humain. Ensuite, pour faire voir qui nous sommes, il ajoute : Nous étions tous égarés comme des brebis errantes, chacun s’était détourné pour suivre sa propre voie. Et afin de moirer là manière dont le Fils de Dieu a été condamné au supplice, il s’exprime en ces termes : Il a été mené à la mort comme une brebis qu’on égorge; il est demeuré dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un agneau muet devant celui qui le tond. Il est mort au milieu des humiliations , condamné injustement par les juges. (Is. LIII, 7.) Et où voit-on ces faits s’accomplir? dans le tribunal injuste de Pilate. Quoiqu’on rendît contre Jésus, dit l’Evangile, tous ces témoignages, il ne répondit rien. Le gouverneur lui adressant la parole : Entendez-vous, lui dit-il, tous les témoignages qu’ils rendent contre vous ? (Matth. XXVll, 43.) Il ne répondit rien et garda le si. lente. Aussi le Prophète inspiré d’en-haut disait : Il a été mené à la mort comme une brebis qu’on égorge; il est demeuré dans le silence sans ouvrir la bouche, comme un agneau muet devant celui qui le tond. Ensuite pour montrer l’injustice du tribunal qui le jugea, il ajoute: Il est mort au milieu des humiliations, injustement condamné par les juges. On ne prononça pas à son sujet selon les principes d’équité , mais ses juges reçurent contre lui tous les faux témoignages qu’on voulut rendre. Ce qui l’exposa à ces humiliations , c’est qu’il ne voulut pas se venger de ceux qui les lui faisaient subir; s’il eût voulu se venger, il eût tout ébranlé sans peine; et si, suspendu à la croix il a brisé les rochers , couvert le monde de ténèbres, détourné les rayons du soleil, amené sur toute la terre la nuit au milieu du jour, sans doute il eût pu opérer ces mêmes prodiges devant le tribunal; mais il ne l’a pas fait parce qu’il voulait signaler sa patience et sa douceur. C’est ce qui fait dire au Prophète : Il est mort au milieu des humiliations, condamné injustement par les juges.

Ensuite pour montrer que ce n’était pas un homme ordinaire, il ajoute : Qui racontera sa génération? Quel est celui, en effet, dont le même prophète dit : Sa vie a été retranchée de la terre des vivants? Ces paroles sont expliquées par ces autres de saint Paul: Notre vie a été cachée en Dieu avec Jésus-Christ; lorsque Jésus-Christ, qui est notre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez vous-mêmes avec lui dans la gloire. (Colos. III, 3.) Mais afin de compléter la démonstration que j’ai annoncée que c’est à cause du Christ que les Juifs souffrent leurs maux actuels, il est temps d’appeler en témoignage le même Isaïe. Où s’explique, t-il donc sur cet objet? Après avoir parlé de l’injustice du tribunal qui a condamné le Fils de Dieu, et de sa douceur au milieu des souffrances, après avoir dit que sa vie a été retranchée de la terre des vivants, il ajoute : Je sacrifierai les méchants pour sa sépulture, et les riches pour venger sa mort. (Is. LIII, 9.) Il ne dit pas simplement les Juifs, mais les méchants. Eh ! que pourrait-on imaginer de plus méchant que des hommes qui ont crucifié Celui même dont ils avaient reçu tant de bienfaits? Si donc tout ce qui était prédit n’est pas arrivé réellement, si vous n’êtes pas aujourd’hui dégradés, dépouillés de tous vos anciens privilèges, si votre ville n’a pas été renversée, votre temple ruiné, si vos malheurs ne sont pas au-dessus des calamités les plus tragiques, n’ajoutez pas foi à mes paroles; mais si les faits mêmes parlent hautement, si les prophéties sont accomplies, pourquoi vous obstiner en vain et fermer les yeux à la vérité ? Où sont maintenant vos cérémonies augustes? où est votre souverain Pontife ? où est la robe d’hyacinthe, l’éphod et le rational ? Ne me parlez pas de, vos patriarches d’aujourd’hui, de ces vils marchands et trafiquants, de ces hommes remplis d’iniquité? Y a-t-il un prêtre, dites-moi, quand l’ancienne onction et toutes les autres cérémonies saintes n’existent plus ? y a-t-il un prêtre quand il n’y a ni sacrifice, ni autel, ni culte ? Voulez-vous que je vous parle des lois concernant le sacerdoce, que je vous dise comment les prêtres étaient consacrés anciennement, afin de vous apprendre que vos patriarches ne sont pas réellement des prêtres, que ce ne sont que des prêtres en peinture, de vrais prêtres de théâtre ? ou plutôt ils ne peuvent même représenter les prêtres véritables : tant ils sont loin non-seulement de la réalité, mais de la simple représentation !

Rappelez-vous donc comment Aaron a été consacré pontife; combien Moïse fit pour lui de sacrifices , combien il immola de victimes; comment il a touché avec le sang des victimes l’extrémité de son oreille, sa main droite et son pied droit; comment ensuite il l’a introduit dans le Saint des saints, où il l’a fait rester un certain nombre de jours. Mais il est à propos de rapporter les paroles mêmes de l’Ecriture. Voici quelle fut la consécration d’Aaron et de ses fils. Le Seigneur parla à Moïse et lui dit :

Prenez Aaron avec ses fils, leurs vêtements, l’huile d’onction, un jeune taureau pour le péché, un bélier, et assembles tout le peuple à l’entrée du tabernacle. Moïse assembla donc tout le peuple devant le tabernacle, et leur dit ce que le Seigneur avait commandé de faire. Lorsqu’il eut fait approcher Aaron et ses fils (car il faut abréger), il les lava avec de l’eau. Il revêtit le grand prêtre de la tunique de fin lin qu’il ceignit avec la ceinture; il le revêtit par-dessus de la robe d’hyacinthe, mit l’éphod sur la robe, et le serrant avec la ceinture y attacha le rational sur lequel étaient écrits ces mots : DOCTRINE ET VÉRITÉ. Il lui mit aussi la tiare sur la tête, et au bas de la tiare une lame d’or sur le front. Ensuite prenant l’huile d’onction, il en versa sur l’autel pour le sanctifier; il sanctifia avec cette même huile tous les vases, le grand bassin et la base qui le soutenait. Il répandit aussi l’huile sur la tête d’Aaron et de ses fils, et offrit le jeune taureau pour le péché. Aaron et ses fils ayant mis leurs mains sur la tête du jeune taureau, Moïse l’égorgea. Il prit du sang de la victime, dont il arrosa les cornes de l’autel, il purifia l’autel, et répandant au pied le reste du sang, il le sanctifia pour qu’il fût propre à rendre le Seigneur propice. Après avoir fait brûler une partie de la victime dans le camp et une autre partie hors du camp, il offrit aussi un bélier en holocauste. Il offrit un second bélier pour la consécration des prêtres. Aaron et ses fils ayant mis leurs mains sur la tête du bélier, il l’égorgea, et prenant du sang de la victime il en toucha l’extrémité de l’oreille droite d’Aaron, et le pouce de sa main droite et de son pied droit. Il fit la même chose aux enfants d’Aaron : il mit une partie de la victime entre les mains d’Aaron et de ses enfants, et l’o fait -ainsi au Seigneur. Ayant pris ensuite l’huile d’onction et le sang qui était sur l’autel, il fit l’aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur les enfants d’Aaron et sur leurs vêtements. Il les sanctifia, et leur ordonna de faire cuire la chair des victimes devant la porte du tabernacle, et de la manger en ce même lieu. Vous ne quitterez point, leur dit-il, l’entrée du tabernacle pendant sept jours, jusqu’au jour où le temps de votre consécration sera accompli; car la consécration s’achève en sept jours. Vous exécuterez ce que je vous dis, afin que le Seigneur vous soit propice. (Lévit. VIII.)

Puis donc qu’il est dit dans l’Ecriture que, par toutes ces cérémonies, Aaron a été consacré, purifié, sanctifié, qu’il s’est rendu le Seigneur propice; puisqu’aucune de ces mêmes cérémonies n’a plus lieu maintenant, qu’il n’y a plus ni sacrifice, ni holocauste, ni aspersion de sang, ni onction d’huile, ni tabernacle, ni résidence dans le tabernacle un certain nombre de jours, n’est-il pas clair que le prêtre qu’ont maintenant les Juifs est irrégulier, impur, profane, qu’il irrite le Seigneur au lieu de le rendre propice? Oui, sans doute : s’il est vrai qu’il ne puisse être consacré que par les cérémonies rapportées dans l’Ecriture, il est de toute nécessité que, ces cérémonies ne se pratiquant plus, les Juifs n’ont plus de sacerdoce. N’avais-je donc pas raison de dire que leurs prêtres actuels sont fort loin, non-seulement de la réalité, mais de la simple représentation ?

### 6.

Mais on peut apprendre encore d’ailleurs combien la dignité du sacerdoce était anciennement auguste chez les Juifs. Des hommes pervers, ennemis des règles et des lois, s’étant soulevés contre Aaron, et cherchant à le dépouiller du sacerdoce qu’ils lui disputaient, Moïse, le plus doux des hommes, qui voulait les convaincre par les faits mêmes qu’il n’avait pas élevé Aaron au sacerdoce parce qu’il était son parent et son frère, mais qu’il lui avait confié ce ministère vénérable par l’ordre de Dieu même, ordonna à chaque tribu d’apporter une verge, et en fit apporter une aussi par Aaron. (Nomb. XVII.) Lorsqu’elles furent apportées, il les prit toutes, et les ayant déposées dans le tabernacle, il ordonna au peuple d’attendre que Dieu déclarât sa volonté par le moyen des verges. Elles étaient toutes placées ensemble de la même manière, celle d’Aaron fut la seule qui produisit des feuilles et des fruits, afin que les Juifs apprissent que le Maître de la nature le nommait de nouveau, en se servant de feuilles au lieu de lettres; car le Dieu qui a dit au commencement : Que la terre produise toute sorte d’herbes (Gen. I, 11), et qui a mis en elle une fécondité inépuisable, le même Dieu donna alors à un bois sec et stérile la vertu de produire des feuilles et des fruits sans terre et sans racine. La verge d’Aaron est restée pour toujours comme une preuve et un témoignage de la perversité des séditieux et de la volonté du Seigneur, annonçant aux Juifs non par une voix sensible, mais par la vue d’un miracle plus éclatant que le son de la trompette, de ne plus former de pareilles entreprises.

Le Seigneur confirma l’élection d’Aaron d’une manière encore plus frappante. Un grand nombre de séditieux lui enviant l’honneur du sacerdoce et voulant le lui ravir (car l’autorité n’est que trop sujette à être un objet d’envie et de dispute), Moïse leur ordonna d’apporter des encensoirs, d’y mettre de l’encens , et d’attendre le jugement d’en-haut. Lorsqu’il faisait brûler de l’encens, la terre s’entr’ouvrit et engloutit tous les fauteurs de la sédition : quant à ceux qui avaient pris des encensoirs, ils furent consumés par une flamme envoyée du ciel; et afin que le temps ne fît pas perdre le souvenir de ce fait remarquable, afin qu’un monument visible transmît à tous les âges la vengeance extraordinaire que Dieu avait tirée des chefs et des partisans de la révolte, Moïse se fit apporter les encensoirs, les fit réduire en lames et appliquer près de l’autel, afin que, comme la verge d’Aaron parlait suffisamment aux yeux sans faire retentir de sons à l’oreille, ces lames de même fussent une instruction perpétuelle pour tous les descendants, une leçon frappante et sensible qui leur apprit à ne pas imiter une pareille imprudence, s’ils voulaient éviter un châtiment semblable. Vous voyez comme anciennement les prêtres étaient élus. Ce qui se pratique aujourd’hui chez les Juifs est un jeu, une risée, une honte, un trafic criminel, un pur acte d’iniquité.

Et vous recherchez, mes frères, de tels hommes; des hommes qui, dans tous leurs discours et dans toutes leurs actions, contredisent les lois de Dieu ! Vous courez à leurs synagogues vous ne craignez pas que la foudre, partie du ciel, ne vienne consumer vos têtes ! Ignorez-vous donc que quiconque est trouvé dans un antre de brigands, quoiqu’il ne soit pas brigand lui-même, subit la même peine ? Et pourquoi citer l’exemple des brigands? Vous savez tous, sans doute, que dans notre ville, lorsque des scélérats et des imposteurs renversèrent les statues des princes, vous savez et vous vous rappelez que non-seulement les principaux auteurs de l’attentat, que ceux mêmes qui avaient semblé l’autoriser par leur présence furent pris, amenés devant les tribunaux, jetés en prison, et condamnés au dernier supplice. Et vous, vous courez avec empressement à des assemblées où le Père céleste est outragé, où son Fils est blasphémé, où l’Esprit saint et vivifiant est rejeté ! Et vous n’appréhendez pas, et vous ne tremblez pas lorsque vous vous transportez dans des lieux impurs et profanes ! Quelle défense, je vous prie, quelle excuse vous restera-t-il, lorsque vous vous jetez volontairement dans un abîme et dans un précipice ?

Et n’allez pas me dire que dans le -lieu où vous vous transportez sont la loi et les livres des prophètes, car cela ne suffit pas pour rendre un lieu saint. En effet, lequel est plus efficace d’avoir des livres déposés dans un lieu, ou de prononcer les paroles renfermées dans des livres ? Il est clair que c’est de prononcer de bouche et d’avoir dans le coeur les paroles des livres. Mais je vous le demande, lorsque le démon prononçait les paroles des Ecritures, ces paroles sanctifiaient-elles sa bouche? Non, sans doute ; mais il conservait toujours sa nature de démon. Et lorsque des esprits impurs publiaient et disaient : Ces hommes sont les serviteurs du Très-Haut, ils vous annoncent la voie du salut (Act. XVI, 17.) Etait-ce une raison pour les placer parmi les Apôtres ? Point du tout; mais on les a toujours également en horreur et en exécration. Et lorsque les paroles ne sanctifient pas la bouche qui les prononce , des livres sanctifieraient le lieu où ils reposent! Serait-il raisonnable de le penser ? Pour moi , je hais surtout la synagogue, parce qu’elle a la Loi et les Prophètes, et je la hais beaucoup plus que si elle ne les avait pas. Pourquoi? Parce que c’est là une amorce plus dangereuse et un moyen plus sûr de tromper les simples. Aussi saint Paul était plus empressé de chasser un démon parce qu’il parlait que s’il se fût tu. Fatigué de ses paroles, dit l’Ecriture, il lui dit : Sors de cette personne. (Act. XVI, 18.) Et pourquoi lui donnait-il cet ordre? Parce qu’il criait : Ces hommes sont les serviteurs du Très-Haut. Le silence l’eût moins bien servi pour tromper les simples ; au lieu qu’en parlant, il devait en entraîner un grand nombre et les engager à l’écouter dans d’autres suggestions; afin d’ouvrir une porte à ses impostures, et de pouvoir mentir avec plus de confiance, le démon mêlait quelques vérités à ses mensonges. Ainsi ceux qui veulent faire prendre du poison, frottent de miel les bords de la coupe, afin qu’on avale plus aisément le breuvage funeste. Voilà donc pourquoi saint Paul, fatigué des paroles de l’esprit impur, s’empressait de lui fermer la bouche, ne pouvant souffrir qu’il prît un ton de dignité qui ne lui convenait pas. Moi de même je hais les Juifs, parce qu’ayant la loi entre les mains ils l’outragent, et que par là ils cherchent à séduire les simples. Ils ne seraient pas aussi coupables si, ne croyant pas aux prophètes, ils refusaient de croire à Jésus-Christ; mais ils n’ont aucun espoir de pardon, parce qu’en disant qu’ils croient aux prophètes, ils outragent celui que les prophètes ont annoncé.

### 7.

En un mot, si vous croyez qu’un lieu est saint parce que la loi et les livres des prophètes y reposent, vous devez donc aussi regarder comme saints les idoles et leurs temples. Dans une guerre que les Juifs eurent avec les habitants d’Azot, ceux-ci étant vainqueurs et ayant pris l’arche, la placèrent dans leur temple. Or, ce temple était-il sanctifié parce qu’il renfermait l’arche ? Nullement; mais il était toujours impur et profane ; et c’est ce qui fut prouvé aussitôt par l’événement même. En effet, pour que les ennemis sussent que ce n’était point par la faiblesse du Seigneur, mais par les crimes de son peuple, qu’Israël avait essuyé une défaite, l’arche, quoique prise et détenue dans une terre étrangère, signala sa puissance en renversant deux fois l’idole et la brisant par morceaux; de sorte qu’elle faisait la guerre au lieu où elle résidait, loin de le sanctifier. D’ailleurs, quelle arche peuvent avoir les Juifs, lorsqu’ils n’ont plus ni propitiatoire, ni oracle, ni table du testament, ni Saint des saints, ni voile, ni grand prêtre, ni encens, ni holocauste, ni sacrifice, rien en un mot de tout ce qui rendait l’ancienne arche respectable. Pour moi, il me semble que l’arche actuelle des Juifs ne vaut pas mieux que ces coffres que l’on vend dans la place publique, et même qu’elle vaut beaucoup moins, puisque ces coffres ne font aucun mal à ceux qui les touchent ; au lieu que leur arche porte tous les jours préjudice à ceux qui l’approchent.

Mes frères, puis-je vous dire avec saint Paul, soyez enfants par la simplicité du coeur, et non par le défaut d’intelligence (I. Cor. XIV, 20) ; affranchissez d’une vaine superstition ceux qui sont frappés par certains objets, et apprenez-leur ce qu’ils doivent redouter et craindre. Qu’ils ne redoutent pas l’arche des Juifs, mais qu’ils craignent de violer le temple de Dieu par leur empressement à se rendre dans leurs assemblées, par un penchant secret pour le judaïsme, et par des observances condamnables. Tous ceux, dit l’Apôtre, qui veulent être justifiés par la Loi, perdent la grâce du Nouveau Testament. (Gal. V, 4.) Craignez que dans le dernier jour Celui qui doit vous juger ne vous dise: Retirez-vous, je ne vous connais pas. (Luc, XIII, 27.) Vous avez communiqué avec ceux qui m’ont crucifié, vous vous êtes empressés de rétablir des fêtes que j’avais abolies, vous avez couru aux synagogues des Juifs qui m’ont outragé. J’avais renversé leur temple, j’avais fait un amas de ruines de cet édifice auguste qui renfermait des objets si redoutables; et vous, vous avez respecté des cavernes de voleurs, des maisons aussi viles que des cavernes. Eh ! si lorsque l’arche et les chérubins subsistaient encore, lorsque le temple était encore sanctifié par la grâce de l’Esprit-Saint, Jésus-Christ disait : Vous en avez fait une caverne de voleurs, vous en avez fait une maison de trafic (Matth. XXI, 13), sans doute à cause des crimes et des meurtres dont se souillaient les Juifs, maintenant que la grâce de l’Esprit-Saint les a abandonnés, qu’ils ne jouissent plus de leurs privilèges, et que, les sacrifices agréables à Dieu étant abolis, ils ne lui rendent plus qu’un culte sacrilège, quel nom convenable donner à leurs synagogues? Oui, si, avant la réprobation des Juifs, leur temple était déjà une caverne de voleurs, en appelant le lieu de leurs assemblées actuelles, un lieu de prostitution, un domicile d’iniquité, la retraite et l’asile des démons, un séjour funeste aux âmes , un précipice fatal, un gouffre et un abîme de perdition, enfin quelque nom encore plus affreux qu’on lui donne, on né lui donnera pas celui qu’il mérite. Vous voulez voir un temple: ne courez pas à la synagogue, mais devenez vous-même un temple. Dieu n’a détruit qu’un temple à Jérusalem, et il en a érigé une infinité d’autres beaucoup plus augustes, car vous êtes, dit saint Paul, les temples du Dieu vivant. (II Cor. VI, 16.) Décorez cette maison, chassez de votre esprit toute mauvaise pensée, pour devenir un membre précieux de Jésus-Christ, et le temple de l’Esprit-Saint ; faites en sorte que beaucoup d’autres deviennent tels à votre exemple. Et de même que, quand vous voyez des pauvres, vous vous faites un devoir de ne point passer outre; ainsi, lorsque vous apercevez un fidèle qui court à la synagogue, ne le laissez pas aller, mais arrêtez-le par vos discours comme par un frein et ramenez-le dans l’église. C’est là la plus belle de toutes les aumônes, c’est là vraiment faire un gain de plus de dix mille talents. Que dis-je, dix mille talents? vous gagnez plus que si vous gagniez tout ce monde visible, puisqu’un homme est plus précieux que le monde entier. C’est pour lui qu’ont été faits le ciel, la terre et les mers; c’est pour lui qu’ont été créés le soleil et les astres. Songez donc à la dignité de celui que vous sauvez, ne dédaignez pas le soin de son âme. Quand on sacrifierait des sommes immenses d’argent, on ne ferait pas une aussi bonne oeuvre que de sauver une âme, de la ramener de son erreur, et de la tourner vers la piété. Celui qui donne à un pauvre apaise sa faim, celui qui corrige un judaïsant chasse l’impiété qui le souille. L’un soulage l’indigence, l’autre arrête le crime; l’un délivre un corps de ses douleurs, l’autre arrache une âme à l’enfer. Je vous ai montré un trésor, ne le négligez pas. Vous ne pouvez vous rejeter ici sur la pauvreté, ni prétexter l’indigence. Il ne s’agit que d’employer des mots et de dépenser des paroles. Ne balançons donc point, mais efforçons-nous avec toute l’ardeur et tout le zèle dont nous sommes capables de gagner nos frères; entraînons-les malgré eux dans nos maisons, servons-leur un repas et admettons-les aujourd’hui à notre table, et que, rompant le jeûne sous nos yeux, ils nous donnent une preuve complète et la certitude qu’ils sont parfaitement corrigés, afin qu’ils se procurent à eux et à nous les biens éternels, par la grâce et la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui et avec qui la gloire soit au Père et à l’Esprit-Saint, maintenant et toujours, dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## SEPTIÈME DISCOURS

ANALYSE.

Le temple étant définitivement détruit, comme on l’a démontré, il ne peut plus y avoir désormais chez les Juifs ni sacrifice ai sacerdoce.— Ces institutions, comme le prouve l’Ecriture, en particulier saint Paul, sont remplacées à cause de leur imperfection par le sacrifice du Dieu incarné, et elles ne seront pas rétablies. Au sacerdoce, selon l’ordre d’Aaron, a succédé pour toujours le sacerdoce selon l’ordre de Melchisédech, et à la loi ancienne a succédé une nouvelle loi en rapport avec le nouveau sacerdoce.

### 1.

Est-ce que vous avez pris en dégoût la lutte contre les Juifs, ou si vous voulez que nous traitions encore aujourd’hui le même sujet? Quelque longuement que nous en ayons déjà parlé, il me semble que vous êtes désireux d’en entendre parler encore. Quiconque, en effet, ne se lasse pas d’aimer Jésus-Christ, ne se lassera non plus jamais du combat livré à ceux qui haïssent Jésus-Christ. Outre cette raison, le discours d’aujourd’hui sera encore nécessaire pour un autre motif : leurs fêtes ne sont pas encore toutes passées. Si leurs trompettes étaient pires que celles qu’on entend sur les théâtres, et leur jeûne , plus honteux que toute espèce d’ivresse et d’orgie : les tentes qui se dressent maintenant chez eux ne valent guère mieux que les auberges où logent les prostituées et les joueuses de flûte. Et que personne n’accuse de témérité ces paroles : la dernière des témérités et la souveraine prévarication est de ne pas penser ainsi sur leur compte. Quand, en effet, ils luttent par leurs Deuvres contre Dieu et résistent à l’Esprit-Saint, comment ne pas porter contre eux cette sentence? La fête des Tabernacles était vénérable autrefois, quand elle se célébrait selon la Loi et le commandement de Dieu, mais maintenant, elle ne l’est plus : toute sa dignité lui a été ôtée, parce qu’elle ne se célèbre plus selon l’intention de Dieu. Ceux qui méprisent le plus la Loi et les fêtes anciennes sont ceux que l’on voit les célébrer maintenant avec le plus de zèle. Ce ne sont pas les Juifs qui honorent la Loi, c’est nous, nous qui là laissons en repos comme un homme devenu vieux, nous qui ne l’entraînons pas dans l’arène avec ses cheveux blancs, et ne la forçons pas à combattre après le temps. Que ce ne soit plus maintenant le temps de la Loi ni des anciennes institutions, nous l’avons assez démontré précédemment; courage donc l encore quelques efforts, et notre oeuvre sera achevée. Il suffisait, à la vérité, pour terminer à notre avantage cette controverse avec les Juifs, d’avoir démontré que c’est une prévarication et une impiété de célébrer ces fêtes hors de Jérusalem. Quand même; en effet, il serait vrai, comme ils s’en vantent partout et le murmurent constamment à l’oreille, qu’ils recouvreront leur ville, même en ce cas leur prévarication serait un chef d’accusation sous le poids duquel ils succomberaient nécessairement. Néanmoins , nous avons encore démontré par surcroît, et que la ville ne sera pas relevée et qu’ils ne recouvreront pas leur constitution antique.

Cela démontré, on est d’accord sur tout le reste, c’est-à-dire, que ni la forme du sacrifice, ni celle de l’holocauste, ni la force de la Loi, ni aucune autre partie de leurs institutions, ne pourront rester debout. Et d’abord, la Loi prescrivait que, trois fois l’an, toute personne du sexe masculin montât au temple (Exod. XXIII, 17); or, le temple étant détruit, il est impossible que cela se fasse. Puis, elle ordonnait encore que celui qui avait une gonorrhée ou la lèpre, que la femme dans le temps de la menstruation ou après ses couches , offrissent des sacrifices (Lév. XV); or, c’est encore là une chose impossible, puisqu’on ne voit plus ni l’emplacement du temple, ni l’autel. Elle ordonnait aussi de chanter des hymnes sacrées, et nous avons montré précédemment que cela est maintenant défendu en raison du lieu , et que les prophètes font des reproches aux Juifs qui, sans tenir compte de cette défense, lisaient la Loi dehors, et chantaient des cantiques de louange.

Puisqu’ils n’avaient pas même le droit de lire la Loi hors de la ville, comment donc auraient-ils le droit de la pratiquer hors de la ville ? Aussi le Prophète leur dit-il en usant même de menace : Je ne visiterai pas vos filles quand elles se prostitueront , ni vos jeunes femmes quand elles commettront l’adultère. (Osée. IV, 14.) Qu’est-ce à dire ? J’essayerai de vous éclaircir ce texte en citant une ancienne loi. Quelle est donc cette loi ? Si une femme prévarique contre son mari, qu’elle le néglige par mépris, qu’elle ait un commerce criminel avec un autre homme, et quelle ait trompé les yeux de son mari, qu’il n’y ait pas de témoin contre elle, qu’elle n’ait pas été surprise, et que l’esprit de jalousie s’empare du mari sans que sa femme soit souillée (Nomb. V, 12, 14.) En d’autres termes : Si une femme commet l’adultère, et que le mari le soupçonne, ou si elle ne le commet pas, et qu’il le soupçonne néanmoins, sans qu’il y ait de témoin, sans que la grossesse le prouve, il la conduira au prêtre, est-il dit, et il présentera pour elle, en offrande, de la farine d’orge. (Nomb. V, 15.) Pourquoi pas de la fleur de froment ni de la farine de blé, mais d’orge? Parce que ce qui avait lieu ici était un deuil, une accusation et un soupçon mauvais, et que la forme du sacrifice devait représenter le malheur domestique. C’est pourquoi il est dit ensuite: Tu n’y répandras point d’huile, et tu ne mettras pas d’encens dessus. Ensuite (car il faut abréger), le prêtre amènera la femme, il prendra de l’eau pure dans un vase d’argile, et prenant de la terre qui est sur le pavé, il la jettera dans l’eau ; puis il fera tenir la femme debout, il l’adjurera et lui dira: Si tu ne t’es pas souillée en prévariquant contre ton mari, sois sauve de l’eau de la répréhension; mais si tu as prévariqué et si tu t’es souillée, si quelqu’un s’est approché de toi, à l’exception de ton mari, que le Seigneur te rende un objet de malédiction et d’exécration au milieu du peuple. (Ibid. V, et suiv.) Qu’est-ce à dire un objet de malédiction et d’exécration ? Cela veut dire : Afin que tu serves d’exemple aux autres et que l’on dise en voyant ton châtiment : qu’il ne m’arrive pas ce qui est arrivé à telle femme ! Continuons : Que le Seigneur fasse enfler ton ventre, et que l’eau maudite entre dans ton estomac pour le faire crever. Et la femme dira : Ainsi soit-il, ainsi soit-il! Et il arrivera, si elle est souillée, que l’eau de la répréhension entrera, et fera crever son ventre, et la femme sera un objet de malédiction; niais si la femme n’a pas été souillée , elle ne ressentira aucun mal, et pourra encore enfanter. (Ibid.) Comme rien de tout cela ne devait plus être possible lorsque les Juifs seraient emmenés en captivité, puisqu’il n’y aurait plus ni temple, ni autel, ni tabernacle, ni sacrifice offert, c’est pourquoi Dieu dit sous forme de menace : Je ne visiterai pas vos filles quand elles se prostitueront, ni vos jeunes femmes quand elles commettront l’adultère. (Osée. IV, 14.)

### 2.

Vous le voyez, la Loi tire du lieu toute sa vertu! Qu’il ne puisse pas même y avoir de prêtre chez les Juifs, depuis qu’ils sont privés de leur cité, voici qui le prouve d’une manière évidente. De même qu’il ne peut y avoir de roi, s’il n’y a ni armées, ni diadème, ni pourpre, ni rien de tout ce qui compose essentiellement la royauté : ainsi ne peut-il y avoir non plus de prêtres, quand le sacrifice a été abrogé, l’oblation défendue, les choses saintes foulées aux pieds, tout l’ancien état de choses aboli, car le sacerdoce consistait en toutes ces choses. Il nous suffisait donc, comme nous l’avons dit précédemment,. pour prouver que ni les sacrifices ni les holocaustes, ni le reste des purifications ni aucune autre partie des institutions judaïques ne reviendront plus, il suffisait de donner la preuve que le temple ne sera plus jamais relevé. Tout, en effet, est aboli, maintenant que le temple n’existe plus, et que ce qu’on paraît faire n’est qu’une audacieuse prévarication : et la raison par laquelle on démontre que le temple ne sera jamais rebâti, démontre, en même temps, que les rites et le culte judaïques ne seront jamais rétablis, et qu’il n’y aura plus chez ce peuple ni prêtre, ni roi. N’étant plus ici dépendants, il est clair qu’ils ne peuvent avoir de roi, car, la défense faite aux simples particuliers de la nation juive de servir les étrangers oblige à plus forte raison leurs rois.

Mais, puisque nos efforts et nos soins ont pour but non-seulement de fermer la bouche à nos adversaires, mais aussi d’instruire votre charité, démontrons par de nouvelles raisons que tout ce qui appartient à leurs sacrifices et à leur sacerdoce a pris fin, pour ne plus jamais revivre. Qui le dit? L’admirable et grand prophète David. C’est lui qui déclare que ce genre de sacrifice doit être rejeté et un autre introduit, et qui l’annonce en ces termes : Vous avez fait, vous, Seigneur mon Dieu, un grand nombre d’oeuvres merveilleuses, et il n’est personne qui vous soit semblable dans vos pensées. J’ai annoncé et j’ai parlé. (Ps. XXXix, 6.) Voyez la sagesse du prophète. Après avoir dit : Vous avez fait, vous, Seigneur mon Dieu, beaucoup d’œuvres merveilleuses, il est ravi d’admiration à la vue de la puissance étonnante de Dieu, et néanmoins, lorsqu’il veut nous découvrir la cause de ce ravissement, il ne nous entretient aucunement de la création visible, du ciel, de la terre, de la mer, de l’eau, du feu, ni des prodiges extraordinaires accomplis en Egypte, ni d’aucun autre miracle semblable ; mais quelles sont les merveilles dont il parle? Vous n’avez pas voulu de sacrifice ni d’oblation. (Ibid. V, 7.) Que dites-vous, de grâce ? Est-ce là quelque chose de prodigieux et d’étonnant ? Non assurément; mais il voyait autre chose ; d’un regard prophétique éclairé d’en-haut, il apercevait l’admission des Gentils dans l’Eglise de Dieu, il voyait comment ceux qui étaient alors comme cloués aux faux dieux , qui honoraient des pierres et étaient plus aveugles que des brutes, recouvreraient subitement la vue, reconnaîtraient le Maître de tout , et abandonnant le culte criminel des démons, adoreraient Dieu avec pureté et sans effusion de sang; il prévoyait encore que les meilleurs et les plus sincères de la nation juive, se détachant d’un culte tout matériel et qui consistait dans les sacrifices et les holocaustes , embrasseraient, eux aussi, la nouvelle religion; il réfléchissait à l’amour ineffable de Dieu pour les hommes, amour qui surpasse tout entendement ; et, saisi d’admiration à la vue du changement si considérable qui devait s’accomplir dans l’état du monde , de la transformation étonnante que devait opérer la puissance divine dans les moeurs des hommes qui cesseraient d’être des démons pour devenir des anges, transformation qui s’est accomplie lorsqu’une religion digne du ciel a fait son entrée dans le monde, et lorsque les anciens sacrifices ont disparu pour faire place au sacrifice nouveau, le sacrifice par le corps de Jésus-Christ; ravi, dis-je, et étonné de tant de merveilles, le Prophète s’écrie : Vous avez fait, vous, Seigneur mon Dieu, un grand nombre d’œuvres merveilleuses ! Et comme dans cette prophétie il parle au nom de Jésus-Christ, après avoir dit Vous n’avez voulu ni sacrifice ni oblation, il ajoute : mais vous m’avez préparé un corps, parlant du corps du Seigneur, du sacrifice commun institué pour le monde entier, qui a purifié nos âmes, détruit les péchés, fait cesser la mort, ouvert le ciel, découvert à nos yeux de nombreuses et grandes espérances, et disposé toutes les autres merveilles dont saint Paul, lorsqu’il les vit aussi, parla en s’écriant : O profondeur de la richesse, de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles , et ses voies impénétrables! (Rom. XI, 33.)

Voilà donc ce que voyait David lorsqu’il disait : Vous avez fait, vous, Seigneur mon Dieu , beaucoup d’oeuvres merveilleuses! Puis parlant au nom et à la place de Jésus-Christ, il dit : Vous n’avez pas eu pour agréables les holocaustes ni le sacrifice pour le péché; à quoi il ajoute : Alors j’ai dit : Voici que je viens. (Ps. XXXIX, 7, 8.) Alors, quand? Quand est venu le temps d’un enseignement plus parfait, car le moins parfait, il convenait de le recevoir des serviteurs; mais le plus sublime, celui qui surpasse la nature humaine, c’est du législateur même et du Maître qu’on devait le recevoir. C’est pourquoi Paul aussi a dit : Dieu ayant bien des fois et en beaucoup de manières parlé jadis à nos pères par les prophètes, nous a parlé , en ces derniers jours, par son Fils qu’il a établi héritier de toutes choses, par qui il a fait aussi les siècles. (Héb. I, 1, 2.) Et Jean à son tour : La Loi a été donnée par Moise, mais la grâce et la vérité ont été apportées par Jésus-Christ. (I, 17.) Aussi, le plus grand éloge mérité par la Loi, c’est qu’elle a préparé la nature humaine à recevoir le Seigneur. Ne croyez pas qu’il soit un Dieu récent ou qu’il ait introduit quelque nouveauté; écoutez en effet ce que dit le Prophète : En tête du Livre il est écrit de moi (Ps. XXXIX, 9), c’est-à-dire autrefois les prophètes ont prédit mon avènement, et dès le commencement des Ecritures, ils ont découvert ma divinité aux hommes.

### 3.

Quand Dieu dit au commencement de la création : Faisons l’homme à notre image et à notre ressemblance (Gen. I, 26), il nous découvre énigmatiquement la divinité du Fils avec lequel il s’entretient. Et pour montrer ensuite que la dernière institution n’est pas opposée à la précédente, mais que la destruction du premier sacrifice et la substitution du nouveau entraient harmonieusement dans les desseins de Dieu, et qu’il. faut voir dans ce changement non une contradiction mais le point de départ et l’ouvrage même de la régénération du monde, après avoir dit : En tête du Livre il est écrit de moi, le Prophète continuant de faire parier Jésus-Christ, ajoute : Que je ferai votre volonté, 8 Dieu, c’est aussi ce que j’ai voulu, et votre loi a été au fond de mon coeur. (Ps. XXXIX, 8, 9.) Puis, déclarant quelle est la volonté de Dieu, il néglige de parler du sacrifice, des holocaustes, des offrandes, des travaux et des sueurs, et il dit : J’ai annoncé la justice dans une grande assemblée. (Ibid. V, 10.) Qu’est-ce à dire, j’ai annoncé la justice? Il ne dit pas simplement : j’ai donné, mais : j’ai annoncé. Pourquoi donc enfin? Parce que ce n’est pas par des bonnes oeuvres , ni par des travaux, ni par une compensation, mais par la grâce seule, qu’il a justifié notre race. C’est aussi ce que Paul déclare, quand il dit : Maintenant sans la Loi, la justice de Dieu a été manifestée (Rom. III, 21), la justice de Dieu produite par la foi en Jésus-Christ, non par aucune peine ni par aucun travail. Puis, s’emparant de ce témoignage, il parle de la sorte: La Loi ayant l’ombre des biens à venir, et non la forme des choses, ne peut jamais, par les victimes offertes constamment chaque année, rendre parfaits ceux qui s’approchent. C’est pourquoi le Fils de Dieu, entrant dans le monde, dit: Vous n’avez voulu ni sacrifice, ni oblation, mais vous m’avez formé un corps (Hébr. X, 1-5) : paroles qui marquent l’avènement du Fils unique dans le monde, par l’incarnation. C’est ainsi, en effet, qu’il s’est approché de nous, non en passant d’un lieu à un autre (comment aurait-il pu le faire, étant partout et remplissant tout?) mais en se manifestant à nous par la chair.

Toutefois, puisque nous n’avons pas à combattre seulement les Juifs, mais encore les païens et bon nombre d’hérétiques, laissez-moi vous découvrir ici quelque dessein plus profond, et rechercher pourquoi Paul, qui pouvait citer beaucoup d’autres témoignages pour prouver l’abolition de la Loi et des anciennes institutions judaïques, invoque celui-ci de préférence. Il ne le fait pas légèrement et au hasard, mais pour une raison importante et avec une sagesse ineffable. Que l’Apôtre eût pu donner sur ce sujet d’autres témoignages plus étendus et plus forts, s’il avait voulu les apporter, tout le monde en conviendra. Voici d’abord Isaïe qui dit : Vous n’accomplissez pas ma volonté: je suis rassasié des holocaustes de béliers, et je ne veux pas de la graisse des agneaux ni du sang des taureaux et des boucs, même si vous veniez en ma présence. Car, qui vous a demandé d’avoir tous ces dons en vos mains ? Si vous m’apportez de la fleur de farine , c’est inutilement : l’odeur de votre encens m’est en abomination. (Is. I, 11-13.) Et ailleurs : Je ne t’ai pas appelé maintenant, Jacob, et je ne t’ai pas fatigué, Israël ; tu ne m’as pas glorifié par tes sacrifices, ni servi par tes présents ;je ne t’ai pas non plus importuné pour de l’encens, et tu n’as pas donné ton argent pour m’acheter des parfums. (Ib. XLIII, 22, 23.) Et Jérémie : Pourquoi m’apportes-tu de l’encens de Saba, et du cinnamome d’une terre éloignée ? Vos holocaustes ne m’ont pas réjoui. (VI, 20.) Et encore : Joignez vos holocaustes à vos sacrifices, et mangez-en la chair. (Id. VII, 21.) Un autre prophète exprime la même pensée : Eloigne de moi le son de tes chants, et je n’écouterai pas l’accord de tes instruments. (Amos, V, 23.) Comme les Juifs disaient : Le Seigneur aura-t-il les holocaustes pour agréables; lui donnerai-je mes premiers-nés pour mon impiété, et le fruit de mes entrailles pour le péché de mon âme ? (Mich. VI, 7.) Voici ce que leur répondait le prophète Michée : On t’a annoncé, ô homme, ce qui est bon et ce que le Seigneur ton Dieu demande de toi! c’est exclusivement que tu aimes la miséricorde, que tu observes le jugement et la justice, et que tu sois tout prêt d suivre le Seigneur ton Dieu. (Ibid. V, 8.) David ne parle pas autrement : Je ne recevrai point de veaux de votre maison, ni de boucs de vos troupeaux. (Ps. XLIX, 9.)

Pourquoi donc ayant à citer tant de témoignages par lesquels Dieu rejette les sacrifices, les néoménies, les sabbats, les fêtes, l’Apôtre les omet-il tous pour ne se souvenir que de celui seul que nous avons rapporté? Ce n’est pas légèrement et au hasard, mais pour. une raison très-sage que nous allons indiquer. Beaucoup d’infidèles et de Juifs même, dans leurs controverses avec nous , disent que l’ancien ordre de choses a été détruit, non à cause de son imperfection ni pour introduire notre religion comme préférable, mais à cause de la perversité de ceux qui offraient alors des sacrifices. Ils appuient cette thèse sur un témoignage d’Isaïe : Si vous étendez vos mains, je détournerai de vous mes yeux, et si vous multipliez les prières, je ne vous exaucerai pas. Pourquoi ? parce que vos mains sont pleines de sang. (I, 15.) Ce n’est pas là, dit-on, une accusation contre les sacrifices, mais une accusation intentée contre la méchanceté de ceux qui les offraient; et si Dieu n’a pas agréé les sacrifices, c’est parce qu’ils lui étaient offerts par des mains que le crime avait souillées. Ils invoquent encore l’autorité de David qui dit : Je ne recevrai point de veaux de votre maison, ni de boucs de vos troupeaux (Ps. XLIX, 9), mais qui ajoute : Dieu a dit au pécheur Pourquoi célèbres-tu mes justices, et pourquoi mon alliance est-elle dans ta bouche? Tu as haï la discipline, et tu as jeté mes paroles derrière toi. Si tu voyais un séducteur, tu courais avec lui, et tu prenais parti pour les adultères. Ta bouche était remplie d’iniquité, et ta langue enveloppait des tromperies. Tu parlais assidûment contre ton frère, et tu tendais un piège contre le fils de ta mère. (Ps. XLIX, 16-20.) D’où il est évident qu’il n’a pas rejeté les sacrifices purement et simplement, mais parce que ceux qui les offraient commettaient l’adultère, parce qu’ils volaient, parce qu’ils tendaient des embûches à leurs frères. Et chaque prophétie, disent-ils, en accusant ceux qui offraient des sacrifices, déclare que Dieu les a rejetés pour cette raison.

### 4.

Voilà ce que nous objectent nos adversaires; mais Paul leur oppose le passage en question, et c’est un coup terrible qu’il porte à ces effrontés, et bien suffisant pour les réduire au silence. Pour montrer que Dieu a rejeté et annulé l’antique institution à cause de son imperfection, il s’empare de ce témoignage, dans lequel il n’y a aucune accusation contre ceux qui offrent les sacrifices, mais où l’imperfection de l’institution mosaïque se montre d’elle-même à découvert. Le Prophète, en effet, n’accuse aucunement les Juifs, mais il dit simplement : Vous n’avez voulu ni hostie ni oblation, mais vous m’avez formé un corps; vous n’avez pas eu pour agréables les holocaustes ni le sacrifice pour le péché. (Ps. XLIII, 7.) Paul interprétant cette pensée dit encore : Il ôte le premier afin d’établir le second. (Héb. X, 9.) S’il avait dit: vous n’avez voulu ni hostie ni oblation, et qu’il n’eût rien ajouté, il eût laissé quelque latitude aux Juifs pour se défendre; mais en disant : Vous m’avez formé un corps, et en montrant l’introduction d’un autre sacrifice, il ne laisse aucun espoir de voir jamais le premier rétabli. Expliquant cela même, Paul dit encore : Par cette oblation la volonté de Jésus-Christ nous a sanctifiés. (Ibid. 8-10.) Car, si le sang des taureaux et des boucs, dit-il, et l’aspersion de la cendre d’une génisse sanctifient ceux qui sont souillés de manière à purifier leur chair, combien plus le sang de Jésus-Christ, qui par l’Esprit-Saint s’est offert lui-même victime sans tache, purifiera-t-il notre conscience des oeuvres mortes? (Héb. IX, 13, 14.) Que ces sacrifices aient cessé, qu’un autre leur ait été substitué, et qu’ils ne doivent plus revenir, voilà, sans aucun doute, quelque chose qui le démontre péremptoirement. Reste une question dont nous poursuivons depuis longtemps la solution: il s’agit de prouver que cette forme du sacerdoce ne reparaîtra, ne reviendra plus ; c’est ce que nous allons faire aussi explicitement et aussi bien que possible par les Écritures mêmes, après quelques explications préliminaires indispensables pour rendre plus claire l’explication que nous avons à donner.

Abraham, revenu de la Perse , engendra Isaac ; celui-ci, Jacob; et Jacob, les douze patriarches, de qui sont sorties douze ou plutôt treize tribus; succédant, en effet, à Joseph, ses enfants, Ephraïm et Manassé, devinrent chefs de tribus. Et de même qu’une tribu tirait son nom de chacun des fils de Jacob, celle de Ruben, de Siméon , de Lévi, de Juda, de Nephthali, de Gad, d’Aser, de Benjamin; ainsi après Joseph, ses enfants, Manassé et Ephraïm, donnèrent leurs noms à deux tribus, et il y en avait une qui s’appelait la tribu d’Ephraïm, et l’autre, celle de Manassé. Or, de ces treize tribus , douze avaient des champs et des revenus nombreux , elles se livraient à l’agriculture et aux autres occupations par lesquelles on se procure les choses nécessaires à la vie ; mais la tribu de Lévi, honorée du sacerdoce, était seule déchargée de ce soin ; on ne s’y livrait pas à l’agriculture, on ne s’y adonnait pas aux arts, ni à rien de semblable; les hommes de cette tribu s’appliquaient uniquement aux fonctions du sacerdoce, et ils recevaient de tout le peuple la dîme du vin, du froment, de l’orge et autres denrées ; tous leur donnaient la dîme , c’étaient là leurs revenus. Les membres des autres tribus ne pouvaient être prêtres. Aaron était de cette tribu privilégiée, je veux dire de celle de Lévi ; ses descendants héritaient du sacerdoce; les Israëlites appartenant aux antres tribus n’y pouvaient point parvenir, ils nourrissaient les Lévites en leur payant la dîme.

Mais, même avant Jacob et Isaac, sous Abraham, lorsque Moïse n’était pas encore, qu’il n’y avait ni loi écrite, ni sacerdoce lévitique institué, ni temple, ni tabernacle, ni tribus distinctes, que Jérusalem n’apparaissait pas, et que rien absolument de ce qui se voit chez les Juifs n’avait commencé, alors existait un certain Melchisédech, prêtre du Dieu trèshaut. Ce Melchisédech était tout ensemble roi et prêtre, car il était la figure de Jésus-Christ, ce que l’Ecriture mentionne très-clairement. Quand Abraham, après avoir attaqué et défait les Perses, et arraché de leurs mains Loth son neveu, revenait chargé des dépouilles des vaincus , l’Ecriture parle à peu près ainsi de Melchisédech : Et Melchisédech, roi de Salem, offrit des pains et du vin; or, il était prêtre du Dieu très-haut, et il bénit Abraham et dit : Béni soit Abraham par le Dieu très-haut qui a créé le ciel et la terre, et béni soit le Dieu très-haut qui a livré tes ennemis entre tes mains. Et Abraham lui donna la dîme de tout. (Genès. XIV, 18-20). Si donc il s’est trouvé quelque prophète pour dire qu’après Aaron et son sacerdoce , et ces sacrifices, et offrandes, il s’élèvera un autre prêtre, non de la tribu de Lévi, mais d’une autre d’où il n’est jamais sorti de prêtre, non selon l’ordre d’Aaron, mais selon l’ordre de Melchisédech, il est bien évident que l’ancien sacerdoce a cessé, et qu’un sacerdoce nouveau lui a été substitué. Car, si l’ancien devait rester en vigueur, il ne fallait pas dire selon l’ordre de Melchisédech, mais selon l’ordre d’Aaron. Qui donc a prédit si nettement l’abolition du sacerdoce d’Aaron? Celui-là même qui, après avoir parlé des sacrifices, dit ceci sur Jésus-Christ : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite. (Ps. CIX, 1.)

### 5.

Et, pour qu’on ne suppose pas que ces paroles se rapportent à un homme de la multitude, ce n’est pas Isaïe qui les prononce, ni Jérémie, ni quelqu’autre prophète d’une condition privée, mais c’est le Prophète-roi lui-même : or, un roi ne peut appeler personne son Seigneur, sinon Dieu seul. S’il avait été d’une condition privée, peut-être quelque effronté aurait-il dit qu’il parle d’un homme; mais un roi, comme il l’était, n’aurait pas appelé un homme son Seigneur. Comment, en effet, s’il avait ainsi parlé d’un homme de la multitude, David aurait-il dit que cet homme était assis à la droite de cette ineffable et souveraine Majesté? Cela n’aurait pas de sens. Voici donc ce que David dit de Jésus-Christ : Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Asseyez-vous à ma droite, jusqu’à ce que je réduise vos ennemis à vous servir de marche-pied (Ps. CIX, 1, 2.) Ensuite, pour montrer qu’il parle de quelqu’un de fort et de puissant, le Prophète ajoute : Avec vous est la principauté, au jour de votre puissance. (Ibid. VIII, 3.) Désignant encore plus manifestement le même Jésus-Christ, il dit : Je vous ai engendré de mon sein avant l’étoile du matin. Or, avant l’étoile du matin aucun homme n’a été engendré. Vous êtes prêtre pour l’éternité selon l’ordre de Melchisédech. (Ibid. VIII, 4; Héb. V, 6.) Il ne dit pas selon l’ordre d’Aaron. Demandez donc aux Juifs pourquoi, si l’ancien sacerdoce ne devait pas être détruit, le Saint-Esprit introduit ici un prêtre selon l’ordre de Melchisédech.

Saint Paul a lui-même éclairci ce passage. Après avoir dit de Jésus-Christ : Vous êtes prêtre selon l’ordre de Melchisédech (Ib. V, 11), il ajoute : Sur quoi j’aurais à dire de grandes choses, mais difficiles à expliquer. Puis , après une réprimande faite aux disciples, réprimande que je ne citerai pas pour abréger, il dit ce qu’est Melchisédech, et il rapporte son histoire en ces termes (Ib. VII, 1, 2.) : C’est ce Melchisédech qui rencontra Abraham lorsque celui-ci revenait de tailler en pièces les rois, qui le bénit, et à qui Abraham accorda la dîme de tout le butin. Ensuite découvrant le sens caché de la figure: Considérez, dit-il, combien grand était celui-ci, à qui le patriarche Abraham donna la dîme de ses plus riches dépouilles. (Ib. V. 4.) Et ce commentaire, l’Apôtre ne le fait pas au hasard, mais dans le dessein de faire voir que notre sacerdoce est de beaucoup préférable à celui des Juifs. La figure même fait apercevoir par avance l’excellence de la réalité. Abraham était père d’Isaac, aïeul de Jacob, et bisaïeul de Lévi, puisque Lévi était fils de Jacob. Or, le sacerdoce, chez les Juifs, tire son origine de Lévi. Mais, ce même Abraham, ancêtre des Lévites et des prêtres juifs, a gardé le rang. de laïque sous Melchisédech, qui était la figure de notre sacerdoce, et il l’a clairement montré de deux manières : en lui donnant la dîme, puisque ce sont les laïques qui donnent la dîme aux prêtres; et en recevant de lui la bénédiction, puisque les laïques sont bénits par les prêtres. Voyez encore combien grande est l’excellence de notre sacerdoce , puisqu’on trouve Abraham, le patriarche des Juifs et l’aïeul des Lévites, béni par Melchisédech et lui donnant la dîme. (Genès. XIV.) L’Ancien Testament, en effet, atteste ces deux choses : et que Melchisédech bénit Abraham, et qu’il en reçut la dîme. Ayant donc exposé ces faits, Paul disait : Considérez combien grand était celui-ci. Qui, celui-ci? Melchisédech, à qui le patriarche Abraham a donné la dîme de ce riche butin. Les fils de Lévi qui reçoivent le sacerdoce ont aussi l’ordre de lever la dîme sur le peuple, c’est-à-dire, sur leurs frères, bien qu’ils descendent comme eux d’Abraham. (Héb. VII, 4, 5.) Voici le sens de ces paroles Les Lévites , qui sont prêtres chez les Juifs, sont autorisés par la Loi à recevoir les dîmes des autres Juifs. Bien que les Lévites descendent d’Abraham, comme le reste du peuple, ils reçoivent néanmoins les dîmes de leurs frères. Mais Melchisédech qui ne descendait pas d’Abraham, qui par conséquent n’appartenait pas à la tribu lévitique, Melchisédech, entendez bien, qui n’était pas de la race d’Abraham, leva la dîme sur Abraham. Abraham lui paya volontairement la dîme. Il y a plus, Melchisédech bénit encore celui qui avait reçu les promesses, Abraham lui-même. Que conclure de là? Qu’Abraham était inférieur à Melchisédech, parce que, sans contredit, celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la donne. (Ibid. V, 7.) Par conséquent, si Abraham, l’aïeul des Lévites, n’avait pas été inférieur à Melchisédech, celui-ci ne l’aurait pas béni, et Abraham n’aurait pas non plus donné la dîme à Melchisédech. Puis, insistant sur ce point, l’Apôtre poursuit en ces termes : De sorte que Lévi, qui reçoit les dîmes, les a pour ainsi dire payées lui-même dans la personne d’Abraham. (Ibid. 9.) Quoi donc : Lévi a payé la dîme ? Oui, l’Apôtre l’affirme, avant qu’il fût né, Lévi a donné la dîme à Melchisédech dans la personne de son père. Car, il était encore dans Abraham, son père, quand Melchisédech rencontra celui-ci; et comme cette vérité pouvait surprendre, l’Apôtre ajoute Pour le dire ainsi. A quoi tend ce raisonnement? Saint Paul nous l’apprend par ce qu’il ajoute : Si donc la perfection était attachée au sacerdoce lévitique, sous lequel le peuple a reçu la Loi, quel besoin y avait-il encore qu’il s’élevât un autre prêtre selon l’ordre de Melchisédech, et non selon l’ordre d’Aaron? (Ibid. 11.) Comprenez bien le sens de ces paroles, elles veulent dire ceci : Si les institutions judaïques avaient été parfaites, si la Loi avait été autre chose que l’ombre des biens à venir, si elle avait pu consommer heureusement l’oeuvre du salut du monde, si elle n’avait pas dû céder la place à une autre loi; et si le premier sacerdoce n’avait pas été destiné à disparaître- pour faire place a un autre, le Prophète n’aurait pas dit : Tu es prêtre pour l’éternité selon l’ordre de Melchisédech! (Ps. CIX, 4.) Il fallait dire alors : Selon l’ordre d’Aaron. Saint Paul a donc raison de dire : Si la perfection était attachée au sacerdoce lévitique, quel besoin y avait-il. encore qu’il s’élevât un autre prêtre, appelé prêtre selon l’ordre de Melchisédech, et non selon l’ordre d’Aaron? Il est évident par là que ce sacerdoce a pris fin, et qu’un autre lui a été substitué , bien meilleur et plus sublime.

Ce point une fois établi, on conviendra aussi qu’en même temps ont dû être introduites d’autres institutions en rapport avec le nouveau sacerdoce, à savoir, les nôtres, ainsi qu’une législation meilleure. C’est ce que saint Paul déclare quand il dit : Le sacerdoce étant changé, il est nécessaire qu’il y ait un changement de loi, et ces choses sont l’oeuvre d’un seul. (Héb. VII, 12.) La plupart des prescriptions légales étant relatives au ministère sacerdotal, puisque le premier sacerdoce a été rejeté, pour faire place à un autre plus sublime, il est bien évident qu’il fallait aussi qu’une législation plus parfaite fût substituée à la première. Ensuite il devient plus précis et désigne clairement celui à qui se rapportent ces paroles : Celui dont il est ainsi parlé, dit-il, fait partie d’une autre tribu dont aucun membre n’a servi à l’autel. Il est certain en effet que Notre-Seigneur est sorti de Juda, tribu à laquelle Moïse n’a jamais attribué le sacerdoce. (Héb. VII, 13, 14.) Quand donc il est constant que Jésus-Christ est de la tribu de Juda, et qu’il est prêtre selon l’ordre de Melchisédech, comme Melchisédech est bien plus vénérable qu’Abraham, n’est-on pas obligé de reconnaître qu’un sacerdoce beaucoup plus sublime que l’autre a été introduit par Jésus-Christ dans le monde à la place du premier. Si le sacerdoce judaïque n’égalait pas en dignité celui de Melchisédech, à quelle distance ne restera-t-il pas au-dessous du sacerdoce de Jésus-Christ dont celui de Melchisédech n’était que l’ombre et la figure ! C’est aussi ce qu’ajoute saint Paul : Et ceci paraît encore plus clairement, s’il s’élève un autre prêtre à la ressemblance de Melchisédech, qui n’est point établi selon la loi d’une succession charnelle, mais selon la puissance d’une vie immortelle. (Ibid. V, 15, 16.) Qu’est-ce à dire : non selon la loi d’une succession charnelle, mais selon la puissance d’une vie immortelle ? Cela signifie qu’il n’y a rien de charnel dans ses commandements. Le Christ, en effet, n’a pas ordonné d’immoler des brebis ni des veaux, mais de servir Dieu par la vertu de l’âme, et il nous a assigné, pour prix de ces combats, une vie qui ne finira jamais. De plus, en venant, il nous a ressuscités, nous qui étions morts par les péchés, et il nous a vivifiés, en détruisant une double mort, celle du péché et celle de la chair. C’est à cause de ces biens spirituels qu’il est venu nous apporter que saint Paul dit : Non selon la loi d’une succession charnelle, mais selon la puissance d’une vie impérissable.

### 6.

Il nous resterait à démontrer la convenance et la nécessité d’une loi nouvelle, mais cette démonstration, nous l’avons donnée implicitement en prouvant qu’un sacerdoce nouveau devait prendre la place de l’ancien. Cependant nous aurions pu démontrer explicitement cette vérité par le témoignage des prophètes qui disent que la loi sera changée, que l’institution mosaïque sera transformée et rendue plus parfaite, et que désormais on ne verra plus de roi parmi les Juifs.

Mais, pour ne pas surcharger vos mémoires, nous réservons cette question pour un autre temps, et, en attendant, nous terminerons ici le discours, en exhortant votre charité à vous souvenir de nos paroles et à les rattacher à ce qui a été dit précédemment; et ce que nous vous avons déjà demandé, nous vous le demandons encore maintenant : sauvez vos frères. Parmi ceux qui sont avec vous membres d’un même corps, il y en a de malades, donnez-leur tous vos soins. C’est pour procurer leur guérison que nous nous sommes chargé d’un tel travail ; ce n’est pas pour jeter des paroles en l’air, ni obtenir des applaudissements et de bruyantes acclamations, mais pour ramener au chemin de la vérité ceux qui s’en étaient écartés. Et que personne ne me dise Je n’ai rien de commun avec cet homme; plaise à Dieu que je conduise à bonne fin mes propres affaires ! Personne ne peut conduire à bonne fin sa propre affaire, sans aimer le prochain et sans veiller à son salut. C’est pourquoi Paul dit aussi : Que personne ne cherche exclusivement son bien propre, ruais chacun, celui d’autrui (I Cor. X, 24), sachant que l’utilité de chacun consiste dans l’utilité d’autrui. Vous êtes bien portant, vous, mais votre frère est malade. Si donc vous êtes sage, vous serez sensible aux infirmités de vos frères, et vous imiterez encore en cela ce bienheureux apôtre qui dit : Qui est faible sans que je sois faible? qui est scandalisé sans que je brûle ? (II Cor. XI, 29.) Que si, pour avoir donné deux oboles et dépensé un peu d’argent en faveur des pauvres, nous éprouvons une vraie satisfaction, quelle joie ne recueillerons-nous pas, si nous pouvons sauver des âmes? quelle récompense n’obtiendrons-nous pas dans le siècle futur? Nous ressentons même dès ici-bas un grand plaisir chaque fois que nous rencontrons ceux que nous avons aidés , parce que leur présence nous rappelle nos bienfaits envers eux; mais au dernier jour, quand nous les verrons autour du tribunal redoutable, nous participerons à leur crédit, à leur faveur auprès de Dieu. Quand les hommes qui commettent l’injustice, qui fraudent, qui ravissent le bien d’autrui et causent au prochain une infinité de maux, seront arrivés là, et qu’ils verront ceux qui ont souffert de leurs crimes (car ils les verront, est-il dit, bon gré mal gré, comme il est évident par l’histoire du riche et de Lazare), ils ne pourront ouvrir la bouche, ni parler et se défendre devant leurs -victimes, mais ils seront couverts d’une grande confusion et accablés sous le poids de leur condamnation, pour être entraînés loin de leurs regards et plongés dans les fleuves de feu : au contraire lorsque ceux qui veillent au salut de leurs frères, qui les instruisent et les catéchisent, verront ceux qu’ils ont sauvés prendre leur défense devant le redoutable Juge, ils seront remplis d’une grande assurance.

C’est ce que saint Paul déclare, en disant : Nous sommes votre gloire, comme vous êtes, vous aussi, la nôtre (II Cor. I, 14), au jour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Jésus-Christ, à son tour, adresse cette exhortation: Faites-vous des amis avec les richesses d’iniquité, afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans leurs tabernacles éternels. (Luc, XVI, 9.) Ne l’oubliez pas, ces bienfaits que nos frères reçoivent de notre charité, deviendront un gage assuré de salut pour nous. Que si, pour un peu d’argent donné aux pauvres, Dieu promet de si riches couronnes, un salaire si abondant , une récompense si magnifique ; que ne recevrons-nous pas pour les services que nous aurons rendus aux âmes? Si Tabitha, pour avoir vêtu les veuves et secouru les pauvres, est revenue de la mort à la vie (Act. IX, 36); et si les larmes de ceux à qui elle avait fait du bien, ont ramené dans son corps, avant le jour de la résurrection, son âme qui en était sortie; que ne produiront pas les larmes de tous ces hommes sauvés par vous? De même que les veuves qui entouraient cette femme l’ont rendue vivante, de morte qu’elle était, ainsi ceux qui sont sauvés maintenant et qui alors vous entoureront, vous feront obtenir une grande bienveillance de la part de Dieu, et vous arracheront au feu de l’enfer.

Sachant donc cela, ne soyons pas fervents et vigilants seulement pour l’heure présente, mais communiquez le feu qui est maintenant en -vous; une fois sortis d’ici, portez de tout côté le salut dans la ville, et, si vous n’en connaissez pas qui aient besoin de vos secours, recherchez-les avec soin. Si vous suivez ces conseils nous vous parlerons avec plus d’ardeur, comprenant par les effets que nous n’avons pas semé sur la pierre, et vous-mêmes vous serez plus zélés aussi dans la pratique de la vertu. Celui qui a gagné deux pièces d’or, éprouve une plus grande envie d’en recueillir et d’en ramasser dix et vingt, ainsi arrive-t-il pour la vertu : celui qui a fait quelque bonne couvre et rendu un service, tire de ce service même un encouragement et une exhortation à en rendre d’autres. Afin donc de sauver nos frères, de nous ménager à nous-mêmes le pardon de nos fautes, ou plutôt un gage assuré de salut, afin surtout de procurer la gloire de Dieu, sortons pour cette chasse des âmes, sortons avec nos femmes, nos enfants et nos domestiques, arrachons du filet du diable ceux qu’il y a pris selon sa volonté, et ne nous arrêtons pas avant d’avoir fait pour eux ce qui est en notre pouvoir, qu’ils le veuillent ou ne le veuillent pas; mais il est impossible qu’étant chrétiens ils ne le veuillent pas. Néanmoins, afin que vous n’ayez pas même ce prétexte, je vous dis ceci : Quand vous aurez dépensé vainement beaucoup de paroles , et accompli tout ce qui est en votre pouvoir, si vous voyez qu’on ne se soumet pas, amenez le récalcitrant aux prêtres, et bon gré mal gré, par la grâce de Dieu, ils s’en rendront maîtres , et toute la récompense sera pour vous. Maris, dites cela à vos femmes; femmes, dites-le à vos maris; pères, dites-le à vos enfants; amis, dites-le à vos amis. Que les Juifs sachent, et ceux qui paraissent faire une même société avec nous, mais qui pensent comme eux dans le fond, que nous ne sommes pas sans exercer nos soins , notre sollicitude et notre vigilance sur nos frères qui passent de leur côté. Alors, bon gré mal gré, ils repousseront avant nous ceux des nôtres qui vont les joindre; ou plutôt, personne n’osera plus désormais chercher un refuge chez eux, le corps de l’Eglise sera pur. Que Dieu, dont la volonté est que tous les hommes se sauvent et arrivent à la connaissance de la vérité, nous fortifie pour cette chasse des âmes, ramène les Juifs de leur égarement, et, nous sauvant tous ensemble, nous rende dignes du royaume des cieux pour sa gloire, parce que à lui appartiennent la gloire et la puissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

## HUITIÈME DISCOURS.

ANALYSE.

Il ne suffit pas de prémunir ses frères avant qu’ils pèchent, il faut encore leur donner ses soins après qu’ils ont péché.— C’est ainsi que Dieu a agi envers Adam et Cain; Paul, envers le fornicateur; et le Samaritain, envers le blessé.— Nous ne devons pas publier les fautes de nos frères, mais nous appliquer à guérir les coupables et à les retirer du judaïsme, en leur montrant en particulier combien ils ont tort de demander la santé aux démons.— Un chrétien doit savoir souffrir plutôt que de pécher, à l’exemple de Job, du paralytique et de Lazare.— Ces souffrances sont une correction de Dieu , et un fils n’est pas admis à se plaindre de son père qui le corrige.— De plus, la patience dans la douleur a d’heureux effets : sur la terre, elle attire la louange et dispose Dieu à guérir des maladies qu’on endure; au ciel, elle fait obtenir la couronne du martyre.

### 1.

Le jeûne des Juifs est passé, ou plutôt leur ivresse. On peut, en effet, s’enivrer même sans vin, on peut même à jeun, se livrer à toutes les extravagances de l’ivresse et de l’orgie. Si l’on ne pouvait s’enivrer qu’avec du vin, le Prophète n’aurait pas dit : Malheur à ceux qui sont ivres, non de vin. (Is. XXIX, 9.) Si l’on ne pouvait s’enivrer qu’avec du vin, saint Paul n’aurait pas dit : Ne vous enivrez pas de vin. (Thess. V, 18.) L’on peut, oui, l’on peut aussi être ivre de colère, ivre d’une concupiscence déraisonnable, ivre d’avarice, ivre d’amour pour la vaine gloire, ivre d’une infinité d’autres passions. Car l’ivresse n’est rien autre chose que le trouble de la raison, le délire et la privation de la santé de l’âme.

On peut donc l’affirmer sans crainte, ce n’est pas seulement le vin pur pris en grande quantité qui enivre , c’est encore toute mauvaise passion que l’âme nourrit intérieurement. Ainsi il est ivre celui qui convoite une femme qui n’est pas la sienne et se livre aux prostituées; comme celui qui, ayant bu trop de vin pur, s’en va chancelant de droite et de gauche, proférant des paroles grossières et prenant une chose pour l’autre : ainsi l’impudique, rempli de cette concupiscence déréglée comme d’une sorte de vin pur, ne tient aucun propos sensé, ne prononce que des paroles honteuses, perverses, ignobles et ridicules; il prend aussi une chose pour une autre, et il est aveugle en face même de ce qu’il voit; il se représente partout à l’imagination celle qu’il convoite de déshonorer et, semblable à un homme qui délire et qui divague, il ne sort jamais de sa torpeur; dans les réunions, dans les festins, en tout temps et en tout lieu, nonobstant toutes les conversations possibles, il est comme dans un désert, il ne voit et n’entend rien. Tout entier à cette femme, il ne rêve que du péché; il se défie de tout, il craint tout, semblable à une brute stupide et endurcie aux coups de fouet. Celui que la colère domine est ivre aussi; son visage se gonfle, sa voix est rude, ses yeux s’enflamment, son esprit s’obscurcit et sa raison fait naufrage; sa langue tremble, ses yeux regardent de travers et ses oreilles entendent une chose pour l’autre, parce que, plus fortement qu’aucune espèce de vin pur, la colère frappe le cerveau , soulève une tempête et produit une agitation qui ne se peut calmer. Que si celui qui est dominé par la concupiscence et la colère est ivre, à bien plus forte raison l’est-il aussi, l’homme qui se livre à l’impiété, blasphème contre Dieu, se révolte contre ses lois, et ne veut jamais se désister de son obstination coupable; il est ivre, il est fou et dans une position plus misérable que ceux qui se livrent à l’orgie et n’ont pas la tête à eux, bien que lui-même ne paraisse pas s’en apercevoir. C’est le propre surtout de l’ivresse, de blesser la bienséance, sans en avoir le sentiment; ce qu’il y a de plus terrible dans la démence, c’est que ceux qui ont cette maladie ne savent pas même qu’ils sont malades : c’est l’état actuel des Juifs, ils sont ivres maintenant et ne s’en aperçoivent pas. Leur jeûne, il est vrai, est passé, ce jeûne plus honteux qu’aucune ivresse ; mais nous, ne cessons pas d’exercer notre sollicitude sur nos frères, et ne considérons pas comme une chose inopportune le soin crue nous en prendrons désormais; imitons les soldats : lorsque , dans le combat, ils ont mis en fuite les ennemis, et reviennent de la poursuite, ils ne courent pas aussitôt à leurs tentes, mais ils vont d’abord sur le champ de bataille , enlèvent ceux des leurs qui sont tombés, mettent en terre ceux qui ont été tués, et s’ils en aperçoivent parmi les morts qui respirent encore et n’ont pas de blessure mortelle, ils les portent dans leurs tentes, leur prodiguent les remèdes, retirent le trait, appellent des médecins, lavent le sang, appliquent les médicaments, en un mot prennent tous les soins que l’on peut prendre en pareil cas et ramènent ainsi ces blessés à la santé ; nous donc , de même, puisque par la grâce de Dieu nous avons poursuivi les Juifs en armant contre eux les prophètes, revenus de tous côtés voyons maintenant si quelques-uns de nos frères ne sont pas tombés, si quelques-uns n’ont pas été détournés du droit chemin par le jeûne judaïque, si quelques-uns n’ont pas communiqué avec les ennemis du nom chrétien, en célébrant leur fête; et ne jetons personne au tombeau , mais enlevons tous nos blessés , et guérissons-les. Dans les guerres proprement dites, quand quelqu’un est une fois tombé et a rendu l’âme il est impossible à ses amis de le rétablir et de le rappeler à la vie ; mais dans les guerres et les combats spirituels, quand quelqu’un a reçu une blessure même mortelle, nous pouvons, si nous le voulons, avec l’aide de la grâce de Dieu, le ramener à la vie. Cette mort, en effet, n’est pas comme la première, une mort de la nature, mais une mort de la volonté et du libre arbitre.

Or, une volonté morte se ressuscite: on persuade à l’âme qui a cessé de vivre de revenir à sa vie propre et de reconnaître son Maître.

### 2.

Mais ne nous lassons pas, mes frères, ne nous relâchons pas, ne nous décourageons pas; et que personne ne vienne me dire ces paroles: il convenait, avant le jeûne des Juifs, de ne rien négliger pour prémunir contre cette tentation la faiblesse de nos frères, mais maintenant que ce jeûne est passé, que le péché a été commis, que l’iniquité a été consommée, quelle utilité y a-t-il encore à s’occuper de ceux qui sont tombés?

Si vous saviez mieux ce que c’est que de veiller au salut de vos frères, vous sauriez aussi que c’est maintenant surtout qu’il vous faut mettre la main à l’oeuvre, et déployer tout le zèle dont vous êtes capables. Il ne suffit pas de prémunir avant le péché, il faut encore tendre la. main après la chute. Si Dieu, dès le commencement, avait fait ce que l’on nous conseille, s’il avait seulement prémuni l’homme avant le péché, mais qu’après le péché, il l’eût rejeté et laissé pour toujours abîmé dans sa chute, c’en était fait de tout le genre humain, et et personne n’aurait été sauvé. Mais telle n’est pas la conduite de Dieu, il aime trop les hommes, il a trop de bonté et désire trop notre salut, pour ne pas s’occuper de nous-mêmes après que nous sommes tombés. Il avait en effet prémuni Adam avant le péché , et lui avait dit: Vous mangerez pour vous nourrir des fruits de tout arbre qui est dans le paradis, mais pour les fruits de l’arbre de la science chu bien et du mal, vous n’en mangerez pas, et le jour où vous en aurez mangé vous mourrez de mort. (Gen. II,16,17.) Ainsi, commandement facile à garder, larges concessions, châtiment sévère et châtiment prompt, car Dieu ne dit pas après un, ou deux, ou trois jours, mais : le jour même où vous aurez mangé vous mourrez de mort; enfin , tous les moyens qui pouvaient servir à prémunir l’homme contre la chute, Dieu les avait employés. Néanmoins quand, après tant de sollicitude, après des enseignements, des avertissements et des bienfaits si nombreux, l’homme est tombé et a violé le commandement de Dieu, Dieu ne dit pas : A quoi bon désormais s’occuper de l’homme ? L’homme a mangé le fruit défendu, il est tombé, il a transgressé la loi, il a suivi le conseil du démon, il a méprisé mon commandement, il a reçu la blessure, il est mort, il s’est livré au trépas, il s’est placé sous le coup de la loi, que reste-t-il encore à lui dire? Dieu ne tint pas un pareil langage; loin d’abandonner Adam, pécheur, il lui parla, le consola, et, pour le mieux guérir, il le soumit à la dure nécessité du travail. (Ibid. III.) Et que n’a-t-il pas fait pour régénérer la nature humaine déchue, pour l’arracher à la mort et la conduire au ciel, pour lui restituer de plus grands biens que ceux qu’elle avait perdus, et pour montrer au démon qu’il n’avait rien gagné à ses artifices, mais qu’après avoir chassé les hommes du paradis, il les verrait peu après aux cieux dans la société des anges?

Dieu a tenu la même conduite envers Caïn il l’avait prémuni, lui aussi, avant son péché, et prévenu en lui disant: Tu as péché, sois en repos; il cherchera un asile auprès de toi, et tu domineras sur lui. (Ibid. IV, 7.) Voyez la sagesse et la prudence de Dieu. Tu crains, lui dit-il, qu’il ne te dépouille de la prérogative des premiers-nés à cause de l’honneur que je lui ai accordé, et qu’il ne s’empare de la principauté qui t’appartient (il fallait que les premiers-nés fussent plus honorés que les puînés) ; rassure-toi, ne crains pas, et sois sans inquiétude à ce sujet : Il cherchera un asile auprès de toi, et tu domineras sur lui. Voici ce qu’il veut dire : Sois pour ton frère un refuge, un abri, une défense, commande-lui et sois son seigneur; seulement évite de commettre un meurtre, garde-toi d’un attentat tel que l’homicide. Caïn fut sourd à ces paroles, il ne resta pas en repos, mais il commit l’homicide, et plongea sa main dans la gorge de son frère. Quoi donc? Est-ce que Dieu dit laissons-le désormais? Quelle utilité y a-t-il encore à nous occuper de lui? Il a commis le meurtre, il a tué son frère, il a méprisé mon avertissement, il s’est souillé par un attentat. inexpiable, irrémissible, malgré la sollicitude, les enseignements et les conseils si pressants et si nombreux qui lui ont été prodigués; il a banni tout cela de sa pensée, et rien ne l’a converti. Il convient de l’abandonner, de le rejeter désormais, il n’est plus digne d’aucun égard de ma part. Dieu ne dit rien, ne fait rien de semblable; il s’adresse de nouveau à Caïn, il le reprend et lui dit : Où est Abel ton frère? Caïn nie son crime, et Dieu ne l’abandonne pas encore, il le pousse à la confession de son péché, et quand Caïn répond : Je ne sais pas, le Seigneur reprend: La voix du sang de ton frère crie vers moi (Genès. IV, 9, 10); le meurtre trahit le meurtrier. Que répond donc celui-ci? Mon péché est trop grand pour que j’en sois absous, et si vous me rejetez de la terre, je me cacherai aussi de votre face. (Ibid. V, 13, 14.) Ce qu’il veut dire, le voici : J’ai commis un trop grand péché pour que je puisse compter sur le pardon, sur la justification, sur la rémission; mais, si vous voulez tirer vengeance de ce qui est arrivé, privé de votre secours je serai à la merci de tous. Que lui répond Dieu? Il n’en sera pas ainsi: quiconque aura tué Caïn subira sept vengeances. (Ibid. V, 15.) C’est-à-dire : Ne crains rien, tu vivras une longue vie, et si quelqu’un te met à mort, il en répondra par de nombreux supplices : le mot sept, en effet, signifie dans l’Ecriture un nombre indéfini. Caïn était en proie à de nombreux supplices : l’inquiétude et la crainte le rongeaient, il sanglotait continuellement, son âme était livrée au découragement, son corps à la prostration et à l’abattement; c’est pourquoi Dieu lui dit : celui qui t’aura mis à mort, et délivré de ces châtiments, attirera sur lui-même le supplice et la vengeance. Cette parole, il est vrai, paraît sévère, accablante , mais elle est la marque d’une grande bienveillance. La punition que Dieu choisit est de nature tout ensemble à contenir dans le devoir les hommes à venir et à faire expier au coupable son crime pour en obtenir la rémission. Un arrêt de mort porté immédiatement contre Caïn, eût enseveli mn crime avec lui dans un oubli éternel; la postérité eût ignoré son péché et l’enseignement qui en découle. En le laissant vivre longtemps dans la frayeur et avec un tremblement convulsif, Dieu a fait de Caïn pour tous ceux qui le virent un exemple instructif et salutaire; son aspect et l’agitation de ses membres étaient une prédication vivante, par laquelle il exhortait tout le monde à ne pas oser commettre de semblables crimes pour ne pas subir de semblables supplices. Caïn lui-même en devint meilleur : la crainte , la frayeur , la vie inquiète, la défaillance du corps le retinrent comme dans un lien, et l’empêchèrent de se souiller par un autre forfait, et en lui rappelant continuellement le passé , modérèrent les élans impétueux de son âme portée au crime.

### 3.

Mais, pendant que je parle, il me vient à la pensée de rechercher et d’exposer pourquoi ayant confessé son péché, condamné ce qu’il avait fait, dit qu’il avait commis un crime trop grand pour en obtenir le pardon, et qu’il était sans excuse, pourquoi, dis-je, il ne put se purifier de ses fautes, malgré cette parole du Prophète : Confesse le premier tes iniquités pour être justifié (Is. XLIII, 26), pourquoi il fut condamné ? C’est parce qu’il ne les confessa point comme le Prophète l’ordonne. Le Prophète, en effet, ne dit pas simplement : confesse tes iniquités; mais: confesse le premier tes iniquités. Voici donc la solution cherchée : il ne faut pas simplement confesser, mais le faire de son propre mouvement sans attendre le blâme et les accusations. Or Caïn n’en n’usa pas de la sorte, mais il attendit qu’il fût réprimandé de Dieu, ou plutôt il nia, même après qu’il eût été réprimandé. Il n’avoua son péché qu’après que Dieu le lui eut reproché d’une manière claire et explicite, ce qui n’était plus une confession. Vous aussi, mes bien-aimés, quand vous avez péché, n’attendez pas qu’un autre vous accuse, mais avant que l’on vous défère au juge, condamnez vous-mêmes vos actes : Si vous attendez qu’un autre vous réprimande, la correction ne sera plus le fruit de votre confession, mais celui de l’accusation et de la réprimande. C’est pourquoi un autre écrivain sacré a dit : Le juste est son accusateur en premier lieu. (Prov. XVIII, 17.) En résumé, la chose essentielle, ce n’est pas tant de s’accuser soi-même, que de s’accuser soi-même le premier, et ne pas attendre la réprimande des autres. Après son reniement, Pierre se ressouvint aussitôt de son péché, et sans que personne l’accusât, confessa sa faute et la pleura amèrement, c’est pourquoi il en obtint l’absolution au point de devenir le premier des apôtres et de recevoir le gouvernement du monde entier. Mais ce que nous disions (car il faut revenir à notre sujet) se trouve par là suffisamment prouvé; concluons donc, qu’on ne doit pas négliger les frères tombés ni les mépriser, mais qu’il faut les prémunir avant le péché, et après le péché leur prodiguer les soins. Les médecins n’agissent pas autrement tant que les hommes sont encore bien portants, ils leur présentent ce qui peut leur conserver la santé et éloigner la maladie, mais qui quelques-uns ont négligé leurs ordonnances . et sont tombés malades, ils ne les délaissent pas pour cela; au contraire, ils montrent surtout alors beaucoup de sollicitude pour les délivrer de leurs maladies. Paul tient la même conduite à l’égard de l’incestueux de Corinthe ; après un tel péché, après une prévarication qu’on ne trouvait pas même chez les Gentils, il ne l’abandonna pas : cet homme eut même beau secouer le frein, refuser le remède, regimber, se cabrer pour ainsi dire, Paul, en habile médecin des âmes, le soigna et lui rendit la santé, et il l’y ramena jusqu’à le réunir plus tard au corps de l’Eglise. (I Cor. V.) Il ne dit pas en lui-même : à quoi bon ? que reste-t-il à faire pour le salut de cet homme? c’est un incestueux, il a commis un péché énorme, il ne veut pas renoncer au dérèglement, iI s’est enflé, il a une haute opinion ’de lui-même, il rend sa blessure incurable : laissons-le donc, et abandonnons-le. Bien loin d’en user ainsi, saint Paul déploya tout son zèle pour sauver ce malheureux, le crime hideux qu’il avait commis, au lieu de ralentir la charité de l’Apôtre ne fit que l’exciter davantage; et il ne cessa de l’effrayer, de le menacer, de le punir, mettant tout en oeuvre par lui-même et par d’autres, jusqu’à ce qu’il l’eût amené à reconnaître son péché, à sentir son iniquité, et enfin jusqu’à ce qu’il l’eût lavé de toute souillure. Faites de même: imitez le Samaritain de l’Evangile, si compatissant, si plein de charité envers le blessé qu’il rencontra. Un lévite, un pharisien étaient passés par là, et ni l’un ni l’autre ne s’étaient détournés vers cet homme qui gisait par terre; mais le laissant là impitoyablement et inhumainement, ils avaient continué leur chemin. Un Samaritain, un étranger ne passa pas ainsi en courant et sans tourner les yeux, mais il s’arrêta et, touché de compassion, il répandit l’huile et le vin sur les plaies du blessé, il mit cet homme sur son âne, le conduisit à une hôtellerie, donna de l’argent pour le faire soigner, promit d’en donner encore pour la guérison d’un homme qui lui était tout à fait étranger. (Luc. X, 30 et s.). Il ne se dit pas en lui-même qu’ai-je à m’occuper de celui-ci ? Je suis samaritain, je n’ai rien de commun avec lui; nous sommes loin de la ville et il ne peut pas même marcher. Mais, s’il ne peut supporter la longueur du voyage, qu’ai-je à faire d’apporter un mort, de me faire arrêter comme assassin et d’avoir à répondre de l’homicide qui a été commis par un autre? Il en est, en effet, dont cette dernière raison ralentit l’humanité; lorsqu’ils voient sur leur chemin des hommes blessés et respirant à peine, ils passent auprès d’eux encourant, non pour s’épargner la peine de les emporter ou pour éviter une dépense d’argent, mais parce qu’ils redoutent d’être traînés eux-mêmes au tribunal et d’avoir à porter la responsabilité du meurtre.

L’humanité du Samaritain ne fut pas arrêtée par ces considérations. Il mit le blessé sur son âne et le conduisit à une hôtellerie, au mépris de toutes les appréhensions de péril personnel et de dépense d’argent. Quoi ! un Samaritain a été si humain et si doux envers un homme inconnu, et nous pourrions espérer que notre négligence envers nos propres frères dans des maux plus grands nous sera pardonnée. Certes, ceux qui jeûnent maintenant sont aussi tombés entre les mains des brigands, des Juifs, plus cruels encore que les brigands, et qui font plus de mal à ceux qui tombent entre leurs mains. Sans doute, les Juifs ne dépouillent pas leurs victimes, ils ne blessent pas leurs corps comme firent les brigands dont il est parlé dans l’Evangile, mais ce sont les âmes qu’ils assassinent ; et après les avoir percées de mille coups, ils s’en vont, les laissant étendues dans la fosse de l’impiété.

### 4.

C’est un accident assez grave, assez tragique pour mériter d’attirer votre attention ; ne passons donc pas inhumainement sans nous arrêter devant un spectacle si lamentable ; mais, si d’autres le font, ne le faites pas, vous ; ne dites pas en vous-mêmes : Je suis un homme du monde , j’ai femme et enfants ; c’est là l’affaire des prêtres, c’est l’affaire des moines. Le Samaritain ne dit pas: Où sont les prêtres? où sont les pharisiens? où sont les docteurs des Juifs? Ravi de rencontrer une si belle occasion d’exercer sa charité, il la saisit comme une riche épave. Suivez cet exemple; voyez-vous quelqu’un avoir besoin d’un secours corporel ou spirituel, ne dites pas en vous-mêmes pourquoi un tel et un tel rie l’ont-ils pas traité ? Mais délivrez-le de la maladie, et ne demandez pas compte aux autres de leur négligence. Dites-moi, si vous trouviez à terre une pièce d’or, est-ce que vous diriez en vous-mêmes : pourquoi un tel et un tel ne l’ont-ils pas prise? Ne vous empresseriez-vous pas de vous en saisir avant les autres ? Raisonnez de même sur vos frères tombés, et pensez que prendre soin d’eux , c’est avoir trouvé un trésor. Si vous répandez sur eux la doctrine, ou l’huile de la parole, si vous les attachez par la mansuétude et si vous les soignez par la patience, ils vous rendront plus riches que la possession de tous les trésors possibles. Car, est-il dit : Celui qui tire ce qui est précieux de ce qui est vil sera comme la bouche de Dieu. (Jérém. XV, 19.) Que peut-il y avoir de comparable? Ce que ni le jeûne, ni le coucher sur la dure, ni les veilles, ni aucune autre austérité ne peuvent faire, le salut que l’on procure au prochain le fait. Rappelez-vous combien votre bouche a commis de péchés, combien elle a proféré de paroles déshonnêtes, combien d’injures, combien de blasphèmes elle a vomis; en compensation, prenez soin de relever celui qui est tombé ; cette occupation charitable est le seul moyen que vous ayez de vous purifier de toutes ces souillures. Et que dis-je : purifier? Vous ferez que votre bouche soit comme la bouche de Dieu. Que peut-il y avoir de pareil à cet honneur? Ce n’est pas moi qui fais cette promesse, c’est Dieu lui-même qui dit Si vous tirez quelqu’un de l’erreur, votre bouche sera pure, sainte comme ma bouche. Ne négligeons donc pas nos frères, ne nous contentons pas d’aller de maison en maison pour savoir combien il y en a qui ont jeûné, combien ont succombé à la perversion. Ayons pour nos frères plus qu’une vaine curiosité, occupons-nous activement de leur salut. S’il y en a beaucoup qui jeûnent, ne le divulguez pas, mes bien-aimés, et ne donnez pas en spectacle le malheur de l’Eglise. Et si quelqu’un vous dit qu’il y en a beaucoup qui jeûnent, fermez-lui la bouche, afin que ce bruit ne devienne pas public, et dites-lui : Je n’en connais aucun; vous êtes dans l’erreur, ô homme, et vous ne dites pas la .vérité. Si vous en voyez deux ou trois qui soient pervertis, vous dites qu’il y en a beaucoup. Fermez ainsi la bouche au délateur, et prenez soin de ceux qui sont pervertis, afin de rendre des deux côtés à l’Eglise une grande sécurité, et en empêchant le bruit de se répandre, et en ramenant au saint troupeau ceux mêmes qui sont pervertis.

N’allez donc pas dire çà et là : Lesquels ont péché? mais empressez-vous seulement de corriger ceux qui ont péché. C’est une mauvaise habitude de ne penser qu’à accuser méchamment ses frères et de ne pas en prendre soin; de divulguer les maux de ceux qui sont malades et de ne pas travailler à les guérir. Détruisons donc cette habitude perverse, mes bien-aimés, car elle produit de grands maux; comment? je vais le dire. Quelqu’un de vous entend dire que beaucoup ont jeûné avec les Juifs, et sans aucun examen il rapporte cette parole à un autre; celui-ci , à son tour, sans s’informer avec plus de soin, la redit à un autre; puis, ce mauvais bruit qui se propage peu à peu répand sur l’Eglise un grand opprobre, et n’est d’aucune utilité pour ceux qui sont perdus, mais au contraire leur fait tort ainsi qu’à beaucoup d’autres. Encore qu’ils soient en petit nombre , nous en faisons une multitude par des bruits souvent répétés; ainsi nous ébranlons ceux qui sont debout, et nous jetons à bas ceux qui sont sur le point de tomber. Le frère le mieux affermi dans la foi chrétienne, en apprenant que beaucoup ont jeûné, sera lui-même plus négligent, et celui qui est déjà faible, en l’entendant dire aussi, courra se joindre à la foule de ceux qui sont tombés. Ne vous. réjouissez pas ensemble de cette méchante action ni d’aucune autre; quand même les prévaricateurs seraient nombreux, fermons la bouche à ceux qui en parlent et retenons-les. Ne me dites pas qu’un grand nombre ont jeûné, mais faites que ce grand nombre diminue. Je n’ai pas fait de si longs discours pour vous faire dire que beaucoup de vous se sont rendus coupables : j’ai voulu vous persuader de travailler à diminuer ce grand nombre, ou même à le supprimer complètement par la conversion des victimes de l’erreur. Ne révélez donc pas les péchés, mais guérissez-les. Ceux qui les révèlent, et font de cela leur unique occupation, font croire que les pécheurs sont nombreux bien que leur nombre soit petit. Au contraire, ceux qui répriment l’indiscrétion des révélateurs, leur ferment la bouche et prennent soin de leurs frères tombés, viendront facilement à bout de les corriger tous, fussent-ils nombreux, et en outre empêcheront queleur exemple ne nuise à aucun autre. N’avez-vous pas lu ce que David disait en pleurant la mort Saül : Comment sont tombés les puissants? Ne l’annoncez pas dans Geth, et n’en publiez pas la nouvelle sur les chemins d’Ascalon, de peur que les filles des étrangers ne s’en réjouissent, et que les filles des incirconcis n’en tirent vanité. (II Rois I, 19, 20.) Si David ne voulait pas que l’on publiât la mort de Saül, de peur de causer de la joie aux ennemis, combien plus faut-il éviter de porter aux oreilles des étrangers ni même aux oreilles des chrétiens, les fautes de nos malheureux frères, de peur qu’en les entendant, les ennemis ne s’en réjouissent, et que les chrétiens ne s’en scandalisent? Avec quelle précaution faut-il réprimer, et retenir dans les bornes de la prudence et de la discrétion ces trop nombreux propagateurs de fâcheuses nouvelles ! Ne me dites pas : Je n’en ai parlé qu’à celui-ci Gardez pour vous ce que vous savez, vous n’avez pas eu le courage de vous taire, un autre ne l’aura pas non plus.

### 5.

Je ne dis pas seulement ces choses pour le jeûne actuel, mais encore pour une infinité d’autres péchés. Quant à nos frères pervertis par les Juifs, il ne faut pas tant nous occuper de savoir leur nombre, que de trouver le moyen de les ramener à nous. N’exaltons pas les succès de nos ennemis, ne rabaissons pas les nôtres; ne publions pas que leur état est florissant, et que nos affaires tombent en décadence, mais faisons tout le contraire. La renommée elle-même est capable d’abattre comme de relever une âme, d’inspirer une ardeur que l’on n’avait pas, et de détruire celle que l’on avait. C’est pourquoi je vous exhorte à accroître les bruits favorables à la prospérité de notre religion, et à sa grandeur, et à combattre ceux qui répandent l’opprobre sur le nom chrétien. Si nous entendons dire quelque chose de bien, répétons-le à tout le monde ; mais si c’est quelque chose de mauvais, cachons-le, et faisons tout pour anéantir un bruit fâcheux. Et maintenant donc allons de tous côtés, cherchons avec soin, voyons ceux qui sont tombés; quand même il faudrait entrer dans les maisons, ne balançons pas. Si celui qu’il s’agit de relever est un inconnu, quelqu’un qui vous soit tout à fait étranger, prenez partout des renseignements sur son compte , et tâchez de savoir s’il n’aurait pas quelque ami intime, dont l’influence vous serait d’un grand secours dans l’oeuvre de persuasion et de conversion que vous vous proposez ; prenez cet utile auxiliaire avec vous, et entrez dans la maison, n’ayez pas peur, ne rougissez pas. Si vous entriez pour demander de l’argent ou pour obtenir quelque faveur, la honte aurait sa raison d’être; mais puisque vous venez apporter le salut, l’objet de votre visite écarte tous les griefs et tous les soupçons.

Vous voilà en présence de voire homme, asseyez-vous à ses côtés et parlez-lui, en commençant par un autre sujet, pour ensuite amener adroitement et sans qu’on devine à l’avance vos intentions, l’occasion d’instruire votre frère et de redresser ses opinions erronées.— Dites-moi, approuvez-vous les Juifs de ce qu’ils ont crucifié Jésus-Christ, de ce qu’ils blasphèment maintenant contre lui et l’appellent prévaricateur? Il n’osera pas, s’il est chrétien, quelque zélé qu’on le suppose pour le judaïsme, il n’osera pas dire : Je les approuve; mais il se bouchera les oreilles et dira: A Dieu ne plaise ! ne blasphémons pas ! Alors, partant de ce point sur lequel vous êtes d’accord avec lui, reprenez et dites : Comment donc communiquez-vous avec eux, dites-moi ? comment participez-vous à leurs fêtes? comment jeûnez-vous avec eux? Puis, accusez-les d’ingratitude, et exposez-lui toute cette prévarication des Juifs dont j’ai entretenu votre charité les jours précédents, prévarication prouvée par des arguments tirés du lieu, du temps, du temple et des prédictions des prophètes ; montrez-lui que tout ce qu’ils font est inutile et hors de propos, qu’ils ne reviendront jamais à leurs premières institutions, et qu’il ne leur est permis de célébrer aucune cérémonie religieuse hors de Jérusalem. En outre, rappelez-lui l’enfer, le redoutable tribunal du Seigneur, les supplices des damnés; qu’il sache aussi que nous rendrons raison de nos intelligences avec les ennemis du Seigneur, et qu’un châtiment, qui ne sera pas petit, est réservé aux auteurs de tels attentats; rappelez-lui encore cette parole de Paul : Qui que vous soyez, vous qui cherchez votre justification dans la Loi, vous êtes déchus de la Grâce (Gal. V, 4), et la menace qu’il fait ensuite: Si vous vous faites circoncire, Jésus-Christ ne vous sert de rien. (Ibid. V, 2.) Dites-lui que le jeûne judaïque, comme la circoncision, exclut le jeûneur des cieux, quand même il aurait fait une infinité de bonnes oeuvres; dites-lui qu’on nous appelle chrétiens et que nous le sommes pour obéir à Jésus-Christ, non pour aller figurer dans les conciliabules de ses ennemis.

S’il vous allègue pour excuse certaines guérisons, et vous dit : Ils promettent de guérir, c’est pourquoi j’ai recours à eux ; découvrez-lui leurs prestiges, leurs enchantements, leurs amulettes, leurs poisons. Car ils ne guérissent pas par d’autres moyens ou plutôt ne guérissent pas en réalité; Dieu nous en garde ! Mais je vais beaucoup plus loin, et je dis que quand même ils guériraient réellement, il vaut mieux mourir que d’avoir recours aux ennemis de Dieu, et d’être guéri de la sorte. A quoi sert, en effet, de guérir le corps si on perd l’âme? Est-ce un profit d’obtenir en cette vie quelque soulagement passager, si l’on doit tomber bientôt dans le feu éternel? Dès longtemps ces artifices ont été dénoncés et condamnés, écoutez ce que dit Dieu : S’il s’élève parmi vous un prophète ou quelqu’un ayant un songe, et qu’il donne un signe ou un prodige, et que le signe ou le prodige annoncé arrive, et que cet homme prenne la parole pour vous dire Allons, et adorons d’autres dieux, vous n’écouterez pas ce prophète, parce que le Seigneur Dieu cous tente pour montrer si vous aimez le Seigneur votre Dieu, de tout votre coeur et de toute votre âme. (Deut. XIII, 1-3.) Voici ce qu’il veut dire : Si quelque prophète dit : Je puis ressusciter un mort ou guérir un aveugle, mais croyez-moi, adorons les démons, sacrifions aux idoles; quand même l’homme qui tiendrait ce langage aurait le pouvoir de guérir un aveugle ou de ressusciter un mort, ne le croyez pas pour cela, pourquoi ? parce que Dieu lui aura donné ce pouvoir pour vous tenter, non que Dieu ignore vos sentiments, mais il veut vous éprouver et vous fournir l’occasion de montrer si vous aimez réellement le Seigneur votre Dieu. C’est le propre de celui qui aime, de ne pas renoncer à l’objet aimé, même quand ceux qui s’efforcent de l’y faire renoncer présenteraient des morts ressuscités. Si Dieu a adressé ces paroles aux Juifs, à bien plus forte raison nous conviennent-elles à nous qui avons été appelés à une sagesse plus haute, à qui Jésus-Christ a ouvert la porte de la résurrection, et prescrit de négliger les choses présentes, pour tourner toutes nos espérances vers la vie future.

### 6.

Direz-vous que la maladie vous afflige et vous tourmente? Cependant vous êtes loin d’avoir autant souffert que le bienheureux Job ; comparées à celles dé ce patriarche ; on peut le dire , vos souffrances ne sont rien. Après avoir perdu à la fois ses troupeaux de brebis et de boeufs et tout le reste de sa fortune, il se vit encore enlever la brillante couronne d’enfants qui ornait son existence ; et tous les maux fondirent sur sa tête en un jour, afin que, non-seulement la nature des épreuves, mais aussi leur arrivée coup sur coup abattît ce généreux athlète du Seigneur. Ce n’est pas tout : frappé d’une horrible maladie, il vit les vers sortir de toutes les parties de son corps, et il s’assit nu sur un fumier, spectacle public de malheur pour ceux qui étaient présents, lui le juste, le simple, le pieux, et qui s’abstenait de toute action mauvaise. Et ses maux ne s’arrêtèrent pas là, mais les douleurs qu’il ressentait ne lui laissèrent aucun repos ni le jour, ni la nuit, et il fut pressé par une faim étrange, extraordinaire. Je vois, dit-il, la puanteur devenue mon pain, la puanteur, c’est-à-dire les opprobres journaliers, les railleries, les sarcasmes, la dérision. (Job, VI, 7.) Mes domestiques et les fils de mes concubines se sont révoltés contre moi; jusque dans mes songes, je suis en proie à des terreurs inexprimables, exposé à une tempête continuelle de pensées effrayantes. Cependant, sa femme lui conseillait de se délivrer de tous ces maux, en lui parlant ainsi: Dis une parole contre Dieu, et finis-en. (Ib. II, 9.) Blasphème, et délivre-toi des maux que tu endures. Quoi donc? ce mauvais conseil fit-il succomber ce saint homme? — Non, il produisit même l’effet contraire : plus fort à ce moment que jamais Job réprimanda sa femme. Il préférait endurer les plus grandes douleurs et souffrir une infinité de maux, plutôt que d’obtenir par le blasphème d’être délivré de tant de malheurs.

Considérez encore ce malade de l’Evangile qui demeura trente-huit ans dans son infirmité; il se rendait tous les ans à la piscine, et tous les ans il se retirait sans être guéri. Chaque année il voyait d’autres malades qui, grâce à l’assistance que leur prêtaient leurs parents, leurs amis, obtenaient leur guérison, tandis que lui, dénué de tout secours, restait toujours dans sa paralysie. (Jean, V.) Cependant, il n’eut pas recours aux démons, aux enchanteurs, il n’attacha pas d’amulettes, mais il attendit le secours divin; c’est pourquoi il obtint enfin une guérison étonnante et miraculeuse. Lazare, lutta constamment contre la faim, la maladie et l’isolement; il ne demeura pas seulement trente-huit ans dans cet état, mais toute sa vie : il expira même dans la situation où il est représenté dans l’Evangile, couché à la porte du riche, méprisé, tourné en dérision, affamé et exposé à servir de pâture aux chiens. (Luc, XXI.) Son corps était réduit à ce point qu’il n’avait pas la force de repousser les chiens qui venaient lécher ses plaies. Néanmoins, il ne demanda rien aux enchanteurs, il ne suspendit point d’amulettes à son cou, il ne recourut point aux prestiges, il n’appela point de magiciens, il n’eut recours à aucun moyen illicite, il préféra mourir dans tous ces maux plutôt que de trahir en quelque point, même le moins important, son devoir envers Dieu.

Quel pardon avons-nous à espérer, nous qui, loin de tout souffrir, à l’exemple de ces hommes, plutôt que d’offenser Dieu, courons aux synagogues pour une fièvre, une blessure , et appelons dans nos propres maisons des empoisonneurs et des magiciens. N’avez-vous pas entendu ce que dit l’Ecriture : Mon fils, lorsque tu entreras au service du Seigneur, prépare ton âme à la tentation, rends droit ton coeur et ne te laisse pas abattre; dans la maladie et la pauvreté, confie-toi en lui; car, de même que l’or est éprouvé dans le feu, ainsi l’homme est apprécié dans le creuset de l’humiliation. (Eccli. II, 1-5.) Je suppose. que vous fustigiez votre serviteur, et que celui-ci, pour avoir reçu une trentaine de coups, pousse le cri de la liberté, se dérobe à votre domination , se réfugie chez vos ennemis et les excite contre vous, lui pardonnerez-vous, dites-moi ? quelqu’un pourra-t-il prendre sa défense? Point du tout. Pourquoi? Parce qu’il appartient au maître de châtier son serviteur; parce que si le vôtre avait à chercher un refuge , ce n’était pas auprès de vos ennemis et de ceux qui vous haïssent, mais auprès de vos amis et de vos parents qu’il lui fallait se rendre.

De même vous, serviteurs de Dieu, quand vous voyez que Dieu vous châtie, ne vous réfugiez pas auprès des Juifs, ses ennemis, de peur de l’irriter davantage, mais auprès de ses amis, les martyrs, les saints, et de ceux qui lui ont plu et qui jouissent d’un grand crédit auprès de lui. Mais que parlé je de serviteurs et de maîtres? Un fils, eût-il été frappé par son père, ne devrait pas agir de la sorte, ni renier l’auteur de ses jours. Les lois de la nature, en effet, et celles que les hommes ont établies lui ordonnent de tout supporter généreusement, quand même il serait fustigé, exclu de la table, jeté hors de la maison et corrigé de toute autre manière; et personne ne l’excusera s’il n’obéit et n’endure patiemment sa peine. Lors même qu’un enfant frappé par son père, cédant à la douleur pousse des gémissements, tout le monde lui dira : Celui qui vous a châtié est votre père et votre seigneur, il a tout pouvoir sur vous, et de sa part votre devoir est de tout endurer patiemment. Les domestiques supportent ou doivent supporter leurs maîtres, et les fils, leurs pères qui les châtient même souvent mal à propos, et vous-même vous ne supporteriez pas Dieu qui vous corrige, Dieu qui est plus Seigneur que tous les maîtres mortels, qui aime plus que n’aiment les pères, et qui ne fait rien par colère, mais tout pour votre utilité? Et s’il vous survient quelque légère maladie, aussitôt vous quittez la domination de votre père céleste, vous avez recours aux démons, et vous allez en déserteur aux synagogues? Sur quel pardon pouvez-vous compter? Comment pourrez-vous encore implorer le secours de Dieu? Bien plus, quel intercesseur, quand même il posséderait le crédit d’un Moïse, pourra prier pour vous? Aucun. N’entendez-vous pas ce que Dieu dit des Juifs à Jérémie : Ne prie pas pour ce peuple; quand même Moïse et Samuel se présenteraient, je ne les exaucerais pas. (Jérém. VII, 16 et XV, 1.) Ainsi certaines fautes surpassent tout pardon et ne peuvent admettre d’excuse. N’attirons donc pas sur nous-mêmes la colère formidable du Seigneur.

Quand même les Juifs calmeraient la fièvre par leurs enchantements, et ils ne la calment certainement pas, mais supposé que cela soit, on y gagnerait peu, car ils jettent dans la conscience une autre fièvre beaucoup plus fâcheuse; je veux parler du remords, cet aiguillon d’une impitoyable raison , ce fouet d’une conscience vengeresse, du remords qui ne vous quitte plus un seul instant, répétant sans jamais se lasser : tu es un impie, tu as commis l’iniquité, tu as détruit le traité d’alliance qui t’unissait avec Jésus-Christ; pour une légère infirmité, tu as trahi ton devoir. Cette infirmité, es-tu le seul qui l’ait éprouvée? D’autres n’ont-ils pas eu à souffrir des maladies beaucoup plus graves? Pas un d’eux cependant n’a osé rien de semblable à ce que tu as osé; mou et lâche, tu as tué ton âme. Comment te justifieras-tu auprès de Jésus-Christ ? Comment l’invoqueras-tu dans tes prières? Avec quelle conscience désormais entreras-tu à l’église? De quels yeux désormais verras-tu le prêtre? De quelle main toucheras-tu au banquet sacré? De quelles oreilles entendras-tu les Ecritures qu’on lit dans l’église?

### 7.

Voilà ce que, chaque jour, disent et la raison qui aiguillonne et la conscience qui flagelle. Qu’est-ce donc que cette santé que vous achetez au prix de la paix de votre conscience troublée par tant de voix accusatrices? Essayez cependant de résister à l’entraînement, repoussez ces charlatans avec leurs enchantements et les amulettes qu’ils veulent attacher sur votre corps, mettez-les à la porte de votre maison ignominieusement , et vous éprouverez le même soulagement intérieur que si une rosée spirituelle, tombant de votre conscience, rafraîchissait tout votre être. Fussiez-vous dévoré de tous les feux de la fièvre la plus intense il n’y a pas de rosée, pas de fraîcheur qui puisse procurer un adoucissement comparable à celui qu’éprouverait votre âme. Ce criminel enchantement, à peine y aviez-vous consenti, qu’il vous a rendu, quoique bien portant, plus malheureux qu’un homme tourmenté de la fièvre, par le souvenir de votre péché et le remords de votre conscience; au contraire, chassez ces misérables séducteurs, et fussiez-vous en proie à la fièvre la plus violente et aux maladies les plus incurables, vous éprouverez plus de bonheur que ne peut en donner la santé la plus parfaite, votre raison sera satisfaite, votre coeur bondira de joie et d’allégresse, votre conscience, contente de vous, vous applaudira et vous dira : Bien ! Courage ! mortel généreux, serviteur de Jésus-Christ, homme fidèle, athlète de la piété, vous avez préféré mourir dans la douleur, plutôt que de trahir la piété due au Seigneur; c’est pourquoi vous serez placé avec les martyrs au grand jour des récompenses. Les martyrs se sont livrés à la flagellation et aux tortures pour être élevés en gloire : et vous, de même, vous avez mieux aimé souffrir tous les supplices et tous les tourments de votre fièvre et de vos plaies que de vous prêter à des enchantements criminels, à des artifices coupables, et, soutenu, fortifié par les mêmes espérances éternelles que les martyrs, vous ne sentirez même pas vos douleurs passagères.

Si votre fièvre d’aujourd’hui ne vous enlève pas, une autre vous enlèvera bon gré mal gré, et si nous ne mourons pas maintenant, nous mourrons plus tard. Nous avons reçu en partage ce corps périssable, non pour que nous devenions impies à l’occasion de ses souffrances, mais au contraire, pour que nous usions de ses souffrances en faveur de la piété et de la vertu. Cette corruptibilité et cette mortalité même du corps, si nous sommes vigilants, sera pour nous une matière de gloire et nous donnera une grande assurance au jour du jugement et même dans la vie présente. Car, si vous fermez aux enchanteurs la porte de votre maison, tous ceux qui l’apprendront vous loueront, vous admireront et se diront les uns aux autres : Un tel, malgré les infirmités et les douleurs dont il était accablé, n’a pas consenti à user d’enchantements magiques, il a résisté à toutes les instances de ceux qui l’y portaient par une infinité d’exhortations, d’avis et de conseils, il a répondu: mieux vaut mourir en cet état que de trahir ma religion. Et ceux qui entendront raconter ce trait de courage éclateront en nombreux applaudissements, ils seront tous frappés d’admiration et glorifieront Dieu. Quelles statues seraient aussi honorables pour vous que ces éloges? quelles images aussi glorieuses ? quels honneurs aussi éclatants ! Tous vous loueront, tous vous proclameront bienheureux et vous couronneront; eux-mêmes à votre exemple deviendront meilleurs, ils se feront, à leur tour, les émules et les imitateurs de votre courage; et chaque fois que votre conduite sera imitée par quelqu’un de vos frères, vous en recevrez la récompense, vous qui aurez provoqué et stimulé son zèle et son émulation.

Non-seulement on vous louera de vos bonnes actions, mais vous obtiendrez encore la prompte guérison de votre maladie, parce que votre résolution généreuse elle-même vous attirera de plus en plus la bienveillance de Dieu, et que tous les saints, dans la joie unanime que leur inspirera votre courage, adresseront du fond de leurs coeurs d’ardentes prières au Seigneur. Si tels sont, dès ici-bas, les prix accordés à ce courage, quelles couronnes recevrez-vous là-haut, lorsqu’en présence des anges et des archanges, Jésus-Christ viendra, et vous prenant par la main, vous présentera à la cour céleste, en prononçant ces paroles que tous entendront Cet homme était consumé par la fièvre, beaucoup l’engageaient à demander sa guérison à mes ennemis, mais par respect pour mon nom et dans la crainte de m’offenser, il a repoussé, il a rejeté avec indignation ces mauvais conseils, il n’a pas voulu devoir sa guérison à de tels moyens, et il a mieux aimé mourir de sa maladie, que de trahir son amour pour moi. Si, en effet, Jésus-Christ accueille avec tant de bienveillance ceux qui lui ont donné à boire, qui, l’ont revêtu et qui l’ont nourri, à bien plus forte raison en usera-t-il de même à l’égard de ceux qui ont supporté courageusement la fièvre à cause de lui. Donner du pain ou un vêtement n’est pas une action aussi difficile que de supporter une longue maladie ; or, plus grande est la peine, plus éclatante aussi sera la couronne.

Méditez cette exhortation, que vous soyez malades ou en bonne santé, faites-en le sujet de vos conversations; et si, quelque jour, vous êtes tourmentés par une fièvre qui vous paraisse insupportable , dites-vous à vous-mêmes : Mais quoi ? si une accusation était portée contre nous, que l’on nous conduisît au tribunal, pour nous suspendre au chevalet et nous déchirer les côtés, ne serions-nous pas obligés d’endurer ce supplice bon gré mal gré , et cela sans profit et sans récompense ? Raisonnons aussi maintenant de la sorte; ayons devant les yeux la récompense réservée à la patience, cette récompense assez grande pour relever le courage abattu.— Mais la fièvre est désagréable.— Eh bien ! opposez lui le feu de l’enfer que vous éviterez certainement, si vous voulez supporter cette fièvre avec patience. Rappelez-vous combien ont souffert les apôtres; rappelez-vous les justes constamment plongés dans les afflictions; rappelez-vous le bienheureux Timothée, que ses; infirmités ne laissèrent pas respirer un instant, mais qui eut la maladie pour compagne inséparable. C’est ce que Paul nous apprend, quand il dit : Use d’un peu de vin, à cause de ton estomac et de tes fréquentes défaillances. (I Tim. V, 23.) Si ce juste, ce saint, ce grand évêque, qui ressuscitait les morts et chassait les démons, qui guérissait dans les autres une infinité de maladies, a souffert de si grands maux, quelle excuse aurez-vous à présenter, vous qui vous troublez et vous affligez pouf une maladie passagère? N’avez-vous pas entendu ce que dit l’Ecriture : Le Seigneur châtie celui qu’il aime, et il flagelle tous ceux qu’il reçoit parmi ses enfants? (Héb. XII, 6.) Combien ont désiré la couronne du martyre ! La couronne parfaite du martyre est là. Recevoir l’ordre de sacrifier aux faux dieux, puis préférer mourir plutôt que de sacrifier, ce n’est pas là seulement ce qui fait le martyr, ce qui donne encore droit à ce rang, c’est d’accepter volontairement pour Jésus-Christ un état quel qu’il soit, pouvant conduire à la mort.

### 8.

Et pour vous convaincre de cette vérité, rappelez-vous les circonstances et les motifs de la mort de saint Jean-Baptiste; représentez-vous aussi la mort d’Abel. Ni l’un ni l’autre n’ont vu le feu sur l’autel ou une statue dressée, ni reçu l’ordre de sacrifier ; mais le premier eut la tête tranchée, pour avoir repris Hérode; et le second fut égorgé, pour avoir honoré Dieu par un sacrifice plus agréable que celui de son frère. Ont-ils donc été privés de la couronne du martyre? Qui oserait le dire? qui doute même que ce genre de mort ne les ait élevés au premier rang du martyre ? Voulez-vous connaître le jugement de Dieu sur eux, écoutez ce que dit Paul, l’Esprit-Saint parle par sa bouche : Je crois, en effet, dit-il, avoir, moi aussi, l’Esprit de Dieu. (I Cor. VII, 40.) Que dit-il. donc sur ces deux hommes? Il commence par Abel, et dit qu’il offrit à Dieu un sacrifice plus agréable que celui de Caïn, et qu’étant mort pour cela, ce juste parle encore après sa mort; il descend ensuite aux prophètes, arrive à Jean-Baptiste et dit : Ils sont morts par le tranchant du glaive; d’autres ont été torturés (Héb. XI, 37) ; il énumère aussi de nombreux et différents genres de mort, puis il ajoute : C’est pourquoi, nous qui sommes environnés d’une si grande nuée de martyrs, dégageons-nous de tout ce qui nous appesantit, et armés de patience, courons où Dieu nous appelle. (Ibid. XII, 1.) Vous le voyez, saint Paul, dans son Epître aux Hébreux, donne le nom de martyrs à Abel, à Noé et à Abraham, à Isaac et à Jacob, qui, en effet, sont morts pour Dieu de la manière que saint Paul l’entendait lorsqu’il disait: Chaque jour je meurs (I Cor. XV, 31), quoiqu’il ne souffrît pas la mort, mais fût seulement résolu à l’endurer.

Et vous aussi, mes Frères, si vous repoussez les enchantements, et les maléfices, et les prestiges, et que vous mouriez de votre maladie, vous êtes des martyrs accomplis , parce que, méprisant les promesses de guérison, qui vous étaient faites par l’impiété, vous avez mieux aimé mourir que de manquer à ce que vous devez à Dieu.

Voilà ce qu’on peut dire contre ceux qui font grand bruit des guérisons opérées par les démons; mais je vais plus loin, et je soutiens que les démons ne guérissent pas. Ecoutez ce que Jésus-Christ dit du diable : Celui-là était homicide dès le commencement. (Jean, VIII, 44.) Dieu l’appelle homicide, et vous courez à lui comme à un médecin? Et quelle raison apporterez-vous pour votre défense, quand vous aurez à répondre à l’accusation d’avoir tenu les impostures du démon pour plus dignes de foi que la parole de Jésus-Christ? Dieu dit qu’il est homicide, et, contrairement à l’arrêt divin, les Juifs assurent qu’il guérit les maladies, dès lors que faites-vous en vous prêtant aux prestiges et aux enchantements des Juifs ? vous déclarez par vos actes, sinon par vos paroles, que vous croyez les Juifs plus dignes de foi que Dieu lui-même. Que si le diable est homicide, il est clair que les démons qui le servent le sont également. C’est ce que Jésus-Christ vous apprend par un fait rapporté dans l’Evangile : quand il eut permis aux démons de fondre sur le troupeau de pourceaux, ils précipitèrent aussitôt ce troupeau tout entier dans la mer; ce qui vous montre assez qu’ils en eussent fait autant aux hommes, et qu’ils les eussent suffoqués sur-le-champ, si Jésus-Christ le leur eût permis; c’est cet ami des hommes qui retint la fureur de ces démons et les empêcha de se porter à cet excès. Ce qu’ils firent de ces animaux sur lesquels le Sauveur leur avait donné toute puissance, indique suffisamment ce qu’ils feraient des hommes s’ils pouvaient disposer d’eux à leur gré. S’ils n’ont pas épargné des pourceaux , combien épargneraient-ils moins les hommes ! Ne vous laissez donc pas égarer, mes bien-aimés, par leurs fourberies , mais soyez inébranlablement affermis dans la crainte de Dieu.

Comment pouvez-vous seulement entrer dans la synagogue? si voua marquez en y entrant votre front du signe des chrétiens, aussitôt s’enfuit la puissance perverse qui habite la synagogue, mais si vous évitez de faire ce signe, si vous jetez ainsi votre arme dès la porte, le démon vous saisissant nus et désarmés, vous affligera d’une infinité de maux. Mais, qu’avons-nous besoin, nous, de parler ? Que vous soyez vous-mêmes persuadés qu’il y a un très-grand péché à courir vers ce lieu mauvais, c’est ce qui est évident par la manière dont vous y arrivez. Vous faites tout ce que vous pouvez pour vous cacher en y entrant, vous recommandez à vos domestiques, à vos amis et à vos voisins de ne pas vous dénoncer aux prêtres, et si quelqu’un fait courir le bruit que vous y allez, vous entrez en colère. Quelle folie ! vous fuyez les regards , et sans vous inquiéter si Dieu vous voit, lui qui est présent partout, vous commettez effrontément l’iniquité sous ses yeux. Vous ne craignez pas Dieu ! Soit, alors craignez du moins les Juifs. De quels yeux les regarderez-vous, de quelle bouche leur parlerez-vous, vous qui confessez que vous êtes chrétiens, et qui courez cependant à leurs synagogues, et implorez leur secours et leur assistance; vous ne songez donc pas quel ridicule, quels sarcasmes, quelles railleries, quelle honte, quels opprobres vous attirez sur vous de la part de ces Juifs qui ne vous épargneront pas dans leur conscience s’ils le font extérieurement.

### 9.

Est-ce donc là, dites-moi, quelque chose qui se puisse tolérer et souffrir? Quand il faudrait mourir mille fois, cela ne vaudrait-il pas mieux que de provoquer la risée et les sarcasmes de ces misérables Juifs, et de s’exposer par surcroît aux reproches de sa conscience? Je vous dis ces choses, non-seulement pour que vous les entendiez vous -mêmes , mais pour que vous en fassiez profiter vos frères, les chrétiens judaïsants. A ceux-ci nous reprochons d’être faibles dans la foi ; à vous, de manquer de charité pour venir en aide à ceux qui sont faibles. Croyez-vous, mes bien-aimés, que vous avez fait tout ce que l’on demande de vous, lorsque vous êtes venus ici et que vous avez prêté l’oreille à la prédication? Ne vous y trompez pas, ce sera certainement un sujet de condamnation d’entendre la parole et de n’y pas répondre par les oeuvres ! Vous êtes chrétiens pour imiter Jésus-Christ et obéir à ses lois. Voyez donc ce qu’a fait ce divin modèle ? Il ne restait pas assis à Jérusalem, appelant à lui tous les malades; mais il parcourait les villes et les bourgades, guérissant les infirmités de l’âme et du corps. Il pouvait cependant, sans se déranger, attirer à lui tout le monde; mais il ne l’a pas fait, pour nous apprendre, par son exemple, à aller de tous côtés chercher ceux qui périssent. C’est encore ce qu’il nous fait entendre par la parabole du bon pasteur. Le bon pasteur, en effet, avec ses quatre-vingt-dix-neuf brebis, ne s’assied pas tranquillement pour attendre que celle qui est égarée revienne d’elle-même à lui; il va la chercher, et l’ayant trouvée il la prend sur ses épaules pour la rapporter au bercail. Ne voyez-vous pas les médecins agir aussi de la sorte? Ils ne font pas apporter dans leurs maisons les malades couchés dans des litières, mais ils vont eux-mêmes les trouver avec empressement.

Agissez de même, mes bien-aimés, n’oubliez pas que la vie présente est courte, et que si nous négligeons de gagner des âmes à Dieu nous n’aurons pas de salut à espérer. Une seule âme gagnée peut souvent effacer d’innombrables péchés, et devenir la rançon de notre âme au jour du jugement. Pourquoi les prophètes, pourquoi les apôtres, pourquoi les anges ont-ils été fréquemment envoyés ici-bas, pourquoi le Fils unique de Dieu lui-même est-il venu : n’est-ce pas pour sauver les hommes? n’est-ce pas pour ramener les égarés? Faites de même, selon votre pouvoir, et montrez toute espèce de soin et de sollicitude pour procurer le retour des égarés.

Cette exhortation, je vous la répète à satiété dans chacune de nos réunions, et que vous soyez attentifs ou non, je ne cesserai pas de vous tenir le même langage. Dieu nous fait une loi de remplir ce ministère, soit que vous écoutiez, soit que vous n’écoutiez pas. Ce devoir, nous l’accomplirons avec joie, si vous mettez en pratique les conseils qui vous sont donnés, avec peine et découragement, si vous vous montrez indociles et négligents. A la vérité, votre refus d’écouter ne nous fera encourir aucune responsabilité dangereuse, puisque nous aurons fait tout ce qui dépendait de nous; toutefois, bien que le soin que nous avons pris d’accomplir notre devoir dans toute son étendue nous mette hors de tout danger, nous sommes affligé de l’accusation qui sera portée contre vous, au grand jour des justices. Il ne sera pas sans péril pour vous, en effet, d’avoir entendu la parole si vous n’y répondez par les oeuvres. Jésus-Christ, en accusant les docteurs qui tiennent la parole cachée, a aussi des menaces pour ceux qui reçoivent mal l’enseignement. Ecoutez, après avoir dit : Tu devais déposer mon argent chez des banquiers, il ajoute : Et moi, à mon arrivée, je l’aurais redemandé avec les intérêts. (Matth. XXV, 27.) Il fait voir par là, qu’après avoir entendu (c’est ce que signifie le dépôt de l’argent), il faut que ceux qui ont reçu l’enseignement le fassent fructifier. Or, faire fructifier l’enseignement, qu’est-ce autre chose, sinon y répondre par les oeuvres ? Puis donc que nous avons déposé l’argent de la parole sainte dans vos oreilles, c’est une nécessité désormais que vous en rendiez au Maître les fruits, en procurant le salut de vos frères. C’est pourquoi, si vous vous contentez de retenir nos paroles sans leur faire rien produire, je crains que vous ne subissiez la même peine que celui qui avait enfoui son talent. Celui-ci fut jeté, pieds et mains liés, dans les ténèbres extérieures, parce qu’il n’avait pas rapporté aux autres ce qu’il avait entendu. Si nous ne voulons pas éprouver le même malheur, imitons celui qui avait reçu les cinq talents et celui qui en avait reçu deux; et quand il faudrait employer des discours, de l’argent, des travaux corporels, des prières et faire n’importe quel sacrifice pour lé salut du prochain, n’hésitons pas un instant, afin que chacun de nous faisant fructifier, en proportion de ce qu’il a reçu, le talent que Dieu lui a donné, nous puissions entendre cette bienheureuse parole : Bien! serviteur bon et fidèle, tu as été fidèle en de petites choses, je t’en confierai de grandes, entre dans la joie de ton Seigneur. (Matth. XXV, 21.) Plaise à Dieu que nous ayons tous le bonheur de nous entendre adresser cette parole par la grâce et la charité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par qui et avec qui soient au Père gloire et puissance, ensemble avec le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

1. Le grec porte cinq cents ans; c’est une faute visible. On ne compte qu’environ trois cent seize ans depuis la dernière destruction de Jérusalem sous Vespasien jusqu’au temps de saint Jean Chrysostome ; et cet orateur lui-même, dans le discours qui précède, ne parle que d’un espace de plus de trois cents ans. [↑](#footnote-ref-25)
2. Le grec porte cinq cents ans; c’est une faute visible. On ne compte qu’environ trois cent seize ans depuis la dernière destruction de Jérusalem sous Vespasien jusqu’au temps de saint Jean Chrysostome ; et cet orateur lui-même, dans le discours qui précède, ne parle que d’un espace de plus de trois cents ans. [↑](#footnote-ref-55)
3. Le grec porte cinq cents ans; c’est une faute visible. On ne compte qu’environ trois cent seize ans depuis la dernière destruction de Jérusalem sous Vespasien jusqu’au temps de saint Jean Chrysostome ; et cet orateur lui-même, dans le discours qui précède, ne parle que d’un espace de plus de trois cents ans. [↑](#footnote-ref-63)